

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	05
EDUCATION	08	SOCIAL	07	TRANSPORT	05
ADMINISTRATION	19	ECONOMIE	02	RURAL	05

N° 3012

4 Mars 2024

4 March 2024

05:00 PM/17H:00

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference [ADDITIF N°004](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°004/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

2

Reference [02/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°04/AR/2024AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE 240 TABLES-BANCS ET SIX BUREAUX-MAITRES DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

3

Reference [ADDITIF N°003](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°003/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

4

Reference [005/ONIT/C-NKONDJOCK /ITB/2024 OF 01/03/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE N°005/ONIT/C-NKONDJOCK /ITB/2024 OF 01/03/2024 FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 26-03-2024

5

Reference [ADDITIF N°002](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°002/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

6

Reference [01/DC/C.DLAO/CIPM/TBEC/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/2024AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-DLAO/CIPM/TBEC/2024 DU 31/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 2 SAUES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE DZIGUILAO (LOT 1) ; A L'EP SAOYAWE (LOT 2) ET A L'EP BALANE (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

7	Reference	006/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N° 006/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 12/01/2024 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

8	Reference	03/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU N°N03/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH ANKOUFHE NORD/BALAGOU 2, DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUESTEN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

9	Reference	000017/AONO/MINEE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DANS LA LOCALITÉ BEGNI PAR BOKITO DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM INOUBOU, RÉGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	02-04-2024

10	Reference	001/AONO/ BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/BC-PME/CIPM/ 2024DU 01/03/2024 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 « EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME - EXERCICES 2024- 2 025 - 2026
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	12-03-2024

11	Reference	011 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 011 RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SERVICE UNIVERSEL AU CAMEROUN DATE : 1ER MARS 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN ENGIN DE GENIE CIVIL À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-03-2024

13	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

14	Reference	004 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2024RELATIF AU DAON°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2024 DU 26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A MEKONG (14) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	005/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 DU 01 MARS 2024 SERVICES DE CONSULTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'ELECTRIFICATION DANS LES DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, MBERE ET VINA, DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-03-2024

16	Reference	01/024/DM/C.FBAN/SG/STA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 01/024/DM/C.FBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LES TRAVAUX RECONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

17	Reference	01/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 01/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU DAO N°001/AONO/C-BATIÉ/ CIPM-TBEC /2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	02/C/C-BATIE/SG/ST Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 02/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU N°002/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET AUTRE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX EN PROCÉDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

19	Reference	01/AONO/C-POLI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURISATION DUCAMP DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À BACDONKO, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

20	Reference	000010/AONO/MINEE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT TRIPHASE DES LOCALITES AKOMNYADA I, AKOMNYADA II, ASSANZOA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-03-2024

21	Reference	002/AONO/MINT/CIPM/2024 du 29/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINT/CIPM/2024 DU 29/02/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DES TRANSPORTS.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	27-03-2024

22	Reference	000011/AONO/MINEE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°000011/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET POSE DES SUPPORTS BETONS DU RESEAU ELECTRIQUE SUR L'AXE NKADIP-MEFOMO-OKOM-NTANG-NKOLMEWOUT, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO,REGION DU CENTRE FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-03-2024

23	Reference	002/AONO/CRB/CIPM/BEC/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28 FEVRIER 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	21-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

24	<p>Reference 006/ONIT/NKONDJOCK-C/YINKONDJOCK-ITB/2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NOTICE N°006/ONIT/NKONDJOCK-C/YINKONDJOCK-ITB/2024 OF 01/03/2024 FOR CONSTRUCTION WORK OF STOCKING STORE AT MALE IN NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION, IN EMERGENCY PROCEDURE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 26-03-2024</p>
-----------	--

25	<p>Reference 008/ONIT/CY/DN/CIPM/2024 OF 04/03/2024 Lire</p> <p>Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 008/ONIT/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04TH MARCH 2024 FOR THE REHABILITATION WORKS OF YABASSI SAR-SM AND BONADISSAKE PRIMARY PBLIC SCHOOL- NKAM DIVISION – LITTORAL REGIONFINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2024 FISCAL YEAR</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-03-2024</p>
-----------	--

26	<p>Reference 001/AONO/OBC/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/OBC/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIF A LA FOURNITURE DU PAPIER BROUILLON, PAPIER CANSON, CALQUE ET AUTRES PETITS MATERIELS A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DES EXAMENS DE LA SESSION 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DE L'EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 22-03-2024</p>
-----------	--

27	<p>Reference 013/2024/DC/C-DTKA/CIPM/AI Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 13 /2024/DC/C-DTKA/CIPM/AI DU 01/03/2024 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LE REBOISEMENT DU BOIS COMMUNAL À DATCHEKA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L' EXTRÊME-NORD</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 28-03-2024</p>
-----------	--

28	<p>Reference 10 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 010 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANTPOUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SEGMENTATION DES MARCHES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT CONVERGENT ET APPUI A LA MISE A JOUR DES OUTILS DE REGULATION DES MARCHES DATE : 1ER MARS 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-03-2024</p>
-----------	---

29	<p>Reference 004/AONO/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE ZOULABOT(BAKA) – CARRIERE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DJA ET LOBO, REGION DU SUD.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 22-03-2024</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

30	Reference	001/AONR/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 POUR L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MINTOM FINANCEMENT : BIP MINH DU, EXERCICES 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-03-2024

31	Reference	000012/AONO/MINEE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MONOPHASEE DU VILLAGE KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	29-03-2024

32	Reference	004/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 DU 1ER MARS 2024 SERVICES DE CONSULTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'ELECTRIFICATION DANS LES DEPARTEMENTS DU DJEREM ET DU MAYO-BANYO, DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-03-2024

33	Reference	003/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024 Lire
	Titre/objet	LETTRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ACTUALISATION DU PLAN NUMÉRIQUE 2020 AVEC L'INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉGALITÉ DE SEXES. DP 003/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N° 69870-CMPAYS : CAMEROUN DATE : 29 FÉVRIER 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	02-04-2024

34	Reference	008/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 Lire
	Titre/objet	DÉCISION MUNICIPALE N°_008/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 15/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE CERTAINES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE NGUIBASSAL ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35	Reference	003 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°003/ADD/ C-AKGA/SG/CIPM/2024PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE DE DIX (10) ROUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

36	Reference	002/ADD/ C-AKGA/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	RELATIF AU DAO N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : MBALDJAP-KAN-MELANE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. DAO N°06/AONO/C-AKGA/CIPM/C.AKGA/2024 DU26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), EVOM, TENG (ANDO'O) ET YANDA ; AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS LOUM ; SCIERIE ET MAKI DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

37	Reference	002/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD (EN 03 LOTS).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-03-2024

38	Reference	007/AONO/C-ZOE/CMP-2024 DU 06/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-ZOE/CMP-2024 DU 06/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE AU CENTRE DE DEMONSTRATION DE PRODUCTION DE POISSON DANS LES BACHES HORS SOL DANS LA VILLE DE ZOETELE,DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO,REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	05-03-2024

39	Reference	001/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 RELATIVE A L'AQUISITION D'UNE PONDEUSE A PARPAINGSPOUR LE COMPTE DELA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL- EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	05-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	014/AOIO/PAK/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/AOIO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LA MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES LIES A L'EXPLOITATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE, D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DE GAZ AU PORT DE KRIBI
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-04-2024
41	Reference	004/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINPROFF, RESSOURCES TRANSFÉRÉES, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	28-03-2024
42	Reference	04/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 RELATIF A A L'ELECTRIFICATION SOLAIRE AVEC 33 LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE: TAGOURI VIVRE (02), DJAORO KADIRI (02), WOGOMDOU (02), LOMODOU (02), WATCHANDE (02), MASSI (02), SABONGARI (02), MAAN NII (02), DJEM EN AMONT (02), LIRINGO OUMGOURNME (02), GARBAYA WAMBAL (02), MBEENDOU NGAM (02), KASSALA (02) ET GALIM-TIGNERE (07) EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-03-2024
43	Reference	05/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (TERRAIN DE BASKETBALL, VOLLEY-BALL, LAWN-TENNIS ET HAND-BALL) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	23-03-2024
44	Reference	000018/AONO/MINEE/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU MT AERIEN MONOPHASE DE L'AXE CARREFOUR-NKILZOK-CARREFOUR CEMAC-CARREFOUR ANGONGO-CARREFOUR MEBERE ET BRETELLE CARREFOUR CEMAC-BILIK BI NTOUMOU DANS LA COMMUNE DE MFOU , DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-04-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

45	<p>Reference 005/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUARANTE-SEPT (47) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR LES TRONÇONS : MARCHE D'ESSIMEYONG-GARE-ROND POINT ETOILE D'OR-CARREFOUR ABANG-CARREFOUR KAKBANON-HOPITAL DE DISTRICT-LYCEE TECHNIQUE DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, DOTATION GÉNÉRALE DÉCENTRALISÉE, EXERCICE 2024</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 28-03-2024</p>
-----------	---

46	<p>Reference 002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/BC-PME/CIPM/ 2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME EXERCICES 2024-2025 -2026</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 21-03-2024</p>
-----------	--

47	<p>Reference 012/AONO/PAK/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 19-03-2024</p>
-----------	--

48	<p>Reference 002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINEDUB & DGDE EXERCICE : 2024 MONTANT PRÉVISIONNEL : 72 000 000. AUTORISATION DE DÉPENSE : IMPUTATION :</p> <p>Nature de prestation Travaux</p> <p>Date de cloture 28-03-2024</p>
-----------	---

49	<p>Reference 04/AONO/C-POLI/CIPM/2024 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) D'ARRONDISSEMENT DE POLI, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-03-2024</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	0001/AONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	21-03-2024
51	Reference	005/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC ADMINISTRATIF DU CEAC PHASE 1 DANS LA COMMUNE DE MINTOM , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-03-2024
52	Reference	014/2024/AONO/REN/DDMD/C-DTKA/CIPM/SG Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/2024/AONO/REN/DDMD/C-DTKA/CIPM/SG DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURE SPORTIVES (PHASE I) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA; DEPARTEMNT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-03-2024
53	Reference	002/AONO/OBC/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/OBC/CIPM/2024 DU 01/03/2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES ASSURANCES DE LA FLOTTE AUTOMOBILE ET DE MALADIE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-03-2024
54	Reference	009/ONIT/C-YABASSI/CDPM/2024 OF 04/03/2024 Lire
	Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 009/ONIT/C-YABASSI/CDPM/2024 04TH MARCH 2024 FOR THE FINISHING WORK OF THE CANTONAL HOUSE OF YABASSI IN YABASSI COUNCIL – NKAM DIVISION – LITTORAL REGIONFINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2024 FISCAL YEAR
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	28-03-2024
55	Reference	001/DC/C.MTM/SIGAMP/2024 du 28/02/2024 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM (LOT 01) DE L'EQUIPEMENT DU CSI D'ALATI (LOT 02) ET EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO , REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	02/AONO/C-POLI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE À LASAR/SM DE POLI, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

57	Reference	012/AONO/C-DATCHEKA/CIPM-AI Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C-DATCHEKA/CIPM-AI DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE GUIDIMA A KONKORONG LIMITE AVEC TIBALE, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-03-2024

58	Reference	001/DC/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04 MARS 2024 Lire
	Titre/objet	NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION IN EMERGENCY PROCEDURE N°001/DC/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04 MARS 2024 FOR THE YABASSI LITERACY CENTER EQUIPMENT AND YABASSI SAR/SM MACHINE EQUIPMENT-NKAM DIVISION – LITTORAL REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON, 2024 FISCAL YEAR
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-03-2024

59	Reference	003/AOIO/MINPOSTEL/PATNUC/CCCM-AG/CSPM/SPM Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT (PROCESSUS À UNE ENVELOPPE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) PLATEFORMES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUES OUVERTS AU PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)PAYS : CAMEROUNACHETEUR : MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS PROJET : PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)NUMÉRO ET TITRE : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINPOSTEL/PATNUC/CCCM-AG/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) PLATEFORMES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE OUVERTS AU PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC)FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 69870-CM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	17-04-2024

60	Reference	006/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE (284 ML) POUR LE PROJET 30 LOGEMENTS D'ASTREINTE DE MINTOM (LOT 01) CONSTRUCTION DE 04 STELES D'ADRESSAGE DANS 04 VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (LOT 02) CONSTRUCTION DE 04 BLOCS DE 6 LATRINES DANS LES ECOLES PUBLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE MINTOM , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

61	Reference	03/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ, QUARTIER MAYO KALWA, SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	23-03-2024

62	Reference	03/AONO/C-POLI/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°03/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSEDANS CERTAINS ÉTABLISSEMENT PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLE PUBLIQUE (EP) DE GODÉ (LOT N°L) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MAYO DJARENDI (LOT N°2), DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-03-2024

63	Reference	N°013/A0IO/PAK/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/A0IO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE LÀ MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES, NUMERIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT DE KRIBI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	08-04-2024

64	Reference	001/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRESAPPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : ECOLE PUBLIC DE BISSAGA DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP MINEDUB, RESSOURCES TRANSFÉRÉES, EXERCICE 2024
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	28-03-2024

65	Reference	12 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 012 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'INCIDENT EN CAS D'INCIDENT ET DE RELEVEMENT APRES CATASTROPHE DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN DATE : 1ER MARS 2024FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROON TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	22-03-2024



RESUME DES CONSULTATIONS

66

Reference [0473/AAMI/ANAFOR/DG/DT/CS/DRP/SAM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° ____0473/AAMI/ANAFOR/DG/DT/CS/DRP/SAM/2024 DU __26 FEVRIER 2024____RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION ET LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE DE SO'O LALA

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-03-2024

67

Reference [002/ASMI/MINEPIA/CDEN/DA/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/ASMI/MINEPIA/CDEN/DA/2024 DU 04 MARS 2024 POUR LA PREQUALIFICATION DES CONSULTANTS CHARGES DE REALISER LES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME PARENTALE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 15-03-2024

68

Reference [002/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-PI/CSPM/SPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉSIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LA RÉGULATION EFFICACE DES MARCHÉS DE GROS DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES ET DU NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DU PATNUCDP 002/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-PI/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT :IDA CRÉDIT N°69870-CMPAYS : CAMEROUN DATE : 29 FÉVRIER 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-04-2024

69

Reference [02/024/C/C.FBAN/SG/STA](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 02/024/C/C.FBAN/SG/STADU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 DU 26/10/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST.

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

70

Reference [002/DC/ONCC/DG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 25 JANVIER 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'ONCC.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

71

Reference [05/AONO/C-POLI/CIPM/2024](#) [Lire](#)

Titre/objet « AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE PINTCHOUMBA, DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 19-03-2024

RESUME DES CONSULTATIONS

72

Reference	002/ONCC/DG/ Cellule des Marchés Lire
Titre/objet	DECISION N°002/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 25 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

73

Reference	03/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 Lire
Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°05/AR/2024 AVIS DE CONSULTATION N°03/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DES CENTRES DES SANTEES INTEGRES DE : GOUNDAYE (LOT 1) ET DE DANHOU (LOT 2) DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2024
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



COMMUNE DE MVENGUE

ADDITIF N°004/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés publics de la Commune de MVENGUE au plus tard le à 13 heures et devra porter la mention:</p> <p>« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° /AONO/C-MV/SIGAMP/CIPM du Pour les travaux de construction d'une case communautaire à OKAROBELLE, Arrondissement de MVENGUE, Département de l'Océan, Région du Sud. En procédure d'urgence « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés publics de la Commune de MVENGUE au plus tard le 15/03/2024 à 13 heures et devra porter la mention:</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 29/02/2024 à 14 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir : l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le 15/03/2024 à 14 heures au plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MVENGUE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

MVENGUE le 22 Février 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE DZIGUILAO

ADDITIF RECTIFICATIF N°04/AR/2024AVIS DE CONSULTATION N°02/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE 240 TABLES-BANCS ET SIX BUREAUX-MAITRES DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de DZIGUILAO. au plus tard le **22/02/2024 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR EQUIPEMENT EN 240 TABLES-
BANCS ET 06 BUREAUX MAITRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO,
DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de DZIGUILAO. au plus tard le **07/03/2024 à 10Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/C-DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR EQUIPEMENT EN 240 TABLES-BANCS ET 06
BUREAUX MAITRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE
L'EXTREME-NORD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de DZIGUILAO, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 22/02/2024 à 11 heures**

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés de DZIGUILAO, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 07/03/2024 à 11 heures**

MAROUA le 21 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE MVENGUE

ADDITIF N°003/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés publics de la Commune de Mvengue, au plus tard le 29/02/2024 à 13 heure locale et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CMVE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 01/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX MINI-AEP PAR POMPAGE SOLAIRE DANS LA COMMUNE DE MVENGUE. EN DEUX LOTS</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Service des Marchés publics de la Commune de Mvengue, au plus tard le 15/03/2024 à 13 heure locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29/02/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mvengue, dans la salle des Actes de la Commune de Mvengue. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15/03/2024 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mvengue, dans la salle des Actes de la Commune de Mvengue.</p>

MVENGUE le 22 Février 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE NKONDJOCK

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY PROCEDURE N°005/ONIT/C-NKONDJOCK /ITB/2024 OF 01/03/2024 FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION.

FINANCING
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the 2024..... Budget, the Mayor of Nkondjock Council, Contracting Authority, hereby launches an open national invitation to tender, with emergency procedure **FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION**

2. Nature of services

- Preliminary activities ;
- earthworks ;
- concrete;
- equipment

lot	Nature of works	Locality	Sub Division	Owner Project
Single	FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION.	Nkondjock	Nkondjock	Nkondjock Council

3. Participation and origin

Participation in this invitation of tender is opened to Cameroonian Law Firms that fulfill the requirement of this Tender with justification of Technical and Financial means to execute the work.

4. Financing

These works are financed by the Budget of..... , part of the fiscal year 2024, for an estimated amount of:

lot	Nature of works	Enveloppe TTC	Budget Head
Single	FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION	25 000 000 (Twenty-five millions) F.CFA	

5. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Nkondjock Council as soon as this notice is published

6. Acquisition of tender file

The tender file can be obtained as from the publication of the present invitation to tender at the Nkondjock council, upon presentation of Nkondjock Municipal receipt attesting the payment of a non-refundable sum of (fourty thousands) 40 000 FCFA, at the Nkondjock Council.

7. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in seven (07) copies including one (1) original and six (06) copies, marked as such should reach to the Nkondjock council, not later than **26/03/2024 at 11 O'CLOCK** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER WITH EMERGENCY

**N°005/ONIT/C-NKONDJOCK /ITB/2024 OF 01/03/2024
FOR BUILDING OF A SPORTS PLATFORM IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL
REGIONPIONNIER IN THE NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION.
FINANCING: BUDGET..... , 2024 FISCAL YEAR
« TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION»**

8. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of the works of this tender shall be **three (03) months**, as from the date of notification of the service order to start the works.

9. Admissibility of bids

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of Five hundred thousand (500 000) Francs CFA valid for ninety (90) days beyond.

Under threat of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older for more than three preceding the original date of submission must have been established after the signing of the tender notice.

10. Opening of bids

The bids shall be opened at once. Both administrative documents, technical and financial offers shall be do opened on **26/03/2024 at 12 AM** by the Tenders Board attached to the in the room of acts. Each bidder may attend the opening session or may be represented by a person of his choice, heaving an expert and excellent knowledge of the offers.

11. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

- a) Absence of Bid bond ;
- b) Absence 48 hours after offers deposit, less than one piece of administrative offer except Bid bond;
- c) Non-conformity 48 hours after offers deposit, less than one piece of administrative;
- d) False declaration in the Tender file of the Bidder no matter the file ; For This effect the contracting authority and DCTB has the reserves and right to authentify all the documents which seems not to correct.
- e) Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, not signed and dated at the end) ;
- f) Incomplete technical offers for absence of:
 - Site visiting and picture report ;
 - Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
 - Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation ;
- g) Non existence in technical offers of the aspect « organisation, méthodology et planning » ;
- h) Omission of one quantified price in the BPU and DQE;
- i) Incomplète financial offers for absence of suitable pieces:
 - Submission letter ;
 - Unitaries prices bordereau (BPU) accordind to the model with HTVA prices in chiffers and letters;
 - quantitative and estimative détail (DQE);
 - Unitaries prices under details;
- j) Non satisfactory of 23 Yes /28 or less than 80% of Essential Criteria.

Essential Criterias :

- v) References of the Enterprise ;
- vi) Availability of materials and Essential Equipment ;
- vii) Experience of supervisory personnel;
- viii) Methodology and Planning of Execution.

Each file declared technically conform most satisfy all eliminatory criterias and have at least 23 yes/28 there for 80% of the Essential Criterias mention above. Evaluated in conformity with the table of Evaluation the Technical file.

12. Award

The Mayor of Nkondjock council, Contracting Authority, will award the Contract to the Bidder technically qualified and evaluated lowest Bidder (not anormally low) after verification and correction of the prices unity and judge substantially in conform to the Tender File Documents.

13. Validity of bids

Bidders will remain committed to the offers during ninety (90) days, from the deadline set for the submission of tenders.

14. Complementary information

Complementary and technical information may be obtained at Nkondjock council, Project owner during working hours at Contracting Authority services.

Toll-free numbers

In order to improved good governance in the Public Contracts System (fight against corruption), numbers below (free of charge) can be used if necessary.

For any case of corruption, please call or send a sms at the following numbers: 673 205 725 / 699 370 748.

NKONDJOCK le 1 Mars 2024

Le MAYOR

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE DE MVENGUE

ADDITIF N°002/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au bureau des marchés publics de la Commune de MVENGUE , au plus tard le 29/02/2024 à 13 Heures précises et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/COM. MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 01/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE (CZV) MODELE 2 DANS L'ARRONDISSEMENT DE MVENGUE DEPARTEMENT DE L'OCEAN REGION DU SUD. (EN PROCEDURE D'URGENCE)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au bureau des marchés publics de la Commune de MVENGUE , au plus tard le 15/03/2024 à 13 Heures précises et devra porter la mention</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 29/02/2024 à 14 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture de tous les plis se fait en un seul temps le 15/03/2024 à 14 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Mvengue. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

MVENGUE le 22 Février 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE DE DZIGUILAO

**ADDITIF RECTIFICATIF N°02/AR/2024AVIS DE CONSULTATION N°01/DC/C-DLAO/CIPM/TBEC/2024 DU 31/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE 2 SAUES DE CLASSE A L'EP BILINGUE DE DZIGUILAO (LOT 1) ; A L'EP SAOYAWE (LOT 2) ET A L'EP BALANE (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD.
FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **set (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao **22/02/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DLAO/TBEC/2024 DU 31/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DZIGUILAO

LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE SAOYAWE

LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE BALANE

Financement : Budget d'Investissement de l'Etat, MINEDUB, EXERCICE 2024

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

1 Remises des offres

Lire plutot

haque offre rédigée en français ou en anglais en **set (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la commune de Dziguilao **07/03/2024 à 10 Heures** et devra porter la mention :

CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.DLAO/TBEC/2024 DU 31/01/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BLOCS DE SALLES DE CLASSE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO

LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE DZIGUILAO

LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE SAOYAWE

LOT 3 : ECOLE PUBLIQUE BALANE

Financement : Budget d'Investissement de l'Etat, MINEDUB, EXERCICE 2024

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

- Date et heure d'ouverture des plis Le **22/02/2024 à 11 heures**
- Lieu d'ouverture des plis Commune de DZIGUILAO

Lire plutot

- Date et heure d'ouverture des plis Le **07/03/2024 à 11 heures**
- Lieu d'ouverture des plis Commune de DZIGUILAO

MAROUA le 21 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N° 006/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 12/01/2024 POUR L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE SOCIAL DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;**

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024 pour les travaux construction du centre social de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 13 Février 2024,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024 pour l'achèvement des travaux de construction du centre social de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION	MONTANT TTC (FCFA)
SAAFOMAT MICHEL SARL Tel. : 699 89 81 11/670 8611 47	NGUIBASSAL	N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024	19.500.000.000

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjoints à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024 pour les travaux construction du centre social de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence ;

Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans

sa séance de proposition d'attribution du 13 Février 2024,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024 pour l'achèvement des travaux de construction du centre social de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOCALITE	DESIGNATION	MONTANT TTC (FCFA)
SAAFOMAT MICHEL SARL Tel. : 699 89 81 11/670 8611 47	NGUIBASSAL	N°002/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 12/01/2024	1.507.072.000

NGUI-BASSAL le 20 Aout 2024

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la MAIRE Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs ~~DECK MOUMBE MARIE PASCALE~~ celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 03/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU N°N03/AONO/C-BATIÉ/CIPM-AI /2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH ANKOUFHE NORD/BALAGOU 2, DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUESTEN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BATIE le 20 Mars 2024

Le MAIRE

DOMBU

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000017/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RÉSEAU HTA AÉRIEN MONOPHASÉ DANS LA LOCALITÉ
BEGNI PAR BOKITO DANS LE DÉPARTEMENT DU MBAM INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE
L'ENERGIE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité (**FDSE**) du MINEE, exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un réseau HTA aérien monophasé dans la Localité de Begni dans l'arrondissement de BOKITO dans le Département du MBAM INOUBOU, Région du CENTRE.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit:

- Travaux préparatoires
- Construction ligne Moyenne Tension (MT) monophasée exclusive 1x54 mm² long de 4,4km du CARREFOUR OMBANO - PONT SUR LE RUISSEAU OGNIMBI;
- Fourniture et pose de 02 postes de transformation H61 25 KVA/17,32 KV-220 V au carrefour de l'Eglise Catholique et au marché de Begni;
- Construction de la ligne mixte MT/BT monophasée 1X54mm² / 4x25mm² long de 3,3km sur axe PONT RUISSEAU OGNIMBI - CARREFOUR DU CES.
- Pose de 10 branchements ménages avec abonnements Eneo ;
- Prestations diverses

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables est de **q uatre-vingt-un millions trois-cent-vingt mille six cent huit (81 320 608)** francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité MINEE, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP (<https://www.marchespublics.cm>)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<https://www.marchespublics.cm>), au plus tard **le 02 AVRIL 2024 à 14 heures précises.**

Dans le cadre de cet appel d'offres les offres sont uniquement déposées en ligne. Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe du présent DAO

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 05 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est d'**Un million sixcent trente mille (1 630 000) francs CFA**. L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres en fonction du lot. Celle-ci est de d'un million six cent trente mille (1 630 000) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps sur la plateforme COLEPS.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 02 AVRIL 2024 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 80 % de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon et de défaillance dans les Marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière d'un montant ? 16 300 000 FCFA ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution ;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offres aura été évaluée **moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/BC-PME/CIPM/ 2024DU 01/03/2024 POUR LA REALISATION DES PRESTATIONS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 « EN PROCÉDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME - EXERCICES 2024- 2 025 - 2026

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la gestion quotidienne de ses activités, le Directeur Général de la BC-PME SA, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation de l'entretien des bâtiments administratifs de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC PME) pour les exercices 2024, 2025 et 2026 en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment l'entretien et le nettoyage des bureaux de la Banque soit :
Direction Générale et Services supports (Etages 5.4.3 et 2)
Direction Agence de Yaoundé et Services Opérationnels (RDC, Mezzanine et Etage 1).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA Cinquante-quatre millions (54.000.000) TTC en trois tranches. Soit :
Exercice 2024 18.000.000 F CFA (Dix-huit millions) ;
Exercice 2025 18.000.000 F CFA (Dix-huit millions) ;
Exercice 2026 18.000.000 F CFA (Dix-huit millions).

4. Allotissement

Il est prévu un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises compétentes dans le domaine de l'entretien et du nettoyage des bureaux administratifs régulièrement établies en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la BC-PME SA 2024, 2025 et 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **CH 964352503 ENTRETENIEN BATIMENT ET GROUPE ELECTROGENE.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3e Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures, de Lundi à Vendredi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3e Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures, de Lundi à Vendredi, dès publication du présent avis contre le versement d'une somme de F CFA Cent cinquante milles (150.000) payable dans le Compte Spécial CAS-ARMP ouvert dans les livres de la BICEC Cameroun.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche, au plus tard le 20 MARS 2024, à 14 heures, heure locale et revêtue de la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 du 01/03/2024
POUR LA REALISATION DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA
BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME SA) POUR LES
EXERCICES 2024, 2025 et 2026**

En procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative ou municipale compétente (préfet, sous-préfet, etc...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances, agréées par le Ministère chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 36 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, en faveur de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises pour le montant de F CFA 1.080.000 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche, au plus tard le 20 MARS 2024, à 14 heures, heure locale et revêtue de la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 du 01/03/2024
POUR LA REALISATION DE L'ENTRETIEN ET DU NETTOYAGE DES LOCAUX ADMINISTRATIFS DE LA
BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME SA) POUR LES
EXERCICES 2024, 2025 et 2026**

En procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative ou municipale compétente (préfet, sous-préfet, etc...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurances, agréées par le Ministère chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

L'ouverture du dossier administratif, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 20 Mars 2024 à 15 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la BC-PME SA, dans la salle de conférences de la BC-PME SA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres National sont les suivants :

Dossier administratif incomplet au-delà de 48 heures;

Absence de la caution de soumission ;

Pièce administrative non conforme au-delà de 48 heures;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de Capacité financière de F CFA 20.000.000 (Vingt Millions) ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Absence d'attestation sur l'honneur de non-abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;

Note technique inférieure à 70% de "oui".

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Le dossier technique sera évalué suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères ci-dessous :

Présentation de l'offre : 02 oui sur 20 ;

Attestation sur l'honneur de visite de site : 01 oui sur 20 ;

Personnel de l'entreprise : 06 oui sur 20 ;

Moyens matériels à déployer : 06 oui sur 20 ;

Références : 05 oui sur 20.

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N.B : Les sous-critères d'analyse sont contenus dans le RPAO

Le score minimum technique requis est de 70 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront prises en compte pour l'évaluation finale.

15. Méthode de sélection du prestataire

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection de l'offre techniquement qualifiée, déterminée la moins disante, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les critères de qualification administratifs et techniques requis et présentant l'offre financière la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (de 09 heures à 16 heures) à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche.

19. Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC), numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HAMADOU HAMAN

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 011 RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SERVICE UNIVERSEL AU CAMEROUN DATE : 1ER MARS 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERÊT FAIT SUITE À L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROUN TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) qui résulte d'un accord entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le secteur des télécommunications et TIC au Cameroun est en pleine évolution malgré que la contribution du secteur au PIB soit encore assez modeste. Le Cameroun a un énorme potentiel pour accélérer^[1] son développement à travers le secteur numérique ; cependant, le secteur est encore sous-exploité. La croissance est modeste dans le secteur numérique, en particulier dans la téléphonie mobile. L'internet et l'écosystème numérique a également connu une croissance rapide au cours des dernières années. Sur la base de la DE4A (Digital Economy for Africa) réalisée par la Banque mondiale en 2019, de nombreux défis structurels ont été identifiés dans le secteur numérique, principalement liés aux infrastructures et aux politiques telles que la capacité institutionnelle de stimuler correctement la croissance, de favoriser la concurrence, de faciliter l'investissement et d'encourager l'innovation dans le secteur numérique.

Justificatif de la mission

La restructuration du secteur des télécommunications à travers la loi n°98/014 du 14 Juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun, puis celle n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques au Cameroun ainsi que ses modifications subséquentes ont consacré le principe de la séparation des activités de réglementation de celles d'exploitation ainsi que des activités de régulation pour garantir la concurrence saine et loyale dans le secteur.

La loi n°98/014 du 14 juillet 1998 régissant les télécommunications au Cameroun définissait le service universel comme un : « service de télécommunications de base, fournis sur l'ensemble du territoire national pour garantir les exigences essentielles ». Le périmètre du service universel couvrait notamment, la fourniture des services de télécommunications de base, l'acheminement gratuit des appels d'urgence, la fourniture d'un service de renseignement et d'un annuaire d'abonnés. L'objectif du service universel était de garantir les exigences essentielles et le service minimum des télécommunications.

La loi n°2010/013 du 21 décembre 2010 régissant les communications électroniques, modifiée et complétée par la loi n°2015/006 du 20 avril 2015, définit la notion de service universel comme un : « ensemble minimal des services définis de bonne qualité qui est accessible à l'ensemble de la population dans les conditions tarifaires abordables indépendamment de la localisation géographique ».

Quatre principaux acteurs interviennent dans la mise en œuvre du service universel :

L'Administration en charge des télécommunications

L'Agence de Régulation des Télécommunications

Le Fond Spécial des Télécommunications (comité FST)

Les opérateurs et exploitants

Il s'agit de définir la stratégie de mise en œuvre du service universel au Cameroun en tenant compte de tous les acteurs (nouveaux et anciens) et de l'états des lieux et d'élaborer un plan d'actions prioritaires qui sera suivi pour le futur.

2. Objet

2.1- Objectif global

Globalement, il s'agira de recruter un consultant qui devra réaliser la stratégie de développement du service universel au Cameroun.

2.2- Objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

De dresser un état des lieux du service universel au Cameroun ;

De faire le diagnostic de l'état des lieux ;

D'identifier les projets liés au développement du service universel et élaborer un plan d'actions prioritaires ;

De définir le dispositif de suivi-évaluation de la stratégie ;

D'animer des ateliers de validation de l'état des lieux et du document de stratégie.

Un état des lieux du service universel est Cameroun est élaboré ;

Un diagnostic du service universel est Cameroun est élaboré ;

Un plan d'actions prioritaires est réalisée ;

le dispositif de suivi-évaluation de la stratégie est définis ;

Des ateliers de validation des livrables son tenu

Résultats attendus

3. Période d'exécution

La durée de réalisation de ce projet est de quatre (04) mois soit seize (16) semaines

4. Participation et origine

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert aux cabinets/Bureau d'études ou Groupements conseil spécialisés spécialisé dans le domaine. Il devra avoir au moins 10 (dix) ans d'expérience générale dans le domaine des télécommunications et des TIC, ainsi qu'une (01) expérience en matière de définition et de mise en œuvre des stratégies du service universel dans le pays émergents et une(01) expérience en matière de définition et de mise en œuvre des stratégies du service universel en Afrique .En outre, le consultant doit avoir effectué au moins deux (02) missions comparables dont au moins une (01) en Afrique subsaharienne et une (01) dans les régions du monde.

NB : En cas de groupement, l'un des partenaires du groupement doit être un cabinet local ayant des compétences dans le domaine de l'élaboration des cadres juridiques et réglementaires.

Les Experts attendus du Cabinet/Bureau d'étude/Groupement

Chef de mission : Expert en Technologie de l'Information et de la communication (TIC)

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en Informatique/Télécommunication
- Avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans le domaine des télécommunications et TIC ;
- Avoir participé à au moins une étude portant sur l'élaboration ou la mise en œuvre des stratégies de développement du service universel ;
- Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (02) études portant sur l'élaboration ou la mise en œuvre des stratégies de développement en matière des TIC en général en qualité de Chef de Mission ;
- Avoir au moins une expérience justifiée dans la réalisation/ mise en œuvre de la stratégie de développement du service universel en Afrique subsaharienne ;
- Etre Bilingue (Anglais / Français) serait un atout.

Economiste :

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en économie ;
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement numérique ;
- Avoir participé à la réalisation d'au moins à deux (02) études portant sur l'élaboration ou la mise en œuvre des stratégies de développement en matière des TIC en qualité d'expert en Economie ;
- Avoir au moins une expérience similaire justifiée en Afrique subsaharienne ;
- Etre Bilingue (Anglais / Français) serait un atout.

Sociologue

- Titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en sociologie ou domaine connexe
- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement rural ;
- Avoir participé à la réalisation d'au moins à deux (02) études portant sur l'élaboration ou la mise en œuvre des stratégies de développement en matière des TIC ;
- Avoir au moins une expérience similaire justifiée en Afrique subsaharienne serait un atout ;
- Etre Bilingue (Anglais / Français)

NB : L'expert proposé par le cabinet sera évalué si et si seulement si dans la manifestation d'intérêt il existe :

Une copie du diplôme requis

Un curriculum vitae daté et signé par le concerné

Les justificatifs de son expérience seront les contrats de travail ou attestations de travail ou certificat de travail

Méthode de sélection du consultant et présentation des offres

La sélection du consultant se fera selon la méthode de « Sélection fondée sur la qualification des Consultants » (SQC) telle que décrite dans le Règlement de la passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 revue en octobre 2017, puis août 2018 et novembre 2020. La langue de travail est le français ou l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit règlement, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais devront contenir les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;
- La justification du statut juridique du consultant
- Les pièces justificatives (copies des marchés similaires, PV de réception ou attestation de services fait) permettant la vérification des critères de sélection tel que présenté ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

5. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP du Projet au numéro de téléphone : (237) 242 237 222 Email : [procurement](#)
Les termes de référence de cette prestation sont disponibles dans le UNDB online(<https://devbusiness.un.org>) et peuvent être obtenus en version PDF par courriel à : procurement_ssu@patnuc.cm

Les manifestations doivent parvenir au plus tard 21 Mars 2024 à, à 15 heures :

soit par courriel à : procurement_ssu@patnuc.cm. Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {CONSULTANT}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf).

soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 011 DU 1^{er} Mars 2024 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LE CONSULTANT POUR LA REALISATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SERVICE UNIVERSEL AU CAMEROUN DANS LE CADRE DU PATNUC

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE NKOLAFAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024
POUR LA FOURNITURE D'UN ENGIN DE GENIE CIVIL À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA,
DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture d'un engin de génie civil à la Commune de Nkolafamba, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

La fourniture est constituée d'un tractopelle comprenant les caractéristiques définies dans le Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante-cinq millions (65 000 00) FCFA TTC**

4. Allotissement

La fourniture est constituée en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires agréés dans la fourniture des engins de ce type. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres est financée par les Ressources propres de la Commune, exercice 2024, **IMPUTATION : 24 414**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Mairie de Nkolafamba**, dès publication du présent avis ou appeler au numéro **242 67 40 89**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la **Mairie de Nkolafamba** dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de Nkolafamba** d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) F.CFA**. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la **Commune de Nkolafamba**, au plus tard le **28 mars 2024 à 12 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au **Maire de la Commune de Nkolafamba**. Elle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE D'UN ENGIN DE GENIE CIVIL À LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE, «A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la fourniture prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à **un (01) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des finances ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le montant est fixé **un million trois cent mille (1 300 000) F CFA** et valable pendant trente jours (30) au-delà de la date originale de validité des offres.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

Ø L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

Ø L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

Ø L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le 28 mars 2024 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14.1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;

Présence de documents falsifiés, scannés ;

Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;

Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

14.2 Critères essentiels



N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références du concessionnaire dans les fournitures similaires	03 /oui
2	Méthodologie et délai de livraison	03 /oui
3	Capacité financière (au moins 50% du montant prévisionnel)	01 /oui
TOTAL		/ 07 /oui

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à **70%** des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517 OU AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de Nkolafamba se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres jusqu'à la date d'ouverture des offres.

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE MVENGUE

ADDITIF N°001/AD/C-MVENGUE/CIPM/SIGAMP/2024 DU 22/02/2024 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AAO/C-MV/CIPM/2024 DU 01/02/2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service des Marchés Publics de la Mairie de MVENGUE, au plus tard le 15/03/2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention:</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, au Service des Marchés Publics de la Mairie de MVENGUE, au plus tard le 15/03/2024 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention:</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15/03/2024 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Mairie de MVENGUE, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 15/03/2024 à 14 heures précises dans la salle de réunions de la Mairie de MVENGUE, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

MVENGUE le 22 Février 2024

Le MAIRE

AMBASSA Théodore

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°004/ADD/ C-AKGA/CIPM/2024 RELATIF AU DAON°04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2024 DU 26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A MEKONG (14) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie d'Akonolinga, au plus tard le 04/03/2024 à 12 heures et devra porter la mention suivante : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2024 DU 26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A MEKONG(14), EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les dates et les heures limites de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévues le 04/03/2024 à 12 heures pour les dépôts, et 13 heures pour l'ouverture sont modifiées ainsi qu'il suit : Date et heure limite de dépôt des offres : Le 18/03/2024 à 12heures précises ; Date et heure d'ouverture des offres : Le 18/03/2024 à 13heures précises. Les entreprises ayant déjà acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie d'AKONOLINGA, retirer les documents complémentaires dudit dossier. Le reste sans changement</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps dans la Salle des Actes de la Mairie d'Akonolinga le 04/03/2024 à 13 heures précises, par la Commission interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les dates et les heures limites de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévues le 04/03/2024 à 12 heures pour les dépôts, et 13 heures pour l'ouverture sont modifiées ainsi qu'il suit : Date et heure limite de dépôt des offres : Le 18/03/2024 à 12heures précises ; Date et heure d'ouverture des offres : Le 18/03/2024 à 13heures précises. Les entreprises ayant déjà acquis le Dossier d'Appel d'Offres, sont priées de passer à la Mairie d'AKONOLINGA, retirer les documents complémentaires dudit dossier. Le reste sans changement</p>

AKONOLINGA le 4 Mars 2024

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°005/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 DU 01 MARS 2024 SERVICES DE CONSULTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'ELECTRIFICATION DANS LES DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, MBERE ET VINA, DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue du **recrutement d'un consultant (bureau d'études) pour la réalisation du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du projet d'Electrification dans les Département du Faro et Deo, Mbéré et Vina, dans la Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification rurale et d'Accès a l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE).**

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter le **Point 6** des « Termes de référence ».

3. Consistance des prestations

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 5 « Profil du consultant »** des « Termes de référence »

Les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.18 et 3.20, celles des paragraphes 3.21 à 3.23, ainsi que celles du paragraphe 3.32, du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêt, d'éligibilité et de fraude et corruption, seront appliquées

4. Participation et origine

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du **Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2^e sortie**, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à aer_perace@yahoo.fr ; fjonkwa@yahoo.co.uk, avec copie à ibessong@gmail.com et schegue2014@gmail.com.

Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

5. Remises des offres

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **25 Mars 2024** ;

Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP** ;

Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale)** ;

Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), cinquième édition de septembre 2023.

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°005/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 du 1^{er} mars 2024 relatif au recrutement d'un consultant (bureau d'études) pour la réalisation du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) du projet d'Electrification dans les Département du Faro et Deo, Mbéré et Vina, dans la Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification rurale et d'Accès a l'Electricité dans les Régions sous desservies du Cameroun (PERACE) ».

6. Composition du dossier

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.

Contenu du dossier :

- i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;
- ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
- iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ; Cf. Point 5 des TDR en annexe.
- iv. Les curriculum vitae (présentant les détails en termes d'années et mois de l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé (la présence des ressortissants camerounais serait un atout) ;
- v. La méthodologie détaillée et l'organisation de l'équipe des experts du consultant et le plan de travail ;
- vi. La logistique qui sera déployé dans le cadre de cette mission ;
- vii. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. **Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous.**

7. Critères d'évaluation

La méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, sera appliquée.

8. Renseignements Complémentaires

Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

COMMUNE DE FOUMBAN

DECISION N° 01/024/DM/C.FBAN/SG/STADU PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX RECONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE FOUMBAN
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

DECIDE

Article 1 : LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST, sont attribués à LA SOCIETE RAUBEX SYSTEMA P.L.C, BP : .393 Limbe; TEL.: 690 34 26 61/678 74 84 92, pour un montant de (y compris le rabais d'un miMion) : 98 000 000 (quatre-vingt-dix-huit million) francs CFA TTC et d'un délai de livraison de : quatre (04) MOIS

Article 2 : Le marché devra impérativement être signé et enregistré au soin de l'Entreprise Adjudicataire dans les délais prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera

FOUMBAN le 5 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 01/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU DAO N°001/AONO/C-BATIÉ/ CİPM-TBEC /2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CERTAINS EDIFICES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE BATIÉ, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BATIE le 20 Mars 2024

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE BATIE

COMMUNIQUE N° 02/C/C-BATIE/SG/STPORTANT ADDITIF AU N°002/AONO/C-BATIÉ/CIPM-RTE/2024 DU 02/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES ROUTES COMMUNALES ET AUTRE TERRASSEMENT DANS LA COMMUNE DE BATIE, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX EN PROCÉDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

BATIE le 20 Mars 2024

Le MAIRE

DOMBU

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURISATION DU CAMP DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À BACDONKO, DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5815 104 04 641543 4642 11426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment ;
LOT 100 : TRAVAUX PRÉPARATOIRES ;
LOT 200 : FONDATIONS ;
LOT 300 : ELEVATION (h=2,38 m hors sol) ;
LOT 400 : ENTREE ;
LOT 500 : PEINTURE ;
LOT 600 : ELECTRICITE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante dix millions (70 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par une **Délégation Automatique du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **soixante quinze mille (75 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 13/03/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°01/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 13/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DE SÉCURISATION DU
CAMP DES LOGEMENTS D'ASTREINTE À BACDONKO, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU
FARO.
(Procédure d'Urgence)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des

plis ;
 d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le **MINMAP** ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725.**

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 13 Février 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000010/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE MT/BT TRIPHASE DES LOCALITES AKOMNYADA I, AKOMNYADA II, ASSANZOA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBALMAYO, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité (**FDSE**) du MINEE, exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification rurale MT/BT triphasé des localités Akomnyada I, Akomnyada II, Assanza dans l'Arrondissement de Mbalmayo, Département du Nyong et So'o, Région du Centre

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La construction d'un réseau MT triphasé en câble almelec 3*34mm² sur 4,5 km ;
- La construction d'un réseau mixte MT/BT triphasé en câble almelec 3*34mm² et câble préassemblé 3X70mm² + NP+ 2EP sur 4,5 km ;
- La fourniture et pose de deux (02) postes triphasés H61, 100 kVA, 30 kV ;
- La construction d'un réseau BT triphasé 3X70mm² + NP+ 2EP sur 1 km ;
- La pose de 30 branchements et abonnements Eneo 2 fils et 4 fils ;
- Pose de 05 lampadaires LED pour éclairage publiques.
- Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables est de **deux cent soixante-seize millions cent-vingt-six mille (276 126 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité MINEE, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP (<https://www.marchespublics.cm>)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<https://www.marchespublics.cm>), au plus tard le 28 MARS 2024 à 14 heures précises.

Dans le cadre de cet appel d'offres les offres sont uniquement déposées en ligne. Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe du présent DAO

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 05 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **Cinq millions cinq cent vingt-trois mille (5 523 000)francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Celle-ci est de **Cinq millions cinq cent vingt-trois mille (5 523 000)francs CFA.**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps **sur la plateforme COLEPS.**

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques *et* financières

aura lieu le **28 MARS 2024** à **15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants **dûment mandatés** et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 80 % de Oui ;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon et de défaillance dans les Marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière d'un montant ? 55 000 000 FCFA ;
6. Méthodologie et Plan d'exécution ;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offres aura été évaluée **moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MINT/CIPM/2024 DU 29/02/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DES TRANSPORTS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la dynamique d'équiper les services du Département ministériel dont il a la charge, le Ministre des Transports, Maître d'Ouvrage, lance sur financement du Budget d'Investissement Public, pour le compte de l'exercice budgétaire 2024, un appel d'offres national ouvert pour l'acquisition du matériel informatique pour les services centraux et déconcentrés.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent : (la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception par le maître d'Ouvrage...)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 60 000 000 (soixante millions) francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **58 46 158 03 340010 524211**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables au service des Marchés du Ministère des Transports porte N° C120, téléphone 2 22 23 31 73, dès publication du présent avis.

La version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> , <http://www.publicscontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés du Ministère des Transports porte N° C120, téléphone 2 22 23 31 73 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 80 000 (quatre-vingt mille) francs CFA au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEP'S disponible aux adresses sus - indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au service des Marchés du Ministère des transports porte N° C120, téléphone 222 23 31 73, au plus tard **le 27/03/2024 à 13 heures** et devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/MINT/CIPM/2024 DU 29/02/2024 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE AU MINISTERE DES TRANSPORTS (en procédure d'urgence) »

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEP'S au plus tard le 27/03/2024 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de 03 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 1 200 000(un million deux cent mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres aura lieu **le 27/03/2024 à 14 heures** dans la salle de conférences du bâtiment rond du Ministère des Transports par la commission interne de passation des marchés

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture,
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
 - Absence d'un prix unitaire quantifié,
 - Absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant,
 - Non-conformité du mode de soumission en cas de soumission en ligne ;
 - Non-respect du format de fichier des offres en cas de soumission en ligne ;
 - Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEP'S en cas de soumission en ligne.
 - La non satisfaction d'au moins 80% des critères essentiels
 - Absence ou non-conformité de toutes autres pièces au-delà de 48 h .
- NB : Toutes les pièces du dossier administratif devront être conformes.

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Présentation des offres ;
- Références antérieures de l'entreprise ;
- Le service après-vente (garantie des équipements) ;
- Méthodologie, Planning et délai de livraison.
- Organisation de la structure ;
- Conformité du matériel aux spécifications du CCAP et CCTP
- Indisponibilité d'au moins un technicien supérieur en maintenance informatique.
- Personnel d'appui (technicien supérieur en maintenance informatique bac+2)
- Moyens logistiques
- Capacité financière

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre présente les critères de qualification administrative, technique et financière requises et évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales du Ministère des Transports, Service des Marchés, Tél 222 23 31 73 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

ASSISTANTE TECHNIQUE

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000011/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET POSE DES SUPPORTS BETONS DU RESEAU
ELECTRIQUE SUR L'AXE NKADIP-MEFOMO-OKOM-NTANG-NKOLMEWOUT, DANS L'ARRONDISSEMENT
DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT :
FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE
D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ DU MINEE
(FDSE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (FDSE), exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de rehabilitation et pose des supports betons du reseau electrique sur l'axe Nkadip-Mefomo-Okom-Ntang-Nkolmewout, dans l'Arrondissement de Mbankomo, Departement de la Mefou et Akono, Region du Centre.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit :
Rehabilitation du reseau Moyenne Tension (MT) triphasee 3x34,4 mm² et reseau mixte MT/BT existant ;
Fourniture et pose de poste des transformations H61 triphasée et des IACM ;
Rehabilitation du reseau basse tension (BT) triphasée 3 x 70 mm² + NP+2EP en cable pre-assemblé du carrefour Mefomo à la mission catholique ;
les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cent Quatre Vingt Trois millions Quarante Un mille Cent Trente Six (183 041 136) francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Développement du Secteur de l'Electricité du MINEE (FDSE), exercice 2024 .

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP (<https://www.marchespublics.cm>)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<https://www.marchespublics.cm>), au plus tard le 29 MARS 2024, à 14 heures précises,.

Dans le cadre de cet appel d'offres les offres sont uniquement déposées en ligne. Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe du présent DAO

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 05 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à six (06) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission(2%) est de Trois Millions Six Cent Soixante Mille (3 660 000) francs CFA L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps sur la plateforme COLEPS.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29 MARS 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées;

Note technique inférieure à 80% de Oui;

Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

14. 2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

Présentation de l'Offre ;

Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;

Moyens matériels ;

Moyens humains de l'entreprise ;

Capacité financière à hauteur de 36 600 000 millions ;

Méthodologie et Plan d'exécution;

Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28 FEVRIER 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE
BILINGUE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU
NORD. (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de REY-BOUBA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de REY-BOUBA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- LOT 100 - TRAVAUX PREPARATOIRES
- LOT 200 – TERRASSEMENT
- LOT 300 – FONDATIONS
- LOT 400 - MACONNERIE ET BETON ARME EN ELEVATION
- LOT 500 - CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND
- LOT 600 - MENUISERIE BOIS
- LOT 700 - MENUISERIE METALLIQUE
- LOT 800 - PLOMBERIE SANITAIRE
- LOT 900 – ELECTRICITE
- LOT 1000 - REVETEMENT MURS ET SOLS DES TOILETTES
- LOT 1100 – PEINTURE
- LOT 1200 – VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Trente millions (30 000 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un seul LOT.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP) du MINEDUB, Exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat particulier de la commune de REY-BOUBA, Publics, Tél : **696 538 033** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès de la Commune de Rey-Bouba, sise à l'hôtel de Ville de REY-BOUBA, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale de REY-BOUBA**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07) exemplaires** dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Commune de REY-BOUBA, Service de la Passation des Marchés, au plus tard **21 mars 2024 à 13h00** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°002/AAONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28/02/2024

RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

(EN PROCEDURE D'URGENCE).

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **Trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix jours (90) jours** et d'un montant de **Six cent mille (600 000) FCFA TTC**, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de REY-BOUBA sise à l'Hôtel de Ville de REY-BOUBA, dans la salle des actes de ladite commune de REY-BOUBA, le **21 mars 2024** à **10h00** précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (Oui ou Non).

1. 1. Principaux critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Non-conformité du modèle de soumission ;

- Etre titulaire d'un marché abandonné durant les précédentes années budgétaires (2021, 2022 et 2023).

1. 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entreprise	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins **70 %** des OUI seront éligibles à l'analyse financière.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 103 et 104), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de REY-BOUBA, Service de Passation des Marchés, Tel : 696 53 80 33

GAROUA le 28 Février 2024

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE NKONDJOCK

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NOTICE N°006/ONIT/NKONDJOCK-C/YINKONDJOCK-ITB/2024 OF 01/03/2024 FOR CONSTRUCTION WORK OF STOCKING STORE AT MALE IN NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION, LITTORAL REGION, IN EMERGENCY PROCEDURE.

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2024 budgetary exercise, the Mayor of NKONDJOCK Council, Contracting Authority, hereby launches in emergency an Open National Invitation to tender for **construction works of of stocking store at MALE in NKONDJOCK Council, NKAM Division, Littoral Region**, in emergency procedure.

2. Nature of services

The works consist of the construction of a main building with office and annexe store. These works take into account all aspects of construction according to current standards and the rules of the art, including the necessary Implementations and the completion of the building.

The works are defined within the general terms of order of works and bill of quantities, estimated in this contract. The services of this contract include:

- Preparatory work;
- Foundations;
- Masonry and Elevations;
- Roofing and framing;
- Metal joinery and wood;
- -Coatings and painting;
- Electricity;
- Vitrierie;
- VRD and DIVERS.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands is **twenty three millions (23 000 000) CFA Francs**.

4. allotment

The works are subdivided into tone (01) lot.

5. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Public Works and Buildings Companies established in Cameroon, subject to the tax system and having the necessary technical and financial capacity.

6. Financing

The work under this invitation to tender is financed by the Public Investment Budget of the Ministry of Agriculture and rural Development, 2024 budgetary exercise, Record Number : , Charge :

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours at the Secretariat of the Mayor of NKONDJOCK Council as soon as this Invitation to tender has been published.

8. Acquisition of tender file

The tender file may be obtained from the Secretariat of the Mayor of NKONDJOCK Council upon publication of this Invitation against payment of a non-refundable sum of **thirty five thousand francs (35 000) CFA francs**, payable to the Municipal Treasury of NKONDJOCK Council

9. Submission of bids

Each offer is drafted in English or French in seven (07) copies including the original and six (06) copies marked as such, should reach the Secretary of the Mayor of NKONDJOCK Council, latest than **26/03/2024 at 10 a.m** and should bear the following subscription:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NOTICE N°006/ONIT/NKONDJOCK-C/YINKONDJOCK-ITB/2024 OF
01/03/2024
FOR CONSTRUCTION WORK OF STOCKING STORE AT MALE IN NKONDJOCK COUNCIL, NKAM DIVISION,
LITTORAL REGION, IN EMERGENCY PROCEDURE
“TO BE OPENED ONLY DURING THE BIDS OPENING SESSION”**

10. Delivery deadline

The maximum execution delay provided for by the Project Owner for the execution of the works subject of this tender shall be **three (03) months**.

11. Bid bond

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond drawn up by a bank of the first order approved by the Ministry of Finance and listed in file number 11 of the DAO, amounting to 2% of the estimated amount either **four hundred and sixty thousand (460 000) CFA Francs** and valid for **thirty (30) days** beyond the original date of validity of the bids.

12. Admissibility of bids

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority (Senior Divisional Officer, Divisional Officer...) in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must not be older than three preceding the original date of submission of bids (3) months or must not have been established after the signing of the tender notice. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible. Especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in single phase. The opening of the administrative, technical and financial documents shall take place on the **26/03/2024 at 11 a.m**, local time in the Internal Committee Tenders Board of NKONDJOCK Council works Office.

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice

14. Evaluation criteria

Eliminatory criteria

- a) Absence of Bid bond ;
- b) Absence 48 hours after offers deposit, less than one piece of administrative offer except Bid bond;
- c) Non-conformity 48 hours after offers deposit, less than one piece of administrative;
- d) False declaration in the Tender file of the Bidder no matter the file ; For This effect the contracting authority and DCTB has the reserves and right to authentify all the documents which seems not to correct.
- e) Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, not signed and dated at the end) ;
- f) Incomplete technical offers for absence of:
 - Site visiting and picture report ;
 - Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
 - Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation ;
- g) Non existence in technical offers of the aspect « organisation, méthodology et planning » ;
- h) Omission of one quantified price in the BPU and DQE;
- i) Incomplète financial offers for absence of suitable pieces:
 - Submission letter ;
 - Unitaries prices bordereau (BPU) accordind to the model with HTVA prices in chiffers and letters;
 - quantitative and estimative détail (DQE);
 - Unitaries prices under details;
- j) Non satisfactory of 23 Yes /28 or less than 80% of Essential Criteria.

Essential Criterias :

- v) References of the Enterprise ;
- vi) Availability of materials and Essential Equipment ;
- vii) Experience of supervisory personnel;
- viii) Methodology and Planning of Execution.

Only the Proponents who have obtained 70% of YES will be qualified for the rest of the procedure and will have their Financial Offer analysed.

15. Award

The Contract will be awarded to the Bidder submitting the lowest evaluated Bid, not having an abnormally low price and fulfilling the technical and administrative capacities required.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for 90 days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Additional information can be obtained during working hours at the NKONDJOCK Council Secretariat

Corruption

For all acts of corruption, call through the free numbers 673 205 725 / 699 370 748

Addition to the invitation to tender

The Project Owner or Contracting Authority can modified or delete this Open National Invitation to Tenders before the date of opening of bids.

NKONDJOCK le 1 Mars 2024

Le MAYOR

LOMBAT DIBACK Serge Alexis

COMMUNE DE YABASSI

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N° 008/ONIT/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04TH MARCH 2024 FOR THE REHABILITATION WORKS OF YABASSI SAR-SM AND BONADISSAKE PRIMARY PBLIC SCHOOL– NKAM DIVISION – LITTORAL REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2024 FISCAL YEAR

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Public Investment Budget for the year 2024, the Mayor of YABASSI, contracting authority, launches an Open National Invitation to tender in emergency procedure FOR THE REHABILITATION WORKS OF YABASSI SAR-SM AND BONADISSAKE PRIMARY PUBLIC SCHOOL– NKAM DIVISION – LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The works of this invitation to tender are described in the descriptive and quantitative estimates.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at/

LOT 1 SAR/SM DE YABASSI	10 000 000 (ten millions) F CFA
LOT 2 BONADISSAKE PRIMARY PUBLIC SCHOOL	25 000 000 (twenty five millions) F CFA

4. allotment

LOT 1	Yabassi SAR/SM
LOT 2	BONADISSAKE PRIMARY PUBLIC SCHOOL

5. Participation and origin

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to carry out building construction works.

6. Financing

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB), fiscal year 2024 of the Republic of Cameroon, imputation

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours as of publication of this offer at YABASSI Council.

8. Acquisition of tender file

The tender documents can be obtained at working hours at YABASSI Council as of publication of this Offer, against presentation of a receipt of payment of a nonrefundable sum of **fifty five thousand (55 000) FCFA** to the YABASSI municipal treasury.

9. Submission of bids

Each offer in French or English in seven (07) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such will have to be dropped at the YABASSI Council in sealed envelope latest on the **28th March 2024 at 11 AM** and should be entitled:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N° 008/ONIT/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04th MARCH 2024
FOR THE REHABILITATION WORKS OF YABASSI SAR-SM AND BONADISSAKE PRYMARY PBLIC SCHOOL-
NKAM DIVISION – LITTORAL REGION
«TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»**

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the implementation of the project subject of this tender is three (03) months as from the notification of the order of service startup.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount of:

LOT 1 SAR/SM DE YABASSI	200 000 (two hundred thousand) F CFA
LOT 2 BONADISSAKE PRIMARY PUBLIC SCHOOL	500 000 (five hundred thousand) F CFA

, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

To avoid rejection, the administrative documents required must imperatively be produced originals or copies certified by the issuing service or administrative authority, in accordance with the provisions of the Regulations of the Tender. Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender dossier will be declared inadmissible. Including the absence of a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance or the failure models of parts of the Tender Dossier, will result in rejection of the offer.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on **the 28th March 2024 at 12 AM** by the Internal Tender Board of YABASSI Council, at the YABASSI Council. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good knowledge of the case.

14. Evaluation criteria

Main eliminatory criteria

- Lack of the bid bond of the tender file ;
- Incomplete financial offers for absence of:
 - ? Submission letter of the tender file ;
 - ? A quantified unit price ;
- False declarations or falsified documents ;
- Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, signed and dated at the end) ;
- Lack of the attestation of the site inspection, the report, whit a color picture showing a place of the locality;
- Incomplete technical offers for absence of:
 - ? Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
 - ? Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation;
 - ? The aspect « organization, methodology et planning ;

Main qualification criteria

The criteria of qualification of the candidates will focus on:

- Administrative personnel (08 rubrics) yes/no
- Availability of equipment (02 rubrics) yes/no
- References of the company (02 rubrics) yes/no
- The organization and understanding of the project (05 rubrics) yes/no
- Presentation of tenders (03 rubrics) yes/no

Failure to respect at least 16/20 of items leads to the elimination of the Offer in accordance with evaluation rubrics.

15. Award

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

NB: The same bidder can be awarded both lots.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days as from the deadline set for the sub-mission of tenders.

17. Complementary information

Complementary information may be obtained at working hours at the YABASSI Council and at the Divisional Delegation of Publics Works of Nkam.

- You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the le process of the award, execution and execution of public contracts.

YABASSI le 4 Mars 2024

Le MAYOR

EBA JEAN MIRABEAU

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/OBC/CIPM/2024 DU 26/02/2024 RELATIF A LA FOURNITURE DU PAPIER BROUILLON, PAPIER CANSON, CALQUE ET AUTRES PETITS MATERIELS A L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN POUR LE COMPTE DES EXAMENS DE LA SESSION 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE DU BACCALAURÉAT DE L'EXERCICE 2024

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la préparation des examens officiels de l'année 2024, l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de procéder à l'acquisition du papier brouillon, papier canson, calque et autres petits matériels destinés aux examens de la session 2024.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché consistent en la fourniture du matériel désigné ci-après :
32 150 ramettes de 500 feuilles de papier brouillon, format A4 60 grammes, 04 couleurs assorties (bleu, vert, rose, jaune ou bulle) d'égale quantité ;
2 000 pochettes de 50 papiers calque 90gr/m², format A3 ;
1 000 pochettes de 10 papiers canson 180gr/m², format A3.
Le matériel fourni doit être conforme aux spécimens présentés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations concernées, à l'issue des études préalables consolidées dans le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun de l'exercice 2024 est de 90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations seront exécutées en un (01) lot:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises exerçant en République du Cameroun et justifiant des activités dans ce domaine.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, est financée par le Budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2024, imputation 2024-0.0.1-01-7.3.0.0.1-6101.00.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel, contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

9. Remises des offres

Les propositions rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies, marqués comme tels, doivent être déposés sous pli fermé à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au plus tard

le 22 mars 2024 à 12 heures précises et devront porter la mention :
« **Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/OBC/CIPM/2024 du 26/02/2024 Relatif à la fourniture du papier brouillon, papier canson, calque et autres petits matériels à l'Office du Baccalauréat du Cameroun pour le compte des examens de la session 2024.**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est fixé à 15 (quinze) jours ouvrables par lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission strictement conforme au modèle du Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de ladite garantie est d'un million huit cent mille (1 800 000) FCFA. Elle sera établie par un établissement bancaire ou d'une compagnie d'assurances agréés par le Ministère des Finances.

La caution sera valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office dès notification du marché, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Toutefois, le cautionnement provisoire de l'entreprise adjudicataire restera valable et ne sera libéré qu'après constitution du cautionnement définitif

Une caution de soumission produite, mais n'ayant aucun rapport avec la consultation sera considéré comme absente et l'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis entraîne le rejet de l'offre concernée conformément aux dispositions des articles 101 et 103 de la circulaire n°0001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de 03 (trois) mois à la date d'ouverture des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication du Dossier d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu en un temps dans les locaux de l'Office du Baccalauréat du Cameroun **le 22 mars 2024 à 13 heures précises, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité de l'original de la caution de soumission au modèle du DAO à l'ouverture;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après le délai réglementaire (48h) accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM), à l'exception de la caution de soumission;
- fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- non-disposition de 80% des critères essentiels ;
- Offres produites en nombre insuffisant ou absence de l'original de l'offre.

2. Critères essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire avec un minimum favorable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur :

- Présentation générale de l'offre (sommaries, pièces dans l'ordre et intercalaires couleurs) ;
- Références professionnelles du soumissionnaire dans les prestations similaires (avoir fait au moins deux (02) marchés d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) CFA TTC chacun avec documents justificatifs à l'appui : première et dernière pages des contrats avec PV attestant la bonne exécution des prestations, bons de livraison) ;
- Chiffre d'affaires annuel moyen des trois dernières années d'un montant supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA;
- Accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières attestée par une banque reconnu par le MINFI d'un montant supérieur ou égal à cent millions (100 000 000) de FCFA;
- Qualité du matériel en conformité avec les spécifications techniques du D.A.O ;
- Délai de livraison inférieure ou égale à quinze (15) jours ouvrables ;

Preuve d'acceptation des conditions du Marché (CCAP et DF paraphés à chaque page, datés signés et cachetés à la dernière page).

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun au Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel, Bureau des Marchés, B.P 13904 Yaoundé - Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67/222 30 32 80/222 30 32 81 Yaoundé, Email : officeba

Corruption et mauvais pratiques

Pour toute tentative de corruption au faits de mauvais pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (237) 673 205 725/ 699 370 748.

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 13 /2024/DC/C-DTKA/CIPM/AI DU 01/03/2024 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LE REBOISEMENT DU BOIS COMMUNAL À DATCHEKA, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L' EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2024, le Maire de la Commune de Datcheka, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation en procédure normale pour le reboisement du bois communal à Datcheka, Arrondissement de Datcheka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent les opérations de reboisement suivantes :

- La préparation de la parcelle à reboiser ;
- Le piquetage ;
- La trouaison ;
- La désinfection et la fertilisation des trous ;
- La mise en terre des plants ;
- La fourniture de matériels sur le site à reboiser.

3. Cout Prévisionnel

L'objet de la présente Demande de Cotation est financé par **le Budget Investissement Public du MINEPDED, Exercice 2024** pour un coût prévisionnel de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

L'objet de la présente Demande de Cotation est financé par le **Budget Investissement Public du MINEPDED, Exercice 2024.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Datcheka.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **trente mille (30 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de Datcheka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Mairie de Datcheka, au plus tard le 28/03/2024 à **13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

**N° 13 /2024/DC/C-DTKA/CIPM/AI DU 01/03/2024
EN PROCÉDURE NORMALE POUR LE REBOISEMENT DU BOIS COMMUNAL À DATCHEKA,**

**DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE L' EXTRÊME-NORD
À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT >>**

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

90 Jours

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **deux cent mille (200 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 28/02/2024 à **14 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Datcheka, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La présentation d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence d'au moins une (01) référence dans le projet de la fourniture ou d'équipement ;
5. Le Candidat déclaré non qualifié après analyse à base des critères essentiels ;

Sous peine de rejet la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur)	OUI/NON
2	Références de l'entreprise : production d'au moins 2 deux (02) copies de lettre-Commandes exécutées par l'entreprise pour les deux dernières années (1 ^{ère} et dernière pages + PV de réception) de fourniture des équipements agricoles et de réalisation des travaux verts	OUI/NON
3	Chiffre d'affaire d'au moins 30 000 000 (trente millions) francs CFA	OUI/NON
4	La preuve d'acceptation de la Lettre-Commande : Projet de Lettre-Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la dernière page	OUI/NON

NB : Seul les soumissionnaires ayant obtenu **quatre (0) 4 « OUI » sur quatre (04)** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentielle à toutes les prescriptions du présent Dossier de Consultation et ayant présenté la partie financière évalué la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

N/D

DATCHEKA le 1 Mars 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 010 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SEGMENTATION DES MARCHES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT CONVERGENT ET APPUI A LA MISE A JOUR DES OUTILS DE REGULATION DES MARCHES DATE : 1ER MARS 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET FAIT SUITE A L'AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES DE CE PROJET PUBLIE DANS LE JOURNAL DES MARCHES (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROUN TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) qui résulte d'un accord entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le secteur des télécommunications et TIC au Cameroun est en pleine évolution malgré que La contribution du secteur au PIB soit encore assez modeste. Le Cameroun a un énorme potentiel pour accélérer^[1] son développement à travers le secteur numérique, et le secteur est encore sous-exploité. La croissance est modeste dans le secteur numérique, en particulier dans la téléphonie mobile. L'internet et l'écosystème numérique a également connu une croissance rapide au cours des dernières années. Sur la base de la DE4A (Digital Economy for Africa) réalisée par la Banque mondiale en 2019, de nombreux défis structurels ont été identifiés dans le secteur numérique, principalement liés aux infrastructures et aux politiques telles que la capacité institutionnelle de stimuler correctement la croissance, de favoriser la concurrence, de faciliter l'investissement et d'encourager l'innovation dans le secteur numérique.

Le développement de l'économie numérique et la convergence des réseaux entraînent le changement de paradigme dans la régulation du marché des communications électroniques et du numérique en générale, d'où la nécessité pour le régulateur de mieux apprécier la segmentation desdits marchés et se doter d'outils de régulation adaptés. Afin d'y parvenir, il est nécessaire de déterminer dans le cas du Cameroun, les marchés pertinents du secteur des communications électroniques et du numérique et d'identifier les opérateurs y exerçant une influence significative, assortie des obligations qui doivent leur être imposées.

Cette étude devrait permettre de doter l'Agence de Régulation de Télécommunications d'outils d'analyse du marché permettant à moyen terme de redéfinir les conditions d'une concurrence saine et loyale dans le secteur du numérique.

2. Objet

2.1- Objectif global

L'objectif de cette étude est de procéder à la segmentation du marché des communications électroniques et du numérique, ainsi qu'à l'élaboration des outils de régulation desdits marchés.

2.2- Objectifs spécifiques

Il s'agira plus spécifiquement de :

- de segmenter le marché des communications électroniques et du numérique ;
- de définir les marchés pertinents ;
- d'identifier les acteurs ayant un pouvoir de marché significatif sur chaque segment de marché ;
- d'élaborer et mettre à jour les outils de régulation ;
- de renforcer les capacités du personnel de la réglementation et de la régulation.

2- Résultats Attendus

- le marché des communications électroniques et du numérique est segmenté ;
- les marchés pertinents sont définis ;
- les acteurs ayant un pouvoir de marché significatif sur chaque segment de marché sont identifiés ;
- les outils de régulation sont élaborés et mis à jour ;
- les capacités du personnel de la réglementation et de la régulation sont renforcés ;

3. Période d'exécution

La durée de réalisation de ce projet est estimée à six (06) mois soit 24 semaines

4. Participation et origine

Le Cabinet à sélectionner devra être un Cabinet/Groupement de Cabinets Conseil (s) spécialisé en télécommunications et technologies de l'information et de la communication (TIC). Il devra justifier (i) d'au moins dix (10) ans d'expérience générale dans le domaine des télécommunications et des TIC (ii) avoir des compétences avérées dans la réalisation des études économiques appliquée à la régulation du secteur des communications électroniques et/ou du numérique, et (iii) disposer d'une expérience avérée d'au moins deux (02) ans dans la réalisation de missions similaires.

Il devra également justifier d'au moins deux (02) expériences comparables dans l'analyse des marchés de communications électroniques dont au moins une (01) en Afrique subsaharienne.

NB : En cas de groupement, l'un des partenaires du groupement doit être un cabinet local ayant des compétences dans le domaine

PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La sélection du consultant se fera selon la méthode de « Sélection fondée sur la qualité et le coût » (SFQC) au regard du montant telle que décrite dans le Règlement de la passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 revue en octobre 2017, puis août 2018 et novembre 2020,. La langue de travail est le français ou l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit règlement, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

Les offres rédigées en français ou en anglais devront les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;
- La justification du statut juridique du prestataire ;
- Les pièces justificatives (copies des marchés similaires, PV de réception ou attestation de services fait) permettant la vérification des critères de sélection tel que présenté ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

5. Remises des offres

Délai de dépôt des manifestations d'intérêts, adresse et obtention des informations complémentaires

- Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP du Projet au numéro de téléphone : (237) 242 237 222 Email : procurement_seg@patnuc.cm soit par courriel à : procurement_seg@patnuc.cm Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {CONSULTANT}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf). Toute offre non conforme sera rejetée.

soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. :+ (237) 242 237 222

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 010 DU 1^{er} Mars 2024 RELATIF D'UN CONSULTANT CONSULTANT POUR LA REALISATION DE L'ETUDE SUR LA SEGMENTATION DES MARCHES DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUE DANS UN ENVIRONNEMENT CONVERGENT ET APPUI A LA MISE A JOUR DES OUTILS DE REGULATION DES MARCHES »

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE MINTOM

AVIS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°004/AONO/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE ZOULABOT(BAKA) – CARRIÈRE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DÉPARTEMENT DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L'Appel d'Offres porte sur l'exécution des travaux DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE ZOULABOT(baka) – CARRIÈRE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DÉPARTEMENT DJA ET LOBO, RÉGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes:

- Installation;
- Amené et repli du matériel
- Débroussaillage ;
- Dégagement de l'emprise ;
- Terrassement ;
- Fourniture et pose des buses métallique
- Remblais et déblais

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de 40 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le MINTP. Le coût prévisionnel de l'ensemble des travaux prévus dans le présent Appel d'Offres National Ouvert est de 40 000 000 FCFA Toutes Taxes Comprises

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services de la Mairie DE MINTOM.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans la commune DE MINTOM , sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **50 000 (cinquante- Mille) Francs CFA**. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation. Celle-ci se délivre dans les services de la recette municipal de Mintom

8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en six (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services de la Commune DE MINTOM, **au plus tard le 16/02/2024 à 14H30min**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'offre national ouvert N°004/AONO/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux DES POINTS CRITIQUES DE LA ROUTE ZOULABOT(baka) – CARRIERE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT : BIP MINTP 2024.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux de chaque lot est trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à 800 000 FCFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres le **22/03/2024 à 14h 30 min** ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 22/03/2024 à 15h 30 min, dans la salle de conférence de la Mairie DE MINTOM.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence ou non-conformité non régularisé après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- b) Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieures dans l'attribution des nouveaux marchés) ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées dans l'offre du soumissionnaire ;
- d) Absence d'une attestation acceptation des clauses des cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP) ;
- e) Absence de la Caution de soumission ;
- f) Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées en fonction des dix (10) critères essentiels ci-après :

1. Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur trois (03) critères ;
2. Le Matériel de chantier à mobiliser sur quatre (04) critères ;
3. Références de l'Entreprise sur deux (02) critères.
4. Méthodologie sur un (01) critère

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services de l'autorité contractante, notamment à la Mairie DE MINTOM pendant les jours ouvrables.

MINTOM le 28 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE Dibol

COMMUNE DE MINTOM

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 POUR
L'ÉLABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MINTOM FINANCEMENT :
BIP MINH DU, EXERCICES 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le recrutement d'un consultant pour l'étude en vue de l'élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme de la Commune de MINTOM Le présent appel d'offres fait suite à l'appel à manifestation d'intérêt N° 001/ASMI/SIGMAP /2024 DU 22/01/2024

2. Consistance des prestations

Cette étude vise à cadrer le développement de la Commune de MINTOM à travers une organisation des zones urbaines et à urbaniser, une protection des zones naturelles et une réglementation de l'occupation du sol pour un développement socio-économique et spatial harmonieux et durable. De manière spécifique, il s'agira pour le prestataire de :

- Réaliser la cartographie de base ;
- Faire un état des lieux assorti d'un bilan diagnostique de la situation actuelle ;
- Dégager la vision de développement de la commune, les orientations stratégiques, les objectifs et axes de développement ;
- Elaborer un plan d'affectation des sols en collaboration avec les autres administrations sectorielles (MINADER, MINEE, MINTP, MINEBASE, etc.) et proposer les infrastructures et équipements de proximités ;
- Délimiter le périmètre urbain de la commune à l'horizon du PSU ;
- Elaborer une stratégie de mise en œuvre et de mobilisation des ressources ;
- Elaborer un Programme d'Investissements Prioritaires à court, moyen et long terme ;
- Produire un règlement d'urbanisme qui servira de boussole pour la mise en œuvre du PSU. Y définir le périmètre de chacune des zones

d'affectation et édicter, pour chacune d'elles, les règles, restrictions et servitudes particulières d'utilisation du sol.

L'étude sera réalisée suivant les missions ci-après :

- Mission 1 : Diagnostic territorial et constitution de la base de données ;
- Mission 2 : Programmation des besoins et formulation des scénarii d'aménagement ;
- Mission 3 : Développement du scénario retenu et élaboration du règlement d'urbanisme.

3. Cout Prévisionnel

. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à cinquante millions (50 000 000) de FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation N° 001/ASMI/SIGMAP /2024 DU 21/01/2024 Il s'agit de :La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats figurant sur la liste restreinte élaborée après appel à manifestation N° 001/ASMI/SIGMAP /2024 DU 21/01/2024 Il s'agit de :

N° B E T ADRESSES

- 1 ENSERBAT SARL BP : 8037 Douala
- 2 Le COMPETING BP : 7214 Yaoundé
- 3 BREIT CONSULTING SARL BP : 31 449 Yaoundé
- 4 KEYS SERVICES BP : 510 Yaoundé

5. Financement

L'étude objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, exercices 2024 et suivant. Le montant prévisionnel des prestations est estimé à cinquante millions (50 000 000) de FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au service technique de la mairie de Mintom dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis au service technique, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **50000 (cinquante milles) FCFA** payable à la recette municipale.

8. Remises des offres

Les documents constituant l'Offre seront remis en trois volumes ci-après, placés chacun sous simple enveloppe dont :

Volume 1 : Pièces administratives ;

Volume 2 : Offre Technique ;

Volume 3 : Offre Financière.

Toutes les pièces constitutives des offres (Volumes 1, 2 et 3), seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en question

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO, séparées par des intercalaires de couleur identique et reliées.

Chaque offre, sous peine de rejet, sera rédigée en français ou en anglais, et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, et devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat générale de la mairie de Mintom , **au plus tard le 22/03/2024 à 14 heures 30 mins**, heure locale. Elle devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 POUR
L'ELABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME DE LA COMMUNE DE MINTOM
FINANCEMENT : BIP MINH DU, Exercices 2024.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des études est de 08 (huit) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou compagnie d'assurances agréé par le Ministère en charge des Finances (la liste figure dans la pièce 13 du DAO), dont le montant est fixé à un million (1 000 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité administrative (Gouverneur, préfet, sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées d'au plus trois (03) mois ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et un délai de 48 heures accordé au(x) soumissionnaire(s) pour en produire.

12. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit :

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques **aura lieu le 22/03/2024 Au plus tard à 15 heures 30mins** précises dans la salle des actes de la mairie de Mintom
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 (70/100).

Seuls les soumissionnaires concernés peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1. Absence ou non-conformité des pièces requises aux prescriptions du présent DAO après un délai de 48 heures
2. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
4. Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
5. Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

- A. Personnel Clé.....50 points ;
B. Références du consultant.....20 points ;
C. Matériel à mobiliser..... 10 points ;
D. Planning et méthodologie proposée20 points ;

Seules les soumissions dont les propositions techniques justifient d'une note supérieure ou égale à soixante et dix (70/100) seront éligibles à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note globale finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

$$N_g = 80 \times \text{Note technique (Nt)} + 20 \times \text{Note financière (Nf)}$$

100

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante :

Soit Fm le montant de la proposition la mieux disante, sa note financière sera prise égale à 100 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la mieux disante sera obtenue par la formule :

$$N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}$$

F

Fm = le montant de la proposition la mieux disante

F = le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du marché.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du service technique de la commune de Mintom, aux heures ouvrables.

MINTOM le 28 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE Dibol

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000012/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA LIGNE ELECTRIQUE MONOPHASEE DU VILLAGE KONDESSONG DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : FDSE DU MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , FONDS DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité (FDSE) du MINEE, exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de la ligne électrique monophasée du village Kondessong dans la Commune de Nkolmetet, Département du Nyong et So'o, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- La réhabilitation du réseau MT monophasé aérien 1*34 mm² ;
- La réhabilitation du réseau BT aérien 4*25mm² ;
- L'installation d'un poste de transformation H61-25KVA ;
- La révision et la mise en service du transformateur mono existant ;
- Les équipements de protection et les branchements ménages.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables est de quarante millions mille six cent quatre-vingt-seize (40 001 696) FRANCS CFA.

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification rurale. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds du Développement du Secteur de l'Electricité MINEE, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armac.cm), au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP (<https://www.marchespublics.cm>).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3^{ème} étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<https://www.marchespublics.cm>), au plus tard le 29 MARS 2024 à 14 heures précises,.

Dans le cadre de cet appel d'offres les offres sont uniquement déposées en ligne. Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe du présent DAO

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 05 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de huit cent mille (800 000)francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres en fonction du lot. Celle-ci est de huit cent mille (800 000) francs CFA.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps sur la plateforme COLEPS.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29 MARS 2024 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

14.1 Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délai de 48 heures ;

Absence de la caution de soumission ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Note technique inférieure à 80 % de Oui ;

Absence de la déclaration sur l'honneur du non-abandon et de défaillance dans les Marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;

Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

14. 2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

Présentation de l'Offre ;

Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;

Moyens matériels ;

Moyens humains de l'entreprise ;

Capacité financière d'un montant ? 8 000 000 FCFA ;

Méthodologie et Plan d'exécution ;

Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offres aura été évaluée moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques « pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°004/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 DU 1ER MARS 2024 SERVICES DE CONSULTANT RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (BUREAU D'ETUDES) POUR LA REALISATION DU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) DU PROJET D'ELECTRIFICATION DANS LES DEPARTEMENTS DU DJEREM ET DU MAYO-BANYO, DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA, DANS LE CADRE DU PROJET D'ELECTRIFICATION RURALE ET D'ACCES A L'ELECTRICITE DANS LES REGIONS SOUS DESSERVIES DU CAMEROUN (PERACE).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La République du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a obtenu de l'Association Internationale de Développement [(IDA) (la « Banque »)] un crédit (ci-après dénommé « fonds ») pour le financement du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Energie dans les Régions Sous Desservies du Cameroun [(PERACE) (ci-après dénommé le « Client/Bénéficiaire »)], et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats pour lesquels cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI) est émis.

2. Objet

L'Emprunteur, représenté par le Coordonnateur du PERACE, sollicite maintenant des manifestations d'intérêt en vue du **recrutement d'un Consultant (Bureau d'études) réalisation du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) projet d'électrification dans les Départements du Djerem et du Mayo-Banyo, dans la Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE).**

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter le **Point 6** des « Termes de référence ».

3. Participation et origine

Le présent ASMI est adressé aux Consultants remplissant les critères de qualifications définis au **Point 5 « Profil du consultant »** des « Termes de référence »

Les dispositions des paragraphes 3.14, 3.16, 3.18 et 3.20, celles des paragraphes 3.21 à 3.23, ainsi que celles du paragraphe 3.32, du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020, respectivement relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêt, d'éligibilité et de fraude et corruption, seront appliquées.

4. Remises des offres

Les Consultants intéressés, pour tout besoin d'information supplémentaire en rapport avec le présent ASMI, peuvent écrire à l'adresse du **Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE), situé à Yaoundé, quartier Dragage, à côté de la SNH, 2^e sortie**, entre 10h00 et 15h00 (heures locales), ou par courriel à aer_perace@yahoo.fr ; fifonkwa@yahoo.co.uk, avec copie à ibessong@gmail.com et schegue2014@gmail.com.

Les adresses ci-dessus sont également celles indiquées pour le retrait des Termes de référence objet du présent ASMI.

La date, l'adresse et l'heure de remise des manifestations d'intérêt sont les suivantes :

Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt : **25 mars 2024** ;

Adresse : **siège de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) situé à Yaoundé, au Quartier Mballa II Dragage, face Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), à la sortie, 2^{ème} entrée à droite à partir de la route principale en allant vers l'ARMP ;**

Heure limite de dépôt : **14 heures (heure locale)** ;

Les dossiers déposés au-delà de ce délai ne seront pas pris en compte.

Le Coordonnateur du PERACE retient le Consultant qui présente le meilleur niveau de qualifications et d'expérience en rapport avec la mission, et l'invite à soumettre ses Propositions technique et financière aux fins de négociations telle que définie dans le paragraphe 7.11 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI), cinquième édition de septembre 2023.

L'enveloppe contenant le dossier et la clé USB devra porter la mention :

« A l'Attention du Coordonnateur du PERACE : Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°004/ASMI/AER/PERACE/UGP/SPM/2024 du 1^{er} mars 2024 relatif au recrutement d'un Consultant (Bureau d'études) réalisation du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) projet d'électrification dans les départements du Djerem et du Mayo-Banyo, dans la Région de l'Adamaoua, dans le cadre du Projet d'Electrification Rurale et d'Accès à l'Electricité dans les Régions Sous Desservies du Cameroun (PERACE) ».

5. Composition du dossier

Une manifestation d'Intérêt est demandée selon le format suivant :

Nombre d'exemplaires du dossier : un (01) original et quatre (04) copies.

Contenu du dossier :

- i. Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur de l'Unité de Gestion du PERACE ;
- ii. Le dossier administratif et fiscal usuel ;
- iii. Les justificatifs d'expériences probants du consultant dans le domaine de la mission (copie de la première page, la page de signature des contrats/marchés et de l'attestation de service fait/procès-verbal de réception ou tout autre document équivalent) ; Cf. Point 5 des TDR en annexe.
- iv. Les curriculums vitae (présentant les détails en termes d'années et mois de l'expérience des experts) et la copie du diplôme exigé (la présence des ressortissants camerounais serait un atout) ;
- v. La méthodologie détaillée et l'organisation de l'équipe des experts du consultant et le plan de travail ;
- vi. La logistique qui sera déployé dans le cadre de cette mission ;
- vii. Une clé USB contenant la version électronique du dossier de manifestation d'intérêt.

6. Critères d'évaluation

La méthode de **Sélection Fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** telle que définie dans les paragraphes 7.11, 7.12 du « *Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)* », édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020 et septembre 2023, sera appliquée.

7. Renseignements Complémentaires

Les dossiers fournis dans le cadre du présent ASMI restent la propriété du PERACE.

8. Evaluation et publication des résultats

Le présent ASMI comprend les Termes de référence de la procédure de sélection en Section B. **Lesdits Termes de référence peuvent être retirés à la Cellule de Passation des Marchés de l'Unité de Gestion du Projet, à l'adresse ci-dessous, et par demande aux adresses e-mails ci-dessous.**

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le COORDONNATEUR

FUL JUDE FONKWA

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

LETRE D'INVITATION À SOUMETTRE UNE PROPOSITION SERVICES DE CONSULTANTS DÉSIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ACTUALISATION DU PLAN NUMÉRIQUE 2020 AVEC L'INTÉGRATION DES CONSIDÉRATIONS D'ACCESSIBILITÉ ET D'ÉGALITÉ DE SEXES. DP 003/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-SPI/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT : IDA CRÉDIT N° 69870-CMPAYS : CAMEROUN DATE : 29 FÉVRIER 2024

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
IDA CRÉDIT N° 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un « crédit » (IDA n°69870-CM) » (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût de la mise en œuvre du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC), se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Gouvernement du Cameroun, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de « l'Avance de Préparation de Projet ». Ledit accord de « l'Avance de Préparation de Projet » interdit tout retrait du compte de crédit destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures.

Lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le Gouvernement du Cameroun ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de crédit ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC) sollicite maintenant, des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Sélection d'un consultant pour l'actualisation du plan numérique 2020 avec l'intégration des considérations d'accessibilité et d'égalité de sexes dans le cadre du PATNUC.**

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - La Lettre d'invitation
- Section 2 - Instructions aux Candidats et Données particulières
- Section 3 - Proposition technique - Formulaire types
- Section 4 - Proposition financière - Formulaire types
- Section 5 – Pays éligibles
- Section 6 – Fraude et Corruption
- Section 7 - Termes de référence
- Section 8 - Contrat type Rémunération forfaitaire.

3. Participation et origine

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	Groupement DBS-AGORA CONSULTING	Cameroun	Tel : +237699801020 Email : contact@dbusinessservice.com
2	Groupement BAKERTILLY DIGITAL TUNISIA & SG2I	Tunisie	Tel : +216 98 998 235 Email : valid.benayed@bakertilly.tn
3	MAZARS CAMEROUN SA	Cameroun	+237656876303 Email: Fidele.mmandoa@mazars.cm
4	FISCAGEST CONSULTING & CONTRACTOR	Cameroun	Tel : 699894069 Email: gedeonjoe@yahoo.fr

4. Remises des offres

Les détails sur la date, l'adresse et l'heure de remise de la Proposition sont indiqués dans les Clauses IC 17.7 et 17.9. et se présentent comme suit : le **02 Avril 2024** à **14 H00**, heure locale à l'Unité de gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628

5. Critères d'évaluation

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Un Consultant sera choisi par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) et une Proposition Technique Complète (PTC) est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs accessibles à l'adresse www.worldbank.org.

6. Renseignements Complémentaires

Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 7).

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le **15 Mars 2024**, par écrit à l'adresse l'Unité de gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

- (a) que vous avez reçu cette Lettre d'Invitation ; et
- (b) si vous soumettez une proposition, seul ou en association.

Veuillez porter votre attention sur les Règles de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur révèle la propriété effective du Consultant, au titre de la Notification de l'Attribution du Contrat, en utilisant les Formulaires de Divulgations de Propriété Effective inclus dans la Demande de Propositions. Non applicable.

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE NGUIBASSAL

DÉCISION MUNICIPALE N°_008/DM/C-NGUIBASSAL/SG/24 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 DU 15/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE CERTAINES ROUTES DANS CERTAINES LOCALITES DE NGUIBASSAL ARRONDISSEMENT DE NGUIBASSAL, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE EN PROCEDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de NGUIBASSAL ;**

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivité Territoriales Décentralisées ;
Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et modification de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modifications subséquentes ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté N°000007/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et de ses Adjointes à l'issu du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre
Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
Vu la Décision Municipale portant constatation des Membres de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de NGUIBASSAL ;
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 15/01/2024 pour les travaux de réaménagement de certaines routes dans certaines localitésde Nguibassal Arrondissement de Nguibassal, Département du Nyong et Kellé, Région du Centre en Procédure d'Urgence ;
Vu Le Rapport de la Commission Interne des Marchés Publiques auprès de la Commune de NGUIBASSAL dans sa séance de proposition d'attribution du 13 Février 2024,

DECIDE :

Article 1^{er}: L'Entreprises ci-dessous est déclarée Adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert 004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 15/01/2024 pour les travaux de réaménagement de certaines routes dans certaines localités de NGUIBASSAL Arrondissement de NGUIBASSAL, Département du Nyong et Kellé, en Procédure d'Urgence :

ENTREPRISE	LOT	LOCALITE	DESIGNATION DC	MONTANT TTC (FCFA)
NEW VALUE ENGINEERING	LOT N° 01	NGUIBASSAL	N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 15/01/2024	21 930 955
SOCIETE LE FRANCK SARL Tel. : 677 680 706 BP :3845 YAOUNDE	LOT N°02	NGUIBASSAL	N°004/AONO/R-CE/D-NK/C-NGUIBASSAL/CIPM/2024 du 15/01/2024	54 940 640

Article 2 : L'intéressé est prié de prendre attache avec le Secrétariat Général de la Mairie pour l'établissement de la Lettre Commande y afférente.

Article 3 : Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de retirer leurs Offres sous huitaine, faute de quoi celles-ci seront détruites.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. / .

NGUI-BASSAL le 28 Février 2024

Le MAIRE

MBOCK MIOUMNDE MARIE PASCALE

COMMUNE D'AKONOLINGA

ADDITIF N°003/ADD/ C-AKGA/SG/CIPM/2024 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-AKGA/SG/CIPM/2024 DU 25/01/2024 POUR L'ACQUISITION D'UNE BENNE DE DIX (10) ROUES, EN PROCÉDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHER JOINT

AKONOLINGA le 4 Mars 2024

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE D'AKONOLINGA

RELATIF AU DAO N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : MBALDJAP-KAN-MELANE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE. DAO N°06/AONO/C-AKGA/CIPM/C.AKGA/2024 DU26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), EVOM, TENG (ANDO'O) ET YANDA ; AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS LOUM ; SCIERIE ET MAKА DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune d'AKONOLINGA, Autorité Contractante, communique : Les dispositions des Dossiers d'Appels d'Offres sus-cités sont modifiées ainsi qu'il suit :</p> <p>DAO N°002/AONO/C-AKGA/CIPM/2024 DU 26/01/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE : MBALDJAP-KAN-MELANE DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA,DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE Les dates et les heures limites de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévues le 04/03/2024 à 12 heures pour les dépôts, et 13 heures pour l'ouverture sont modifiées ainsi qu'il suit : Date et heure limite de dépôt des offres : Le 18/03/2024 à 12heures précises ; Date et heure d'ouverture des offres : Le 18/03/2024 à 13heures précises.</p> <p>DAO N°06/AONO/C-AKGA/CIPM/C.AKGA/2024 DU26/01/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES D'ABOE(BIKELE), EVOM, TENG (ANDO'O) et YANDA ; AMENAGEMENT DES SOURCES D'EAU DANS LES QUARTIERS LOUM ; SCIERIE et MAKА (lot 2) DANS LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, RÉGION DU CENTRE Les dates et les heures limites de dépôt et d'ouverture des plis initialement prévues le 04/03/2024 à 12 heures pour les dépôts, et 13 heures pour l'ouverture des offres du lot deux (02) sont modifiées ainsi qu'il suit : Date et heure limite de dépôt des offres : Le 18/03/2024 à 12heures précises ; Date et heure d'ouverture des offres : Le 18/03/2024 à 13heures précises.</p>

AKONOLINGA le 1 Mars 2024

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 002/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 RELATIVE A L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRE DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD (EN 03 LOTS).

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de ZOETELE, Maitre d'ouvrage lance pour le compte du Ministère de la Santé Publique, un Avis de Demande de Cotation relative à l'équipement en Matériel Médical dans Certains Centres de Sante intégré de la Commune De ZOETELE, Département De Dja Et Lobo, Région Du Sud (en 03 Lots).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation consistent à l'équipement en matériel aux caractéristiques techniques ci-après contenues dans le Cahier des Prescriptions Techniques

N°	
1	Microscope binoculaire avec
02	
03	Lit métal forge noir 90X190cm
04	Ma
05	Tensiomètre automatique avec
06	
07	Table consultation Inox avec support pour drap + relèv
08	Table d'examen Gynec T. carre chrome noir
09	C
10	Chaise de bureau noir,
11	Table de bureau Model 1610 (1,60)
12	Table d'examen
13	Charriot de soins+ cupule +poubelle+tiroir 640X420X8
14	Boite de chirurgie en PS Diam
15	Boite d'accouchement en PS Diam
16	Poubelle (tambour) inox-seau intpl20l

16



17	Autoclave 18l yx-280d digital
18	Stérilisateur (poupinel) dhg9023g 23l(50-200)
19	Pèse bébé rgt-1668ye
20	Balance mécanique adult mp-01
21	Plateau haricot (réniforme)
22	Garrot élastique avec couvercle 100cc, lot de 50
23	Manche de bistouri
24	Urinal homme ou femme plastique
25	Plateau rectangulaire 35x26x4cm
26	Bassin de lit hh351
27	Ciseaux mayo courbes 17 cm
28	Pince hémostatique de kellyrankin droite 16cm
29	Pince de kocher courbe 20cm a/g
30	Lit d'accouchement monobloc email 1680x600x8

3. Cout Prévisionnel

N° LOTS	Intitulé du lot	Montant Prévisionnel TTC en FCFA	Caution en FCFA
1	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEYILA	8 000 000	160 000
2	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NFOULADJA,	8 000 000	160 000
3	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKOMBITE	8 000 000	160 000

4. Allotissement

N° LOTS	OBJET	MONTANTS (en FCFA)
LOT 1 :	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEYILA	8000 000
LOT 2 :	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NFOULADJA,	8000 000
LOT 2 :	EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKOMBITE	8000 000

N.B : un soumissionnaire peut être adjudicataire des trois (03) lots et achète le Dossier de Consultation contenant tous les lots.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience m objet de la présente Demande de Cotation.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE, sur pr du Dossier de Consultation. Le Dossier de Demande de Cotation peut également être consulté en ligne dans le site de l'Ag Publics (ARMP).

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZO quittance de versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA, représentant les frais d'acc Municipale de ladite Commune. Lorsdu retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, le cas Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

- Le nom de l'Entreprise ;
- Le numéro de l'Avis de Demande de Cotation ;
- L'objet de la Demande de Cotation ;
- Le montant de la DC ;
- La date d'achat de la DC ;
- La Boîte Postale de l'Entreprise ;
- Le numéro de téléphone de l'Entreprise

8. Remises des offres **New(Additif)**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le **13/03/2024 à 14 heures 00**. Toute offre sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

9. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la provisionnel (2%) est de cent soixante mille Francs CFA par lot (160 000). Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le sou Contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréée par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans pièce n°12 de la présente DC.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées con une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Sauf dérogation du R moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des actes de la Commune de ZOETELE, par la Commission Interne de Pass en présence des représentants des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance **15 heures 00**.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

1. Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par l'Etat ;
2. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
3. Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures ;
4. Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

13. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DC et de moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières de façon satisfaisante.

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-ZOE/CMP-2024 DU 06/02/2024 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'APPROVISIONEMENT EN EAU POTABLE AU CENTRE DE DEMONSTRATION DE PRODUCTION DE POISSON DANS LES BACHES HORS SOL DANS LA VILLE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet, l'exécution des travaux de CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE AU CENTRE DE DEMONSTRATION DE PRODUCTION DE POISSON DANS LES BACHES HORS SOL DANS LA VILLE DE ZOETELE , DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO, REGION DU SUD « en procédure d'urgence ».

2. Consistance des prestations

Le détail des travaux précisés dans le CCTP ou le détail estimatif et quantitatif comprennent de manière générale les activités ci-après :

- Mobilisation;
- Construction Puits;
- Exhaure;
- Construction d'un support en BA (sous-radier 8m) + fourniture d'une cuve en PEHD de 7m3;
- Construction d'une conduit de refoulement;
- Construction d'une conduit de distribution;
- Source d'énergie;
- Perénisation de l'Ouvrage

3. Cout Prévisionnel

A l'issue des études préalables, le budget prévisionnel des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres est de vingt millions neuf cent cinquante un mille quarante six (20 951 046) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans le domaine de l'hydraulique alimentaire et disposant un personnel doté d'une solide expérience technique pour la conduite des travaux à exécuter, notamment en matière du Génie-Civil et Rural, Génie Électrique et justifiant d'une capacité financière pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent d'Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget du MINEPIA, exercice 2024 .

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent projet d'Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE, sur présentation de la quittance d'achat du DAO. Le Dossier d'Appel d'Offres peut également être consulté en ligne dans le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

7. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent d'Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de 30 000 (Trente Mille) Francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier, à la Recette Municipale de ladite Commune. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, le cas échéant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

Le nom de l'Entreprise ;
Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
L'objet de l'Appel d'Offres ;
Le montant du DAO ;
La date d'achat du DAO ;
La Boîte Postale de l'Entreprise ;
Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

8. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies respectivement marquées comme tels, devra être déposée à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, au plus tard le 13/03/2024 à 14 H 00, heure locale. Chaque entreprise devra joindre à son offre une déclaration de soumission suivant le modèle contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres et faisant ressortir les prix en Francs CFA. Les Offres

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois ((03) mois calendaires . Ce délais cours à compter de la date de la notification de l'Ordre de Service de démarrer les travaux à laquelle le lancement des activités devra être le préalable

10. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel (2%) est de quatre cent vingt mille (420 000) Francs CFA. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnai re n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréée par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les Marchés Publics figure à la pièce n°12 du présent DAO.

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux pour certaines et en copies certifiées conformes pour d'autres par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Sauf dérogation du RPAO, elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment la production des pièces falsifiées et l'absence de la caution de soumission originale de l'entreprise délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 13/03/2024 dès 15 heures 00, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE dans la salle des actes de l'Hôtel de ville de ZOETELE, sis au quartier BIBAE dans le centre urbain.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires.

Les critères éliminatoires sont indiqués ainsi qu'il suit :

Absence de la caution de soumission;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées (la CIPM et l'Autorité contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;

Absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution, organisation et planning des travaux conforme au délai d'exécution prévu dans le DAO » ; ? Non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels ;

Offre Administrative incomplète (pièce(s) non compétée(s) dans un délai de 48 heures à compter de la date d'ouverture des offres ;

Offre Financière incomplète (absence/omission d'un prix unitaire quantifié);

Absence des attestations signées et datées par le soumissionnaire et par laquelle il certifie avoir lu et accepté sans réserves les Cahiers de charges du DAO (CCAP, CCTP) ;

Évaluation technique : Critères essentiels

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

i) Organisation des Offres (02) sous-rubriques ;

ii) L'expérience du personnel d'encadrement (15) sous-rubriques ;

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (08) sous-rubriques ; iv) Méthodologie d'exécution des travaux-clauses techniques (10) sous-rubriques ; v) L'accès à une ligne de crédit de 7 000 000 (sept millions) de Francs CFA (01)-sous-rubrique.

N.B : La non satisfaction d'au moins 70% des critères essentiels entraînera l'élimination du soumissionnaire.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Contrat au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de Zoétéélé. Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après : - +237 673 205 725 ; - + 237 699 370 748.

ZOETELE le 6 Février 2024

Le MAIRE

BOMBA PAUL ARISTIDE

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 001/ADC/C-ZOE/C-ZOE/CIPM-2024 DU 06/02/2024 RELATIVE A L'AQUISITION D'UNE PONDEUSE A PARPAINGSPOUR LE COMPTE DELA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL- EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de ZOETELE, Maitre d'ouvrage lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Avis de Demande de Cotation relative A L'AQUISITION D'UNE PONDEUSE A PARPAINGS POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture d'une pondeuse à parpaings à l'Hôtel de Ville de ZOETELE et obéissent aux caractéristiques techniques ci-après contenues dans le Cahier des Prescriptions Techniques :

- Pondeuse à parpaing plus moule 10,12,15 et 20

3. Cout Prévisionnel

, le coût prévisionnel attendu pour l'acquisition d'une pondeuse à parpaings à l'Hôtel de Ville de ZOETELE est de dix millions (10 000 000) de Francs CFA. Par ailleurs, les prestations objet de la présente .

4. Allotissement

Demande de Cotation sont constituées d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises et Établissements de droit camerounais ayant une expérience minimum avérée pour la prestation objet de la présente Demande de Cotation.

6. Financement

A l'issue des études préalables, le coût prévisionnel attendu pour l'acquisition d'une pondeuse à parpaings à l'Hôtel de Ville de ZOETELE est de dix millions (10 000 000) de Francs CFA. Par ailleurs, les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont constituées d'un seul lot.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE sise à l'Hôtel de Ville de ladite Commune au carrefour BIBAE dans le Centre Urbain. B.P : 02 ZOETELE, sur présentation de la quittance d'achat du Dossier de Consultation. Le Dossier de Demande de Cotation peut également être consulté en ligne dans le site de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP).

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est obtenu à la Cellule des Marchés Publics de la Commune de ZOETELE, contre présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt Mille (20 000) Francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier, à la Recette Municipale de ladite Commune. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant, le cas échéant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

En outre, Cette quittance devra ressortir les informations suivantes :

- Le nom de l'Entreprise ;
- Le numéro de l'Avis de Demande de Cotation ;
- L'objet de la Demande de Cotation ;
- Le montant de la DEMANDE DE COTATION ;
- La date d'achat de la DEMANDE DE COTATION ;
- La Boîte Postale de l'Entreprise ;
- Le numéro de téléphone de l'Entreprise.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, le **13/03/2024 à 14 heures00**. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréé par le Ministre en charge des finances. Le montant de la caution, proportionnel au budget prévisionnel (2%) est de deux cent mille (200 000) FrancsCFA. Ce cautionnement bancaire provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la date de validité des offres pour le (s) soumissionnaire n'ayant pas été retenu (s). Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du Contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

N.B : la Liste des Banques et compagnies d'assurances agréée par le MINFI pour délivrer les cautions exigées dans les Marchés Publics figure à la pièce n°12 de la présente DEMANDE DE COTATION.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Sauf dérogation du RPAO, elles doivent être datées de moins de trois (03) mois à la date de dépôt des offres.

12. Ouverture des Plis **New(Additif)**

Les plis seront ouverts en séances dans la salle des actes de la Commune de ZOETELE, par la Commission Interne de Passation des Marchés de ZOETELE, en présence des représentants des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance du dossier. **Le 13/03/2024 dès 15 heures00**.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Non production d'une pièce administrative exigée dans les 48 heures ;
- Une offre financière incomplète (article manquant ou son prix par exemple) entraîne le rejet de l'offre.

14. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DEMANDE DE COTATION et dont l'offre financière évaluée la moins-disante par rapport à l'enveloppe prévisionnelle. Cette entreprise devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Contrat de façon satisfaisante

ZOETELE le 6 Février 2024

Le MAIRE

BOMBA PAUL ARISTIDE

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/AOIO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LA MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES LIES A L'EXPLOITATION DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE, D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DE GAZ AU PORT DE KRIBI

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
ACTIVITE 5235] MATURATION DE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour la mission de Conseil stratégique pour la création d'une société en charge du développement et de la fourniture de services liés à l'exploitation des réseaux de distribution d'énergie électrique, d'eau potable, d'assainissement et de gaz au Port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Le consultant sera chargé de structurer le projet sur les plans, opérationnel, organisationnel, juridique et financier, et en élaborer le plan de développement. A ce titre, il sera notamment chargé de :

Effectuer un diagnostic complet de la situation actuelle, notamment sur les plans organisationnel, juridique, technique et financier (périmètre d'activités actuel des structures internes en charge de la gestion des réseaux de distribution d'énergie électrique, d'eau, d'assainissement et de gaz, interactions avec les acteurs de la zone industrialo-portuaire de Kribi et autres acteurs des secteurs d'activité concernés, ressources humaines, installations, matériels et équipements, charges d'exploitation, revenus générés, etc.) ;

- Analyser la faisabilité juridique du projet au regard des textes organiques du

PAK, des textes régissant le développement et la fourniture de services associés auxdits réseaux utilitaires dans l'environnement portuaire, et le cadre légal et réglementaire national régissant les activités envisagées ;

Proposer toute autre activité concourant à l'atteinte de l'objectif visé dans le cadre de cette mission.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et Quantitatif.

- Effectuer une analyse stratégique du marché et de l'environnement dans

lequel devra se développer le projet afin de dégager les facteurs clés de

succès ;

Définir un modèle économique viable pour le projet ;

Elaborer un business plan détaillé ;

Proposer une planification opérationnelle du projet ;

Elaborer les projets de documents qui seraient exploités par le PAK dans le

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : **Deux Cent Millions Francs FCFA (200 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales ayant les expertises nécessaires détaillées dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercices 2024 et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire :

- ACTIVITE 5235] MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT»

Tâche 5235001] Réalisation des études de faisabilité et business plans des projets d'investissement et assistance des structures dans la maturation desdits projets »

- Ligne 261000-Titre de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le 08 avril 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°014/AOIO/PAKICIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LA MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREA TION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES LIES A L'EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'ENERGIE ELECTRIQUE, D'EAU POTABLE, D'ASSAINISSEMENT ET DE GAZ AU PORT DE KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : **Quatre Millions Francs CFA (4 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08 avril 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion du bâtiment R+2 sis à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

1) Offro administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié. B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
----	-----------------------	--------

01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02	Capacité de financement	5
03	Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	10
04	Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	60
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note	totale d'évaluation du dossier	100

15. Attribution

15. ATTRIBUTION

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

16 ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contact@pak.cm, site web : www.pak.cm.

KRIBI le 14 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE
NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA,
REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINPROFF, RESSOURCES TRANSFÉRÉES, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nanga-Eboko, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'exécution du budget public un appel d'offres national ouvert pour la **réhabilitation du centre de promotion de la femme et de la famille de Nanga-Eboko dans la commune de Nanga-Eboko.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires et étude ;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Plomberie sanitaire ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **trente millions (23 381 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment **ayant fait l'objet de catégorisation ou non.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de Promotion de la Femme et de la Famille, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quarante-cinq mille (45 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Nanga-Eboko, à titre des frais d'achat du dossier ou en ligne, à condition que la quittance d'achat du DAO soit présentée à qui de droit lors du dépôt des offres.

1. Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offres sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, au plus tard **le 28 Mars 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE DE NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **quatre cent-soixante mille (460 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de la Mairie de Nanga-Eboko, **le 28 Mars 2024 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nanga-Eboko, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

1.1 Critères éliminatoires

15.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offre Administrative ;
- Absence ou non présentation de la quittance d'achat du DAO ou encore incapacité de verser les frais relatifs à l'acquisition de ladite quittance séance tenante à l'ouverture du dossier administratif.

15.1.2. Offre Technique

- Note technique inférieur à 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels.

15.1.3. Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

Qualification et expérience du personnel clé : **(08 critères)**

Référence du soumissionnaire : **(06 critères)**

Moyens techniques et Matériel de chantier : **(05critères)**

Respect des délais d'exécution : **(01critère)**

Capacité financière : **(01critère)**

NB₁ : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

NB₂ : Pour ce qui concerne les entreprises catégorisées :

En se référant à la lettre circulaire **N° 05/LC/MINMAP/CAB du 26 décembre 2023**, relative à la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics dans le cadre de la contractualisation des marchés publics. **Le point 2 de ladite circulaire** stipule que :

Sous réserve des autres exigences prévues dans le Dossier d'Appel d'Offres ou Dossier de Consultation, la présence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Ministre des Marchés Publics ou son représentant dûment mandaté, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives aux chiffres d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima, au personnel permanent et à la localisation du siège.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la **moins-disante** et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

1. délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

MINMAP : **(+237) 673 205 725 / 699 370 748**

CONAC : **1517.**

2. renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko, Téléphone: 679 627 883.

YAOUNDE le 21 Février 2024

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 RELATIF A A L'ELECTRIFICATION SOLAIRE AVEC 33 LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE: TAGOURI VIVRE (02), DJAORO KADIRI (02), WOGOMDOU (02), LOMODOU (02), WATCHANDE (02), MASSI (02), SABONGARI (02), MAAN NII (02), DJEM EN AMONT (02), LIRINGO OUMGOURNME (02), GARBAYA WAMBAL (02), MBEENDOU NGAM (02), KASSALA (02) ET GALIM-TIGNERE (07) EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, Maître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 29 FEV 2024 sur l'exécution des travaux relatif à rélectrification solaire avec 33 lampadaires dans la commune de galim tignere: tagouri vivre (02), djaoro kadiri (02), wogomdou (02), lomodou (02), watchande (02), massi (02), sabongari (02), maan nii (02), djem en amont (02), liringo oumgoume (02), garbaya wambai (02), mbeendou ngam (02), kassala (02) et galim-tignere (07)-Tignère, dans le cadre du BIP de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

LOT 100	TRAVAUX PRELIMINAIRES
LOT 200	COMPOSANTES PHOTOVOLTAIQUES ET ACCESSOIRES
LOT 300	TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (Cinquante millions) FCFA**.

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et ou des Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés par le budget d'Investissements Public de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, à la recette municipale de Galim-Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplair» dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat Général de la Commune de N'Gaoundéré II , au plus tard **le 23 Mars 2024 à 14 heures** précises et devra porter la mention:

*«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024
RELATIF A A L'ELECTRIFICATION SOLAIRE AVEC 33 LAMPADAIRES DANS LA COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
TAGOURI VIVRE (02), DJAORO KADIRI (02), WOGOMDOU (02), LOMODOU (02), WATCHANDE (02), MASSI (02),
SABONGARI (02), MAAN NII (02), DJEM EN AMONT (02), LIRINGO OUMGOURNME (02), GARBAYA WAMBAI (02),
MBEENDOU NGAM (02), KASSALA (02) ET GALIM-TIGNERE (07) »
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Délai d'exécution des prestations

Le délai d'exécution prévu par le Mailre d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de Trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **1 000 000 (Un million) FCFA valable pendant trente(30)jours** au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 Mars 2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1)- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture,
- Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai de 48 heures accordé par la commission),
- Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
- Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO
- Note technique inférieure à 70%

2)- Critères essentiels

- Bilan financier de la dernière année ;
- Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions FCFA;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
- Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
- Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux, Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
- Note de présentation générale des offres.
- Attestation de visite de site

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Galim-Tignère au secrétariat du SIGAMP.

GALIM-TIGNERE le 29 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA.

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (TERRAIN DE
BASKETBALL, VOLLEY-BALL, LAWN-TENNIS ET HAND-BALL) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Galim-Tignère, paître d'Ouvrage du projet d'investissement lance un Appel d'Offres National Ouvert N° 05/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 du 29 FEV 2024 qui porte sur l'exécution des travaux de construction des infrastructures sportives (Terrain de Basket-Ball, Volley-Ball, Lawn-Tennis et Hand-Ball) dans la Commune de Galim-Tignère, dans le cadre du BIP de l'exercice 2024.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la construction d'un terrain de Basket-ball, de Volley-ball, de Lawn-Tenis et de Hand-ball ; Ces travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoire ;
- Terrassement-Béton légèrement armé ;
- Equipement ;
- Construction de la superstructure ;
- Peinture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **25.000.000 (Vingt-cinq millions) Fcfa.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique.

Lot maximum qu'un soumissionnaire peut être attributaire

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société de Bâtiment et de Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'investissement public de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres établi en Français peut être obtenu au niveau du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, dès publication du présent avis, contre le versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA**, à la recette municipale de Galim-Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère, au plus tard **le 23 Mars 2024 à 14 heures** précises et devra porter la mention: - -

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES (TERRAIN DE
BASKETBALL, VOLLEY-BALL, LAWN-TENNIS ET HAND-BALL) DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500.000 (Cinq cent mille) Fcfa** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement en cours de validité et daté^ de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 Mars 2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère dans la salle des actes de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

1)- CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires porteront sur les aspects suivants:

1. Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture,
2. absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai de 48 heures accordé par la commission),
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
4. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAG
5. Note technique inférieure à 70%

2)- Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1. Bilan financier de la dernière année ;
2. Solvabilité bancaire supérieure ou égale à 10 millions FCFA
3. Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
4. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
5. Matériels essentiels (Petits outillages de chantier et Véhicule de liaison et Autres matériels) ;
6. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet, Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
7. Preuves d'acceptation des conditions du marché (CCTP);
8. Note de présentation générale des offres.
9. Attestation de visite de site

NB: *Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.*

13. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du SIGAMP de la Commune de Galim-Tignère.

GALIM-TIGNERE le 29 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000018/AONO/MINEE/CIPM/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE PAR EXTENSION D'UN RESEAU MT AERIEN
MONOPHASE DE L'AXE CARREFOUR-NKILZOK-CARREFOUR CEMAC-CARREFOUR
ANGONGO-CARREFOUR MEBERE ET BRETELLE CARREFOUR CEMAC-BILIK BI NTOUMOU DANS LA
COMMUNE DE MFOU , DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : FONDS DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE MINEE, EXERCICE 2024 MAÎTRE
D'OUVRAGE: MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2024, le Ministre de l'Eau et de l'Energie, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux d'électrification rurale par extension d'un reseau MT aerien monophasé de l'axe carrefour NKILZOK- carrefour CEMAC-carrefour ANGONGO-carrefour MEBERE (6 km) et bretelle carrefour CEMAC-BILIK BI NTOUMOU (0.8 km) dans la commune de MFOU , departement de la Mefou et Afamba, Region du Centre

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux, objet du présent Appel d'Offres est répartie ainsi qu'il suit:

- Travaux Préparatoires ;
- Réhabilitation de la ligne Moyenne Tension monophasée 34 mm² sur 2,3 km de long ;
- Construction du Réseau monophasée mixte MT/BT sur 2,3 Kml ;
- Pose de 03 transformateurs H61-25 KVA-17,32 KV/B2 ;
- Construction d'un réseau BT monophasé 4 x 25 mm² sur 2,30 km ;
- la réalisation de **30** branchements témoins + Abonnement Eneo.
- Prestations Diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

- Cent vingt-trois million cinq cent mille (123 500 000) francs CFA ;

4. Allotissement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'électrification. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Fonds de Developpement du Secteur de l'Electricité du MINEE (**FDSE**), exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm), au niveau de la plateforme COLEPS du MINMAP (<https://www.marchespublics.cm>)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu au Ministère de l'Eau et de l'Energie, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°3T12, BP 70 Yaoundé, Tél : 222 23 00 13, dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F.CFA, représentant les frais d'achat du dossier. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, e-mail, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais devront être déposées sur la plateforme COLEPS (<https://www.marchespublics.cm>), au plus tard **le 03 AVRIL 2024. à 14 heures précises.**

Dans le cadre de cet appel d'offres les offres sont uniquement déposées en ligne. Bien vouloir consulter la procédure de soumission en ligne en annexe du présent DAO

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 05 Mo pour l'Offre Administrative ;
- 15 Mo pour l'Offre Technique ;
- 05 Mo pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Pour la soumission en ligne : l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS dans le délai fixé au présent article.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les offres parvenues après la date limite de dépôt seront jugées irrecevables

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à **six (06) mois**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de cette caution de soumission est de **Deux millions quatre cent soixante-dix mille (2 470 000) francs CFA ;**

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres. Celle-ci est de Deux millions quatre cent soixante dix mille (2 470 000) francs CFA

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se passera en un temps sur la plateforme COLEPS.

En tout état de cause, l'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 03 AVRIL 2024 à 15 heures précises** dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé –Mvog Ada, nouveau bâtiment annexe.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

1 Critères éliminatoires

1. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après un délais de 48 heures ;
2. Absence de la caution de soumission ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Note technique inférieure à 80% de Oui;
5. Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de défaillance dans les marchés antérieurs au cours des trois (03) dernières années ;
6. Omission d'un prix unitaire dans l'offre financière.
7. Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

2 Critères essentiels

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de oui seront admises à l'analyse financière.

1. Présentation de l'Offre ;
2. Références de l'entreprise dans les travaux similaires ;
3. Moyens matériels ;
4. Moyens humains de l'entreprise ;
5. Capacité financière à hauteur de 24 700 000 FCFA;
6. Méthodologie et Plan d'exécution;
7. Visite de site.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix (**90**) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables soit au Service des Marchés Publics du MINEE Tél : 222 23 00 13 ou à la Direction de l'Électricité du MINEE B.P 70 Yaoundé, Tél. 222 22 61 83.

Dénonciation

Corruption ou mauvaises pratiques «pour tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques », bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 /699 37 07 48 .

YAOUNDE le 28 Février 2024

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°005/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUARANTE-SEPT (47) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR LES
TRONÇONS : MARCHÉ D'ESSIMEYONG-GARE-ROND POINT ETOILE D'OR-CARREFOUR
ABANG-CARREFOUR KAKBANON-HOPITAL DE DISTRICT-LYCEE TECHNIQUE DANS LA COMMUNE DE
NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP
MINDDEVEL, DOTATION GÉNÉRALE DÉCENTRALISÉE, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nanga-Eboko, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'exécution du budget public un appel d'offres national ouvert pour **l'acquisition et installation de quarante-sept (47) lampadaires solaires sur les tronçons : marché d'Essimeyong-gare-rond-point étoile d'or-carrefour Abang-Carrefour Kakbanon-hôpital de district-lycée technique dans la commune de Nanga-Eboko.**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **Cinquante millions (50 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment **ayant fait l'objet de catégorisation ou non.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille (100 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Nanga-Eboko, à titre des frais d'achat du dossier ou en ligne, à condition que la quittance d'achat du DAO soit présentée à qui de droit lors du dépôt des offres.

1. Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offres sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, au plus tard **le 28 Mars 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION DE QUARANTE-SEPT (47) LAMPADAIRES SOLAIRES SUR LES TRONÇONS : MARCHE D'ESSIMEYONG-GARE-ROND POINT ETOILE D'OR-CARREFOUR ABANG-CARREFOUR KAKBANON-HOPITAL DE DISTRICT-LYCEE TECHNIQUE DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **Un million (1 000 000) de Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de la Mairie de Nanga-Eboko, **le 28 Mars 2024 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nanga-Eboko, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

1.1 Critères éliminatoires

15.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offre Administrative ;
- Absence ou non présentation de la quittance d'achat du DAO ou encore incapacité de verser les frais relatifs à l'acquisition de ladite quittance séance tenante à l'ouverture du dossier administratif.

15.1.2. Offre Technique

- Note technique inférieur à 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels.

15.1.3. Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

Visite de l'itinéraire (01 critère)

Présentation de l'offre (01 critère)

Références de l'entreprise (02 critères)

Matériel et équipement de chantier (05 critères)

Personnel de chantier (08 critères)

Solvabilité financière (02 critères)

Note méthodologique (02 critères)

NB₁ : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

NB₂ : Pour ce qui concerne les entreprises catégorisées :

En se référant à la lettre circulaire **N° 05/LC/MINMAP/CAB du 26 décembre 2023**, relative à la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics dans le cadre de la contractualisation des marchés publics. **Le point 2 de ladite circulaire** stipule que :

Sous réserve des autres exigences prévues dans le Dossier d'Appel d'Offres ou Dossier de Consultation, la présence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Ministre des Marchés Publics ou son représentant dûment mandaté, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives aux chiffres d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima, au personnel permanent et à la localisation du siège.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la **moins-disante** et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

2. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

MINMAP : **(+237) 673 205 725 / 699 370 748**

CONAC : **1517.**

3. renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko, Téléphone: 679 627 883.

YAOUNDE le 21 Février 2024

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/BC-PME/CIPM/ 2024 DU 26 FEVRIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT BC-PME EXERCICES 2024-2025 -2026

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC PME), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement des sociétés privées de gardiennage en vue de la sécurisation des personnels, des bureaux et des locaux de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises (BC PME) pour les exercices 2024, 2025 et 2026 en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment le gardiennage et la sécurité des bureaux tant pour le siège de la Banque à Yaoundé et son agence que pour l'agence de Douala soit :

Pour les agents de sécurité :

Les Agents de sécurité doivent jouer les rôles ci-après :

ouvrir et fermer les portails,

accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,

contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,

surveiller les installations et les abords de ces installations,

tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,

appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,

En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de réception :

Les Agents doivent jouer les rôles ci-après :

accueillir et filtrer les visiteurs et les fournisseurs ;

Contacteur au téléphone la personne demandée pour sa disponibilité et sa disposition ;

orienter et accompagner les visiteurs vers les personnes demandées ;

en cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA Soixante millions (60.000.000) TTC répartis ainsi qu'il suit :

Pour la tranche ferme : Du 1er janvier 2024 au 31 Décembre 2024, 20.000.000 F CFA

Pour la tranche conditionnelle 1 : Du 1er Janvier 2025 au 31 Décembre 2025, 20.000.000 F CFA ;

Pour la tranche conditionnelle 2 : Du 1er Janvier 2026 au 31 Décembre 2026, 20.000.000 F CFA

4. Allotissement

Il est prévu un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux sociétés de gardiennage installées en République du Cameroun et titulaires d'un agrément délivré par le Président de la République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de la BC-PME SA 2024, 2025 et 2026 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **CH 964-360-001 GARDIENNAGE ET SECURITE**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3e Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures, de Lundi à Vendredi, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3e Etage, à Gauche, de 09 Heures à 17 Heures, de Lundi à Vendredi, dès publication du présent avis contre le versement d'une somme de F CFA Cent cinquante milles (150.000) payable dans le Compte Spécial CAS-ARMP ouvert dans les livres de la BICEC Cameroun.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche, au plus tard le 12 MARS 2024, à 14 heures, heure locale et revêtue de la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 du 26 Février 2024 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024, 2025 et 2026

En procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres. Ladite caution est fixée ainsi qu'il suit :

- Lot unique : Un million deux cent mille F CFA (1.200.000) de F CFA ;

Les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative ou municipale compétente (préfet, sous-préfet, etc...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de 36 mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, en faveur de la Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises pour le montant de F CFA 360.000 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, doit être déposée à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche, au plus tard le 12 MARS 2024, à 14 heures, heure locale et revêtue de la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2024 du 26 Février 2024
POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE A LA BANQUE
CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISE (BC-PME SA) POUR LES EXERCICES 2024,
2025 et 2026**

En procédure d'urgence

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Sous peine de rejet, Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres. Ladite caution est fixée ainsi qu'il suit :

- Lot unique : Un million deux cent mille F CFA (1.200.000) de F CFA ;

Les autres pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative ou municipale compétente (préfet, sous-préfet, etc...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance, agréées par le Ministre chargé des finances, ou le non-respect des modèles de pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraîne le rejet pur et simple de l'offre.A

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps :

L'ouverture du dossier administratif, des offres techniques et des offres financières aura lieu le 13 Mars 2024 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la BC-PME SA, dans la salle de conférences de la BC-PME SA.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à ces séances d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de l'un de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires sont les suivants du présent Appel d'Offres National sont les suivants:

Dossier administratif incomplet au-delà de 48 heures;

Absence de la caution de soumission ;

Pièce administrative non conforme au-delà de 48 heures;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de Capacité financière de F CFA 20.000.000 (Vingt Millions) ;

Absence d'attestation sur l'honneur de non-abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;

Note technique inférieure à 70% de "oui".

Absence d'agrément du Président de la République ;

Absence d'attestation sur l'honneur de non-abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années ;

14.2 CRITERES ESSENTIELS

Le dossier technique sera évalué suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères ci-dessous :

N°	CRITERES	SOUS CRITERES	TOTAL POINTS
1	PRESENTATION DE L'OFFRE		02
2	REFERENCES DU SOUMISSIONNAIRE		04
3	EQUIPEMENTS DEPLOYES		06
4	EQUIPES D'INTERVENTION		05
5	METHODOLOGIE DE TRAVAIL		03

Les critères essentiels sont détaillés dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

N .B : Les sous-critères d'analyse sont contenus dans le RPAO

Le score minimum technique requis est de 70 /100. Et seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes.

15. Méthode de sélection du Prestataire

La société sera choisie par la méthode de sélection du moins-disant à l'issue des évaluations administratives, techniques et financières.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement ainsi que financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix jours (90) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la BC-PME SA, située à Yaoundé, au 516 rue 1157 Albert ATEBA EBE, Direction des Moyens Généraux, Service de la Logistique et des Approvisionnements, 3eme Etage, à Gauche.

19. Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption(**CONAC**), numéro vert 1517.

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

HAMADOU HAMAN

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE VOIE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
 », LIGNE 2202001-233100 «VOIES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National pour les travaux d'aménagement d'une voie dans le domaine portuaire de Kribi :

2. Consistance des prestations

L'entrepreneur sera notamment chargé d'effectuer les travaux d'aménagement d'une voie de caractéristique 2x2 voies, Giratoire autoroute-280mètres site SCCAM + Bretelle CIMPOR, linéaire = 1.184km, dont la consistance est la suivante :

000	TRAVAUX PREPARATOIRES
001	Installation de chantier (bureau de chantier, laboratoire etc...), Amenée et repli du matériel, Projet d'exécution et plan de recollement
002	Mesures ESSS
100	DEGAGEMENT DES EMPRISES
101	Dé forestage, Débroussaillage et Nettoyage
102	Décapage de terre végétale épaisseur 20 cm
103	Abatte e crarigb-esymmmlr15çglessoucha e:
103.1	Abattage des arbres de diamètre inférieur à 1 m
103.2	Abattage des arbres de diamètre supérieur à 1 m
200	TERRASSEMENTS GENERAUX
201	Déblais:
201.1	Déblais mis en dépôt
202	Remblais:
202.1	Remblais provenant d'emprunt
202.2	
203	

Remblais provenant des déblais

Purges.

203.1	Purge de mauvais sol et évacuation
203.2	Fourniture et mise en œuvre d'un matériau graveleux drainant sélectionné pour substitution des zones de purges
204	Enrochement

205	Perrés maçonnés pour revêtement des talus de remblais
300	CHAUSSEES ET TROTTOIRS
301	Corps de cha_ussee;
301.1	Couche de Fondation en Grave Latéritique ep:20cm
301.2	Couche de Base en Grave Ciment 0/31.5, ep:30cm pour Chaussée
302	Revêtement en pavé autobloquants à emboîtement y compris fourniture de sable pour lit de pose:
302.1	Épaisseur 13 cm
302.2	Épaisseur 8 cm
303	Bordures:
303.1	Bordure Type T2
303.2	Bordure Type P2
303.3	Bordure avaloir T2 tous les 25m
303.4	Bordure Type CS2
400	ASSAINISSEMENT
401	Caniveaux rectangulaires en BA non couverts:
401.1	de section 0,60 X 0,60
402	Caniveaux de traversée rectangulaires en BA:
402.1	de section 0,60 X 0,60
403	Dallettes de couverture sur caniveau
403.1	de largeur 0,60 e=15 cm Dalots en béton armé
404	
404.1	De section 1,00 x 1,00 (N=3)
404.2	De section 2 x (3,00 x 3,00) (N=1)



405	Ouvrages de tête pour dalots en béton armé
405.1	De section 1,00 X 1,00
405.2	De section 2 x (3,00 x 3,00)
406	IUgaidsen12:
406.1	De section intérieure 1,00 X 1,00
406.2	Plus-value pour grille fonte sur regard
407	Petites structures diverses en béton
407.1	Béton de propriété dosé à 150kg/m3
407.2	Béton non armé dosé à 300kg/m3
407.3	Béton armé dosé à 350kg/m3
408	Descente d'eau sur talus
409	Caniveau avaloir sous trottoir
500	SIGNALISATION ET EQUIPEMENT
510	SIGNALISATION HORIZONTALE:
511.1	
511.2	
511.3	
512	
512.1	
512.2	
512.3	
512.4	
520	
520.1	
520.2	
520.3	

520.4

520.5

530

531

532

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

700

en eau site SC-CAM diamètre D350 y compris fouilles, remblais selectionnes et pose de grillage avertisseur

Fourniture et pose de canalisations de traversee de chaussee pour alimentation en eau site CIMPOR diametre D350 y compris fouilles, remblais selectionnes et pose de grillage avertisseur PROVISIONS

808 Provisions pour fournitures

Le détail des travaux est précisé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières, et dans le Détail Estimatif et Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de trois milliards quatre cent quarante et un millions cinqu

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises nationales disposant

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercices 2024 et suivants sur la ligne d'imputation

Tâche 2202001 «Travaux d'aménagement de certaines voies dans le domaine portuaire», ligne 2202001-233100 «Voies de ter

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du PAK, au Port Autonome de Kribi, au contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2 du PAK, au Port Autonome de Kribi, au Port Autonome de Kribi, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **six cent mille**

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'immeuble R#2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatifs

Chaque offre portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 012/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE CERTAINES VOIES DE TERRE DANS LE DOMAINE PORTUAIRE DE KRIBI.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de dix-huit (18) mois pour les travaux, et de

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **68 000 000 (soixante-huit millions)** de francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à cette date.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux procédures en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera considérée comme une offre non recevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 19 mars 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)

2) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;

- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

3) Dossier technique

Absence d'une capacité financière délivrée par une institution financière ou une banque agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun supérieure à 1 milliard ;

Chiffre d'affaires annuel moyen des cinq dernières années inférieures à 2 000 000 000 F CFA (à justifier par les copies des bilans comptables certifiés et les copies des extraits de marchés) ;

Non-respect de 4 critères essentiels sur 5 ;

Absence d'une attestation de visite de site signée par les services du Maître d'Ouvrage ;

- Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Techniques

Particulières (CCTP), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et

non- datés du soumissionnaire à la dernière page) ;

- Non-acceptation de l'engagement de souscription à une assurance décennale

conformément aux dispositions de la loi n°75/15 du 08 décembre 1975 portant assurance obligatoire des risques à la construction (engagement non-paraphé à chaque page, non- signé, non-cacheté et non- daté du soumissionnaire à la dernière page) ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

4) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence d'un sous-détail des prix unitaires. B. Critères essentiels

N° Critères d'évaluation	Observation	
	Oui	Non
01 Présentation de l'offre		
02 Méthodologie et ordonnancement		
03 Expérience et qualification du personnel		
04 Matériels et Engins		
05 Références du soumissionnaire		
Note totale d'évaluation du dossier technique		

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Marchés du Port Autonome de Kribi, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm

KRIBI le 4 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE NKOLAFAMBA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC – MINEDUB & DGDEXERCICE : 2024 MONTANT PRÉVISIONNEL : 72 000 000. AUTORISATION DE DÉPENSE : IMPUTATION :

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkolafamba, Maître d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de **Nkolafamba**, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction de salles de classe dans la Commune de Nkolafamba, Département de la **MEFOU et AFAMBA**, Région du **CENTRE**, suivant l'allotissement ci-dessous :

N° du LOT	Localité	Désignation	Montant TTC des travaux (FCFA)	Délai en Mois
1	NKOLOBOM	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Nkolobom	18 500 000	03
2	NKOLAFAMBA	Construction de deux blocs de deux salles de classe à Nkolafamba	37 000 000	03
3	EYO	Construction de deux blocs de deux salles de classe à l'EP d'EYO	16 500 000	03

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- ü Les travaux préparatoires et études ;
- ü Les terrassements ;
- ü Les travaux de fondation ;
- ü Les travaux de maçonnerie et d'élévation ;
- ü Les travaux de charpente, de couverture et plafond ;
- ü Les travaux de menuiserie métalliques et bois ;
- ü Les travaux d'électricité ;
- ü Les travaux de peinture ;
- ü Les travaux de V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : LOT N°1 : dix-huit millions cinq cent mille (**18 500 000**) FCFA ; LOT N°2 : trente-sept millions (**37 000 000**) FCFA ; LOT N°3 : seize millions cinq cents (**16 500 000**) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en trois (03) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine des **Bâtiments et Travaux publics**. La participation sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB & DGD, Imputation :**, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nkolafamba Secrétariat général, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Nkolafamba (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **soixante mille (60 000) francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale de Nkolafamba**, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 21 jours. Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le **28 MARS 2024 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2024 DU 29 FEVRIER 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SALLES DE
CLASSE DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DÉPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU
CENTRE. (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3).**

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, d'un montant égal à 2% du TTC, soit :

LOT N°1	Trois cent soixante-dix mille (370 000) FCFA
LOT N°2	Sept cent quarante mille (740 000) FCFA
LOT N°3	Trois cent trente mille (330 000) FCFA

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

9. Visite du site des travaux

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres seront reçues le **28 MARS 2024 à 12 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

13. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis se fera en un (1) temps le **28 MARS 2024 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. [Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

Absence de la caution de soumission ;

Présence de documents falsifiés ou scannés ;

Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;

1. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
2. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;

15.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 oui) ;

ii) Personnel d'encadrement (10 oui)

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 oui)

iv) Les références de l'entreprise (04 oui) ;

v) La méthodologie d'exécution (07 oui) ;

vi) Capacité financière **huit (08) millions de FCFA pour le lot 1, quinze (15) millions pour le lot 2 et six (06) millions pour le lot 3.**

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

15. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70%, soit 21/30 des critères essentiels et une offre financière évaluée la moins-disante.

NB : un même soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les additifs au Dossier d'Appel d'Offres pourront également être ajoutés par le Maître d'Ouvrage, en vue de rendre plus claire la compréhension du document d'Appel d'Offres ou d'apporter des modifications techniques autres à ces documents. Ces additifs seront transmis, le cas échéant, à tous les soumissionnaires, et feront partie des documents d'Appel d'Offres.

9. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service Technique de la Commune de Nkolafamba.

Nota : « POUR TOUTE TENTATIVE DE CORRUPTION AVEREE OU FAITS DE MAUVAISES PRATIQUES BIEN VOULOIR, APPELER OU ENVOYER UN SMS A LA CONAC AU NUMERO 1517 OU AU MINMAP AUX NUMEROS 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) D'ARRONDISSEMENT DE POLI, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 26 143 05 64 15434642 11541

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

- LOT N° 1 : TRAVAUX PRELIMINAIRES
- LOT N° 2 : FONDATIONS
- LOT N° 3 : BETON ARME EN ELEVATION
- LOT N° 4 : MAÇONNERIE
- LOT N° 5 : ENDUITS - CHAPE
- LOT N° 6 : FAUX PLAFOND
- LOT N° 7 : REVETEMENT SCÉLLES
- LOT N° 8 : CHARPENTE ET COUVERTURE
- LOT N° 9 : MENUISERIE BOIS
- LOT N° 10 : MENUISERIE ALUMINIUM ET VITRÉE
- LOT N° 11 : MENUISERIE MÉTALLIQUE
- LOT N° 12 : PEINTURE-VITRERIE
- LOT N° 13 : ÉTANCHEITÉ
- LOT N° 14 : ÉLECTRICITÉ (Fourniture et Pose)
- LOT N° 15 : FLUIDES (Fournitures et Poses)
- LOT N° 16 : VRD (Pour mémoire).

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Soixante millions (60 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par une **Délégation Automatique du Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Soixante quinze mille (75 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 19/03/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°04/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 15/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE
PROMOTION DES JEUNES (CMPJ) D'ARRONDISSEMENT DE POLI, DANS LA COMMUNE DE
POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'**Un million deux cent mille (1 200 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19/03/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le **MINMAP** ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725**.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 15 Février 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0001/AONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28 FEVRIER 2024
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE
DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU
MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (**Autorité Contractante**), lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction de blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Primaires de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (*En Procédure d'Urgence*) ci-après classés par lot :

N° lot	Nom de la Localité	Arrondissement	Département	Région
01	EP LAMMOUGUEL LAME	REY-BOUBA	MAYO-REY	NORD
02	EP HOMA SIOUTO			
03	EPB BERE			
04	EP LOUGGA TCHABBAL			
05	EP DOBINGA II			
06	EP MBIDENG			
07	EP DJIMETA PONT			

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Travaux préparatoires - Etudes;
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie – Elévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- V.R.D.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du présent projet est de **vingt un millions (21 000 000) francs TTC par lot.**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINEDUB de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

Lot 1: N° _____;

Lot 2: N° _____;

Lot 3: N° _____;

Lot 4: N° _____;

Lot 5: N° _____;

Lot 6: N° _____;

Lot 7: N° _____.

4. Allotissement

N° lot	Nom de la Localité	Arrondissement	Département	Région
01	EP LAMMOUGUEL LAME	REY-BOUBA	MAYO-REY	NORD
02	EP HOMA SIOUTO			
03	EPB BERE			
04	EP LOUGGA TCHABBAL			
05	EP DOBINGA II			
06	EP MBIDENG			
07	EP DJIMETA PONT			

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Le cout prévisionnel du présent projet est de **vingt un millions (21 000 000) francs TTC par lot.**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/MINEDUB de l'exercice 2024 sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :

Lot 1: N° _____;

Lot 2: N° _____;

Lot 3: N° _____;

Lot 4: N° _____;

Lot 5: N° _____;

Lot 6: N° _____;

Lot 7: N° _____.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès du Secrétariat de la Commune de Rey-Bouba au plus tard le **21 mars 2024 à 09h00**, heure locale. Elles devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°0001AONO/CRB/CIPM/BEC/2024 DU 28 FEVRIER 2024

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En Procédure d'Urgence).

LOT N° _____

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent vingt mille (420 000) francs CFA par lot** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **21 mars 2024 à 10h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

NB : Les offres seront ouvertes en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Etre titulaire d'un marché abandonné durant les précédentes années budgétaires (2021, 2022 et 2023).

11. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

11.1 – LES OFFRES TECHNIQUES SERONT EVALUEES SUR LA BASE DES CRITERES SUIVANTS

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.

11.2 – L'EVALUATION DES OFFRES FINANCIERES

Elle consistera à examiner uniquement les offres ayant reçues une note technique au moins égale à 70% de oui et à vérifier :

- les pièces constitutives du DAO ;
- les propositions financières (seul le prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires fait foi).

12. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 28 Février 2024

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE MINTOM

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CMTM/SIGAMP/2024
DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC ADINISTRATIF DU CEAC PHASE 1
DANS LA COMMUNE DE MINTOM , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2024, le Maire de la commune de MINTOM, Maitre d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc administratif du CEAC de Mintom phase 1 dans la commune de Mintom dans la Commune de MINTOM, Département DU DJA ET LOBO, Région du SUD

2. Consistance des prestations

1. Consistance des travaux
2. Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
3. Les travaux de terrassement ;
4. Les travaux des fondations ;
5. Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;
6. Les travaux de charpente – couverture ;
7. Les travaux de menuiserie métallique ;
8. Les travaux de menuiserie bois ;
9. Les travaux de carrelage ;
10. Les travaux d'électricité ;
11. Les travaux de peinture ;
12. Les travaux de plomberie sanitaire ;
13. Les V.R.D. .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000 FCFA

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en 2 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public du MINADAR exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de MINTOM auprès du secrétaire général Tel :697 76 99 77 ou du chef service technique Tel : 697 01 08 10 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de MINTOM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de LA COMMUNE DE MINTOM **cout du DAO est de 30000 fcfa**

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ; L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés ;

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du SG au plus tard le **28/02/2024 à 14heures 30 minutes** précises, et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CMTM/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF DU CEAC DE MINTOM PHESE 1 A MINTOM DANS LA COMMUNE DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO REGION DU SUD. .
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit(90) quatre-vingt-dix jours calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, précisant le montant forfaitaire en francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres suivant le tableau ci-dessous :

Lots 01

Intitulé du projet Travaux de construction d'un bloc administratif du CEAC de Mintom phase1

Montant prévisionnel 123 000 000 F CFA

Cautionnement provisoire 460 000 F CFA

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 22/03/2024 à 15 heures 30 minutes**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINTOM dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Mintom. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;

Absence de caution de soumission à l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence d'un sous-détail des prix d'un prix unitaire quantifié.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires dans l'arrondissement de Mintom (2 sous critères);
- Personnels (10 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Capacité financière (1 sous critère).

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de MINTOM dès publication du présent avis.

MINTOM le 28 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE Dibol

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/2024/AONO/REN/DDMD/C-DTKA/CIPM/SG DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURE SPORTIVES (PHASE I) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA; DEPARTEMNT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'une infrastructure sportive dans l'Arrondissement de Datchéka, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême Nord ; Le Maire de la commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de sport.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les maçonneries;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **25 000 000**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de sport, Exercice 2024 sur les lignes d'imputations respectives

N°: 58616 007 03 641308 523515

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de DATCHEKA Cellule d'Appui au lancement des offres, Tél : 677 45 43 50, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Mairie de DATCHEKA, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** payable au trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de DATCHEKA, au plus tard le 28/03/2024, date limite de réception des offres à **13 heures** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 014/2024/AONO/REN/DDMD/C-DTKA/CIPM/SG

DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX

DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURE SPORTIVES (Phase I) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DATCHEKA; DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME-NORD

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **90 jours** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, une somme de **500 000 (Cinq cent mille) francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture de tous plis se fait en **un (01) seul temps**.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2024 à 14 heures précises par la Commission Interne de passation des marchés Publics de DATCHEKA dans le bureau du Président de la dite commission.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à trente millions (30 000 000) de Francs CFA ;
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ;
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins, à vingt-neuf (29) critères essentiels sur quarante-deux (42).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ces critères portent sur :

- Présentation sur **03 critères** ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise sur **12 critères** ;
- Matériel de chantier à mobiliser sur **06 critères** ;
- Méthodologie d'exécution sur **11 critères** ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **10 critères**.

15. Attribution

Le maire de la commune de DATCHEKA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

Pour le présent Appel d'Offres, un soumissionnaire peut être attributaire de deux (02) lots

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Mairie de DATCHEKA **BP. DATCHEKA, Tél : 677 45 43 50.**

DATCHEKA le 1 Mars 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

OFFICE DU BACCALAURÉAT DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/OBC/CIPM/2024 DU 01/03/2024 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES ASSURANCES DE LA
FLOTTE AUTOMOBILE ET DE MALADIE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU
CAMEROUN POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du fonctionnement courant de ses services et d'une prise en charge médicale effective et efficace, le Directeur de l'Office du Baccalauréat du Cameroun envisage de souscrire à l'assurance de la flotte automobile et de maladie du personnel de son organisme. Toute compagnie d'assurance implantée en République du Cameroun peut soumissionner pour la prestation concernée. Ces prestations sont réparties en deux lots : **Assurance maladie du personnel Lot n°01, Assurance de la flotte automobile (Lot n°02)**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter consistent à souscrire à :

LOT 1 - ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS

GROUPE I

-Maladie et Individuelle accidents (PCA/DG/DGA/DIR/SD).

GROUPE II

-Maladie et Individuelle accidents (CS/CB/CADRES)

GROUPE III

-Maladie et Individuelle accidents (Autres agents).

LOT 2- ASSURANCE AUTOMOBILE

Les garanties à solliciter en couverture du risque automobile se présentent ainsi qu'il suit :

Responsabilité civile et Recours Tiers Incendie (RC+RTI)

Dommmage tous accidents

Incendie et Explosion

Assistance à la réparation

Vol + Vol partiel

Vol par Braquage

Bris des glaces et blocs feux

Individuelle Personnes transportées (IPT)

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel annuel des prestations à l'issue des études préalables est de :

LOTS	MONTANT ANNUEL
Lot 1 : Assurance Maladie	35 000 000
Lot 2 : Assurance Automobile	10 000 000
Total	45 000 000

4. Allotissement

Les prestations sont divisées en deux (02) lots ci-après définis :
-Lot 1 Assurance maladie et individuelle accidents
-Lot 2 : Assurance Automobile

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour un ou plusieurs lots et peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de l'Office du Baccalauréat du Cameroun, exercice 2024, imputation 2024-0.0.2-02-7.3.0.0.0.1-6510.00 (Lot n°01 assurance maladie).
2024-0.0.2-02-7.3.0.0.0.1-6180.00 (Lot n°02 assurance véhicule).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures, heure locale, ouvrables à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67 - YAOUNDE, Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel, Bureau des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à l'Office du Baccalauréat du Cameroun B.P 13904, Tél : 222-30-55-66/222-30-55-67, Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel, Bureau des Marchés contre présentation d'un reçu de versement de la somme de 50 000 (Cinquante mille) francs CFA non remboursable, effectué dans le « Compte Spécial CAS-ARMP » n°335988 ouvert à la BICEC.

La quittance portera le cas échéant, les références de l'Appel d'Offres et/ou le nom de l'entreprise.

Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront dans tous les cas se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Bureau des Marchés, au plus tard, le **25/03/2024 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/AONO/OBC/CIPM/2024DU 01/03/2024 RELATIF A LASOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DE LA
FLOTTE AUTOMOBILE ET DE MALADIE DU PERSONNEL DE L'OFFICE DU BACCALAUREAT DU CAMEROUN
POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2024
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

La durée des prestations prévue par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois

Les prestations seront exécutées sur l'étendue du territoire national (Siège OBC et centres déconcentrés).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission égale à 2% du montant TTC du chaque lot établie par une banque ou une compagnie d'assurances agréées par le Ministre en charge des Finances, précisant le montant de :

-**Lot 1 : FCFA : 700 000;**

-**Lot 2 : FCFA : 200 000;**

Ladite caution sera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Sous peine de rejet, elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un seul (01) temps pour les 2 lots.**

L'ouverture des plis aura lieu **le 25/03/2024, à 13 heures** par la CIPM à l'Office du Baccalauréat du Cameroun, sis à **MVAN -Yaoundé.**

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires****Lot 1 et Lot 2**

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

Dossier administratif incomplet (Absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées) ; un délai de 48 heures est accordé aux soumissionnaires pour produire ou remplacer la pièce exigée

Fausse déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives ;

Absence de la caution de soumission ;

Absence de l'agrément MINFI dans les branches concernées ;

Absence de l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;

Non production des états C1, C4, C10b, C11, CEG et Bilans pour les exercices 2020, 2021 et 2022 (documents certifiés par les services compétents du MINFI) ;

Marge de Solvabilité et Engagements règlementés déficitaires pour l'un des exercices 2020, 2021, 2022 ;

Ne pas figurer dans la liste des entreprises publiée par le MINMAP ayant abandonné ou mal exécuté un marché (commande publique) au cours des trois dernières années.

Offre incomplète et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires ;

Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance de RC Automobile) et des plafonds à assurer ;

Non-respect des Termes de Références (TDR) de l'Appel d'Offres ;

Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;

Note technique inférieure à **80 points sur 100 pour le Lot 1** et inférieure à **27 points sur 32 (soit 80/100) pour le Lot 2.**

2. Critères essentiels**LOT 1 : ASSURANCE MALADIE ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS**

DESIGNATION	CRITERES	Notation/Points
-------------	----------	-----------------

Présentation de l'offre	Intercalaire en couleur	1	3
	Agencement pièces suivant l'ordre du DAO	1	
	Reliure et lisibilité	1	
Références du soumissionnaire (Produire des documents justificatifs)	Ancienneté de la compagnie sur le marché des assurances (04 pts)		4
	-De 0 à 20 ans	2	
	-Plus de 20 ans (Justifier par l'Agrément du MINFI certifié)	2	
	Ancienneté et expérience du soumissionnaire dans la couverture des risques similaires (03pts)		9
	● Contrat vieux de 1 à 6 ans : 0,5pt/contrat		
	● Contrat vieux de 7 à 15 ans : 0,5pt/contrat	9	
	● Contrat vieux de 16 à 20 ans : 01pt/contrat		
	● Contrat vieux de plus de 20 ans : 0pt/contrat (Maximum trois contrats ou marchés signés par les parties à produire) (Joindre 1ere page et les pages du contrat/marché signé par les parties).		
	Cursus du personnel en charge de la gestion de la police (06pts)		
	● Gestionnaire de la police : (Diplôme Assurance ccc et CV)		
- BAC+4 en assurance 01 pt			
- BAC+5 en assurance 01 pt			
- Expérience de plus de 15 ans 01 pt			
● Gestionnaire des sinistres : (Diplôme Assurance ccc et CV)			
- BAC+4 en assurance 01 pt			
- BAC+5 en assurance 01 pt			
- Expérience de plus de 15 ans 01 pt			

Modalités de mise en jeu des garanties (Produire des documents justificatifs)	Description détaillée des garanties offertes (Compréhension et acceptation de la mission)	3	12
	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension des TDR et Suggestions ● Garanties et Plafonds conformes aux TDRs ● Exclusions et Déchéances ● Franchises conformes aux TDRs ● Production du Projet de police d'assurance (Conditions Générales, Conditions Particulières, Conventions Spéciales), paraphé, daté et signé 	4	
		2	
		1	
		2	
	Autres Facilités : Utilisation du système de « Tiers Payant » (Mise à disposition des cartes d'assurance santé aux assurés et des kits biométriques auprès d'au moins dix prestataires).	05	05
	(Justificatif de transmission des kits biométriques + convention + spécimen carte santé) 1 pt / prestataire		
	Délai de délivrance des bons des soins ambulatoires (délivrance de la prise en charge)		2
	Examens de laboratoires, radiologie, pharmacies, etc.	1	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Le même jour ● Plus de 24 heures 	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée + Copie bon de prise en charge datée)		2
	Délai de réaction en cas d'hospitalisation (délivrance de la prise en charge)		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Le même jour (inférieur à 24h) ● Plus d'un jour (plus de 24h) 	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : Demande du client datée + Copie bon de prise en charge datée)	1	2
Remboursement des frais médicaux.			
<ul style="list-style-type: none"> ● Inférieur à 7 jours 	1		
<ul style="list-style-type: none"> ● De 7 à 10 jours 	1		
<ul style="list-style-type: none"> ● Plus de 10 jours 	0	2	
(Justifier par les décharges des demandes de remboursement + justificatifs paiement datés : chèque ou virement, ..)			





	Règlement des frais des prestataires relatifs au bon de prise en charge		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Inférieur à 21 jours ● De 21 à 30 jours ● Plus de 30 jours 	1	2
		1	
		0	
	(Justifier par le bordereau de dépôt de factures + justificatifs de paiement par chèque ou ordre de virement daté.)		
	Délai de prise en charge pour le transfert des malades à l'intérieur du pays		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Moins de 72 heures ● De 72 heures à 96 heures ● Plus de 96 heures 	1	2
		1	
		0	
	(Justifier par une demande de transfert datée, réservation billet ou bon de prise en charge datée)		

	Délai de prise en charge Lunetterie, Dentisterie, Etc...		
	<ul style="list-style-type: none"> ● De 0 à 48 heures 	1	2
	<ul style="list-style-type: none"> ● Plus de 48 heures 	1	
	(Deux copies de bons délivrés le même jour : prescription du client, devis daté + Copie bon de prise en charge datée)		
	Modalité de remboursement		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Espèce ou par voie électronique (OM ou MOMO) 		2
	(justifier avec au moins quatre preuves de remboursement)		
		2	

Représentativité <i>(Produire des documents justificatifs)</i>	Liste des formations sanitaires dans les dix (10) régions	3	.3
	<ul style="list-style-type: none"> ● Au moins une pharmacie et un hôpital par région (0.3pt/région) (Justifier par copies des conventions signées)		
	Présence des médecins conseils dans les régions (Justifier par au moins quatre copies de conventions signées et accompagnées par des paiements sur les 12 derniers mois) / (0.2pt/région)	2	6
	Couverture de réassurance et partenariat à l'étranger		
	- Au moins deux traités de réassurance et une Convention avec un assistant à l'étranger (3pts)	3	
	- Capacité du Traité au moins 3 milliards (1pt)	1	



Capacité financière (Produire des documents justificatifs)	Chiffre d'Affaires Général moyen des exercices 2020, 2021, 2022.		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Inférieur à 5 milliards ● De 5 à 10 milliards ● Plus de 10 milliards 	1	3
		1	
	(Justifier par Bilans et CEG des exercices 2020, 2021, 2022 certifiés par MINFI)	1	
	Chiffre d'Affaires Spécifique moyen de la branche concernée (Exercices 2020, 2021, 2022)		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Inférieur à 2 milliards ● Entre 2 et 4 milliards ● Supérieur 4 milliards 	1	4
		1	
		2	
	(Justifier par les Etats C1 des exercices 2020, 2021, 2022 certifiés par MINFI)		
	Couverture moyenne de la Marge de Solvabilité (Exercices 2020, 2021, 2022)		
	<ul style="list-style-type: none"> ● Entre 100% à 275% ● Supérieure à 275% 	6	14
		8	
	(Justifier par les Etats C11 des exercices 2020, 2021, 2022 certifiés par le MINFI)		
	Couverture moyenne des Engagements Réglementés (Exercices 2020, 2021, 2022)		
<ul style="list-style-type: none"> ● Entre 100% et 150% 	8		
<ul style="list-style-type: none"> ● Supérieure à 150% 	10	18	
(Justifier par les Etats C4 des exercices 2020, 2021, 2022 certifiés par le MINFI)			



	<p>Cadence de règlements des sinistres au cours des cinq (05) dernières années dans la branche considérée (Exercices 2018, 2019, 2020, 2021, 2022)</p> <p>$N_i = (CRS_i / CRS) * N_{max}$</p> <p><i>CRS = moyenne de la Cadence de règlement des sinistres la plus élevée au cours de la période</i></p> <p><i>N_{max} = Note de la rubrique</i></p> <p><i>CRS_i = moyenne de la Cadence de règlement des sinistres du soumissionnaire i</i></p> <p><i>N_i = Note du prestataire i</i></p>		5
	<ul style="list-style-type: none"> ● Entre 50% et 80% 	2	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Supérieure à 80% 	3	
	(Justifier par Etat C10 b – Tableau F certifiés par le MINFI)		
TOTAL			100

LOT 2 : ASSURANCE AUTOMOBILE

DESIGNATION	CRITERES	Notation/Binaire (Oui/Non)	
		(Oui)	Total de Oui
1- Présentation générale de l'offre	- Intercalaires en couleur	1	03
	- Agencement des pièces suivant l'ordre du DAO	1	
	- Reliure et Lisibilité	1	

2- Références du soumissionnaire	<ul style="list-style-type: none"> ● Ancienneté du soumissionnaire - Plus de 20 ans - Entre 0 et 20 ans <p><i>(Justificatif : Agrément MINFI certifié)</i></p>	1 1	12
	<ul style="list-style-type: none"> ● Capital social - Plus de 5 milliards - Entre 0 à 5 milliards <p><i>(Justificatif : Bilans certifiés par un commissaire aux comptes – Exercices 2020 à 2022)</i></p>	1 1	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Chiffre d’Affaires Général moyen sur les trois derniers exercices (2020 à 2022) - Plus de 5 milliards - Entre 5 et 15 milliards - Supérieur à 15 milliards <p><i>(Justificatif : CEG certifiés par MINFI)</i></p>	1 1 1	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Chiffre d’Affaires Spécifique moyen de la branche considérée sur les trois dernières années (2020, 2021, 2022) - Entre 1 à 2 milliards - Plus de 2 milliards ● Nombre de polices de 25 millions de primes émises dans la branche considérée - Supérieur à 10 contrats ou marchés <p><i>(Justificatif : Etat C1 certifié par MINFI, premières et dernières pages signées des contrats)</i></p>	1 1 1	



	<p>● Cursus du personnel en charge de la gestion de la police</p> <p>Au moins deux (02) Gestionnaires de la police :</p> <p>- Bac+ 4 en assurances avec au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle</p> <p>Au moins deux (02) Gestionnaire des sinistres :</p> <p>- Bac+ 4 en assurances avec au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle</p> <p><i>Justificatif : Joindre CV à jour + copie certifiée conforme du diplôme)</i></p>	1	
<p>3- Représentativité sur le territoire national</p>	<p>● Représentation territoriale (Présence dans au moins 07 régions)</p> <p>- Un bureau direct ou Agent général ou un courtier habilité par région</p> <p><i>(Justificatif : plan de localisation + attestation de non-redevance en cours de validité + habilitation MINFI du responsable du bureau ou Agence et/ou convention pour le courtier)</i></p>	1	01

4- Description détaillée des garanties offertes et qualité de service	<ul style="list-style-type: none"> ● Compréhension des TDR et suggestions - Bonne compréhension 1 - Compréhension moyenne 0 ● Garanties et plafonds conformes au DAO - Garanties et plafonds conformes au DAO 1 - Garanties et plafonds non conformes au DAO 0 ● Exclusions et déchéances - Absence d'exclusions et déchéances 1 - Présence d'exclusions et déchéances 0 ● Franchises - Absence de franchise sur les garanties dommageables 1 - Présence de franchises 0 ● Qualité de service - Certificat ISO 9001-2015 en cours de validité 1 		05
5- Délai de réaction	<ul style="list-style-type: none"> ● Accusé de réception, Délivrance de Bon de Prise en Charge, Instruction du dossier et Délai de règlement du sinistre - Moins de 21 jours 1 - Plus de 20 jours 0 		01

6- Modalités pratiques de règlement des sinistres	<ul style="list-style-type: none"> ● Constitution du dossier (Nombre de pièces constitutives) - Moins de cinq pièces - Plus de cinq pièces ● Modalités de paiement des sinistres - Plus de trois (03) modalités ● Règlement commercial - Sept (07) jours après accord sur le montant de l'indemnité ; - Plus de sept (07) jours après accord sur le montant de l'indemnité ; 	<p>1</p> <p>0</p> <p>1</p> <p>1</p> <p>0</p>	<p>03</p>
7- Capacité financière	<ul style="list-style-type: none"> ● Couverture moyenne des Engagements Réglementés (2020, 2021, 2022) - Supérieure de 150% <i>(Justificatif : Etat C4 certifiés par MINFI des exercices 2020, 2021 et 2022)</i> ● Couverture moyenne de la Marge de Solvabilité (2020, 2021, 2022) - Supérieure à 290% <i>(Justificatif : Etat C11 certifiés par MINFI des exercices 2020, 2021 et 2022)</i> 	<p>1</p> <p>1</p>	<p>03</p>
	<ul style="list-style-type: none"> ● Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq (05) dernières années (2018, 2019, 2020, 2021, 2022) - CRS supérieure à 20% <i>(Justificatif : Etat C10b- Tableau D ou F certifiés par MINFI des exercices 2018 à 2022)</i> 	<p>1</p>	

8- Couverture de réassurance dans la branche considérée	<ul style="list-style-type: none"> ● Nombre de traités en cours de validité dans la branche considérée (Nb) 	1	03
	- Nb supérieur ou égal à 4	1	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Avoir au moins un Réassureur noté A et + 	1	
	<ul style="list-style-type: none"> ● Capacité des traités dans la branche considérée 		
	- Capacité égale ou supérieure à 4 milliards	1	
9- Autres facilités accordées à la gestion de la police	<ul style="list-style-type: none"> ● Facilités accordées pour une meilleure gestion et satisfaction de la police 	1	01
	- Plus de trois facilités pertinentes		
TOTAL DE POINTS			32 /32

Méthode de sélection du prestataire

Les propositions seront classées en fonction de leurs scores technique (St) et financier (Sf) combinés après introduction de pondérations ("T" étant le poids attribué à la Proposition technique et "F" le poids accordé à la Proposition financière), comme suit :

S = St x T + Sf x F, avec **Sf = Mn x 100**, où :

M

Le score technique minimum requis est de 80/100. Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint ce seuil seront ouvertes dans le cadre du présent Appel d'Offres.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres ; c'est-à-dire, celui ayant obtenu le score technique et financier combiné le plus élevé.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Office du Baccalauréat du Cameroun, Tél : (237) 222 30 55 66/222 30 32 80 Fax : (237) 222 30 55 67, Email : officebaccam@obc.cm, Sous-direction des Affaires Financières et du Matériel, Bureau des Marchés.

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MINKOULOU ETIENNE ROGER

COMMUNE DE YABASSI

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°
009/ONIT/C-YABASSI/CDPM/2024 04TH MARCH 2024 FOR THE FINISHING WORK OF THE CANTONAL
HOUSE OF YABASSI IN YABASSI COUNCIL – NKAM DIVISION – LITTORAL REGION FINANCING: PUBLIC
INVESTMENT BUDGET OF THE REPUBLIC OF CAMEROON- 2024 FISCAL YEAR**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Public Investment Budget for the year 2024, the Mayor of YABASSI, contracting authority, launches an Open National Invitation to tender in emergency procedure FOR THE CONSTRUCTION OF THE IHC OF LAMBA IN YABASSI COUNCIL.

2. Nature of services

The works of this invitation to tender are described in the descriptive and quantitative estimates.

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at **10 000 000 (ten millions) FCFA**.

4. allotment

Single lot.

5. Participation and origin

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to carry out building construction works.

6. Financing

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB), fiscal year 2023 of the Republic of Cameroon, imputation

7. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours as of publication of this offer at YABASSI Council.

8. Acquisition of tender file

The tender documents can be obtained at working hours at YABASSI Council as of publication of this Offer, against presentation of a receipt of payment of a nonrefundable sum of **twenty thousand (20 000) FCFA** to the YABASSI municipal treasury.

9. Submission of bids

Each offer in French or English in seven (07) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such will have to be dropped at the Yabassi Council in sealed envelope latest on the **28th March 2024 at 11 AM** and should be entitled:

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N° 009/ONIT/C-YABASSI/CDPM/2024 04th March 2024
FOR THE FINISHING WORK OF THE CANTONAL HOUSE OF YABASSI IN YABASSI COUNCIL – NKAM
DIVISION – LITTORAL REGION
«TO OPEN ONLY DURING EVALUATION MEETING»**

10. Delivery deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the implementation of the project subject of this tender is five (05) months as from the notification of the order of service startup.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank approved by the Ministry in charge of Finance featuring on the list in document 12 of the tender file of an amount **two hundred thousand (200 000) F CFA**, and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

12. Admissibility of bids

To avoid rejection, the administrative documents required must imperatively be produced originals or copies certified by the issuing service or administrative authority, in accordance with the provisions of the Regulations of the Tender. Any bid not meeting the requirements of this notice and the tender dossier will be declared inadmissible. Including the absence of a bid bond issued by a first class bank approved by the Ministry of Finance or the failure models of parts of the Tender Dossier, will result in rejection of the offer.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on the **28th March 2024 at 12 AM** by the Internal Commission of Tenders Board of the Yabassi Council. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good knowledge of the case.

14. Evaluation criteria**Main eliminatory criteria**

- Documents not produced in seven (07) copies;
- Lack of the bid bond;
- Incomplete financial offers for absence of:
 - ? Submission letter;
 - ? A quantified unit price ;
- False declarations or falsified documents ;
- Non acceptance of contract such as (CCAP et CCTP not paraphed, signed and dated at the end) ;
- Lack of the attestation of the site inspection, the report, whit a color picture showing a place of the locality;
- Incomplete technical offers for absence of:
 - ? Declare in his Technical file that the Bidder by honor is not among the enterprise or group of enterprise that have abandon projects for the past Three (03) years and who have not been on the list of suspended enterprises by Ministry Of Public Contracts.
 - ? Works Conductor having qualification requires in Tenders invitation;
 - ? The aspect « organization, methodology et planning ;

Main qualification criteria

The criteria of qualification of the candidates will focus on:

- Administrative personnel (08 rubrics) yes/no
- Availability of equipment (02 rubrics) yes/no
- References of the company (02 rubrics) yes/no
- The organization and understanding of the project (05 rubrics) yes/no
- Presentation of tenders (03 rubrics) yes/no

Failure to respect at least 16/20 of items leads to the elimination of the Offer in accordance with evaluation rubrics.

15. Award

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days as from the deadline set for the sub-mission of tenders.

17. Complementary information

Complementary information may be obtained at working hours at the YABASSI Council and at the Divisional Delegation of Publics Works of Nkam.

- You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the le process of the award, execution and execution of public contracts.

YABASSI le 4 Mars 2024

Le MAYOR

EBA JEAN MIRABEAU

COMMUNE DE MINTOM

DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C.MTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 RELATIVE À L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM (LOT 01) DE L'EQUIPEMENT DU CSI D'ALATI (LOT 02) ET EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO , REGION DU SUD.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la COMMUNE DE MINTOM, Autorité Contractante lance, un avis à consultation pour procéder à L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM (LOT 01) DE L'EQUIPEMENT DU CSI d'ALATI (LOT 02) ET EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO , REGION DU SUD

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lot 01 L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM 10 000 000

Lot 02 L'EQUIPEMENT DU CSI d'ALATI 8 000 000

Lot 03 EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM 8 710 000

3. Allotissement

Lot 01 L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM

Lot 02 L'EQUIPEMENT DU CSI d'ALATI

Lot 03 EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

5. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par : Le Budget d'Investissements Publics, Exercice 2024.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MINTOM .

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MINTOM contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de cinquante francs (25 000 fcfa) Payable à la recette municipale de la COMMUNE DE MINTOM.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la COMMUNE DE MINTOM au plus tard le **22/03/2024 à 14H30 Heures** locale sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée, ni retirée et devra porter la mention :

CONSULTATION N°001 /C.MTM/SIGAMP/2024 du 28/02/2024 POUR L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM (LOT 01) DE L'EQUIPEMENT DU CSI d'ALATI (LOT 02) ET EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM (LOT 03) DANS LA COMMUNE DE MINTOM, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO , REGION DU SUD.

LOT N°.....

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le MO pour la réalisation de la fourniture objet de la présente demande de cotation est de deux mois (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Lot 01 L'ÉQUIPEMENT DE CMPJ DE MINTOM 200 000

Lot 02 L'EQUIPEMENT DU CSI d'ALATI 160 000

Lot 03 EQUIPEMENT EN UN APPAREIL D'ECHOGRAPHIE AU CMA DE MINTOM 175 000

11. Recevabilité des Offres

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de DEUX CENT MILLES francs CFA (200 000 F CFA) POUR LE LOT 1 ; CENT SOIXANTE MILLES(160 000) francs pour le Lot 2 et CENT SOIXANTE-QUINZE MILLES(175 000) francs pour le Lot 3 délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :- l'absence de la caution de soumission ;

- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;

- une fausse déclaration ;

- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : a) Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

b) une entreprise peut soumissionner à au tant de lots qu'elle désire

12. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **22/03/2024 à 15H30 Heures** dans la salle des actes de la COMMUNE DE MINTOM par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la COMMUNE DE MINTOM siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et acc du modèle de soumission signé, cacheté et daté

13. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

principaux critère de qualification

- a) Référence de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le délai de garantie
- d) Le délai de livraison
- e) Présentation de l'offre
- f) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant

14. Attribution

Le Maire de la COMMUNE DE MINTOM, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins- disant en incluant le cas échéant les rabais proposés

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

MINTOM le 28 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE DiboI

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE À LASAR/SM DE POLI, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FÁRO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 15104 04 64 1543464211 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux travaux

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

- Lot 100 : Travaux préparatoires-Etudes ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie-Élévation ;
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;
- Lot 600 : Menuiserie métallique ;
- Lot 700 : Menuiserie bois ;
- Lot 800 : Electricité ;
- Lot 900 : Peinture.
- Lot 1000: VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les **locaux de ladite Commune** ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 13/03/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°02/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 13/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ATELIER DE MAÇONNERIE À LA
SAR/SM DE POLI, DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière,

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725**.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 13 Février 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE DATCHEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 12/AONO/C-DATCHEKA/CIPM-AI DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE GUIDIMA A KONKORONG LIMITE AVEC TIBALE, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de l'Eau et de l'Energie, le Maire de la Commune de DATCHEKA lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'extension du réseau électrique de GUIDIMA a KONKORONG limite avec TIBALE, Commune de DATCHEKA, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'électrification de la localité de KONKORONG.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Eau et de l'Energie de l'exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Datcheka** dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **Commune de Datcheka** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 **[CINQUANTE MILLE]** francs CFA, payable au Trésor public contre quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la **commune de Datcheka**, au plus tard le **28/03/2024 à 13 HEURES 00** et devra porter la mention :

“Avis d’Appel d’Offres National Ouvert

N° 12/AONO/C-DATCHEKA/CIPM-AI DU 01/03/2024 EN PROCEDURE D’URGENCE

POUR LES TRAVAUX D’EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE GUIDIMA A KONKORONG LIMITE AVEC TIBALE, DANS LA COMMUNE DE DATCHEKA, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L’EXTRÊME-NORD

A n'ouvrir qu'en séance de épouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d’Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d’offres est de trois (3) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d’un montant de quatre cent mille (400 000) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l’Appel d’Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l’Avis d’Appel d’Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d’Appel d’Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l’absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L’ouverture des plis se fera en un temps. L’ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 28/03/2024 à 14 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés à la **commune de Datcheka**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d’ouverture ou s’y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- Le non-respect de 3/4 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;
- Matériels.

15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée **la moins-disante** et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de DATCHEKA**

DATCHEKA le 1 Mars 2024

Le MAIRE

KARMO Jean Claude

COMMUNE DE YABASSI

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION IN EMERGENCY PROCEDURE N°001/DC/CY/DN/CIPM/2024 OF THE 04 MARS 2024 FOR THE YABASSI LITERACY CENTER EQUIPMENT AND YABASSI SAR/SM MACHINE EQUIPMENT-NKAM DIVISION – LITTORAL REGION FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET FOR THE REPUBLIC OF CAMEROON, 2024 FISCAL YEAR

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of the Public Investment Budget for the year 2024, the Mayor of Yabassi Council, Contracting Authority, launches a notice of request FOR THE YABASSI LITERACY CENTER EQUIPMENT AND YABASSI SAR/SM MACHINE EQUIPMENT-NKAM DIVISION – LITTORAL REGION.

2. Nature of services

The supply to be delivered is described in the terms of reference attached to the consultation filed.

.LOT 1	YABASSI LITERACY CENTER EQUIPMENT
LOT 2	YABASSI SAR/SM MACHINE EQUIPMENT

3. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at:

.LOT 1	Twelve millions (12 000 000) CFA F
LOT 2	Twenty millions (20 000 000) CFA F

4. Participation and origin

Participation in this tender is open on equal terms, to Cameroonian law firms with technical, financial and legal capacity to supply equipments.

5. Financing

Benefits, subject of this Tender, is funded by the Public Investment Budget (PIB) of the Republic of Cameroon, fiscal year 2024.

6. Consultation of tender file

The tender file can be consulted during working hours as of publication of this offer at Yabassi Council.

7. Acquisition of tender file

The tender documents can be obtained at working hours at the Yabassi Prefecture as of publication of this Offer, against presentation of a receipt of payment of a nonrefundable sum of fifty five thousand (55 000) FCFA to the YABASSI municipal treasury.

8. Submission of bids

Each offer in French or English in seven (07) copies, one (01) original stamped and six (06) copies marked as such will have to be dropped at the Yabassi Prefecture in sealed envelope latest on 28th **March 2024 at 11 AM** and should be entitled:

**NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION IN EMERGENCY PROCEDURE
FOR THE YABASSI LITERACY CENTER EQUIPMENT AND YABASSI SAR/SM MACHINE EQUIPMENT-NKAM
DIVISION – LITTORAL REGION
LOT N°....
« To open only during evaluation meeting »**

9. Delivery deadline

The maximum period of performance provided by the Contracting Authority for the implementation of the project is:

LOT 1	THIRTY (30) DAYS
LOT 2	NINETY (90) DAYS

10. Admissibility of bids

To avoid rejection, the administrative documents required must imperatively be produced originals or true copies certified by the issuing service or administrative authority, in accordance with the provisions of the Regulations of the quotation file. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice and quotation file will be declared inadmissible, especially the failure models of parts of the Tender File, will result in rejection of the offer.

11. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase on 28th **March 2024 at 12 AM** by the Divisional Commission of Tenders Board of the NKAM, at the Yabassi Prefecture. Only bidders will be allowed to attend the opening session, or their duly mandated representatives, having a good knowledge of the case.

12. Evaluation criteria**Eliminatory criteria**

- Documents not produced in seven (07) copies
- Incomplete administrative file;
- False declarations or falsified documents ;

13. Award

The contract will be awarded to the bidder with lowest cost, and having fulfilled both the specifications of the tender file and the required technical and financial capacity.

NB: The same bidder can be awarded both of the lots.

14. Validity of bids

The tenderers remain committed to their offers during a ninety (90) days deadline as from the deadline fixed for the reception of the offers.

15. Complementary information

Complementary information may be obtained at working hours at the Prefecture of YABASSI;

You can call free of charge to the following numbers 673 20 57 25/699 37 07 48 to expose bad practice and failure observed in the process of the award, execution and execution of public contracts.

YABASSI le 4 Mars 2024

Le MAYOR

EBA JEAN MIRABEAU



PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL OUVERT (PROCESSUS À UNE ENVELOPPE) POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) PLATEFORMES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUES OUVERTS AU PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) PAYS : CAMEROUNACHETEUR : MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS PROJET : PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) NUMÉRO ET TITRE : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°003/AOIO/MINPOSTEL/PATNUC/CCCM-AG/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE DEUX (02) PLATEFORMES DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DE SERVICE DES RÉSEAUX DE COMMUNICATION ÉLECTRONIQUE OUVERTS AU PUBLIC POUR LE COMPTE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (ART) DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : CRÉDIT IDA N° 69870-CM

FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La République du Cameroun par le biais du Ministère de des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL) a reçu un financement de la Banque Mondiale pour le Projet d'Accélération et de la Transformation Numérique au Cameroun, et à l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition et l'installation de deux (02) plateformes de contrôle de la qualité de service des réseaux de communication électronique ouverts au public pour le compte de l'Agence de Régulation dans le cadre du PATNUC: « Pour ce marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement de Paiement Direct, telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour le Financement de Projet d'Investissement.

2. Consistance des prestations

Le PATNUC sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir et installer les deux (02) plateformes de contrôle de la qualité de service des réseaux de communication électronique ouverts au public pour le compte de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) dans le cadre du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique du Cameroun (PATNUC).

3. Participation et origine

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI), édition de septembre 2020 », et ouvert à tous les soumissionnaires des pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du PATNUC ; Tél : +237 222 232 628, Email : procurement@patnuc.cm , Sise à la Poste centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et Eneo centrale, de 09 heures à 16 heures, heure locale et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 heures à l'adresse mentionnée ci-dessous. Le délai de réception des demandes d'éclaircissements, exprimé en nombre de jours avant la date limite de dépôt des offres est quatorze (14) jours.

5. Acquisition du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus sur présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs CFA, au Compte d'affectation Spécial CAS ARMP N° 335 988 60001 44 ouvert auprès de la BICEC. Il s'agit des agences de Yaoundé (Agence centrale), Douala (Bonanjo), Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbe, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse suivante au plus tard **le 17 Avril 2024 à 14 heures** et seront ouvertes le même jour à 15 heures à l'Unité de Gestion du PATNUC ; Tél : +237 222 232 628, dans la salle de réunion de la CSPM -PATNUC située au rez-de-chaussée arrière de l'immeuble abritant la PKI de l'Agence Nationale de Technologies de l'Informations et de la Communication (ANTIC). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés.

7. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage délégué est de huit (08) mois à compter de la date de notification du marché au cocontractant.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres doivent comprendre une Garantie de l'offre d'un montant de : Quinze millions (15 000 000) FCFA.

9. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- Fausses déclarations, substitution ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de marché au cours des cinq (05) dernières années à savoir (2019, 2020, 2021, 2022, 2023), mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes de la Banque mondiale et celle annuellement établie par le MINMAP;
- Absence des prospectus ou fiches techniques ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures ;
- Non-respect d'au moins 5 des 6 critères essentiels.

2- Critères essentiels

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 5 des 6 critères essentiels :

N0	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Reference		
2	Délai d'exécution		
3	Spécifications techniques (80% de non majeures)		
4	Capacité financière		
5	Capacité technique		
6	Preuve d'acceptation des conditions du marché		

3. Les critères de qualification à postériori applicables aux Soumissionnaires sont les suivants :

- Pour les soumissionnaires qui ne sont pas fabricants, fournir un certificat d'origine et une autorisation du fabricant leur permettant de vendre des biens dans le pays de l'acheteur et attestant que ces biens seront couverts par la garantie du fabricant et par l'obligation qu'il a de fournir des pièces détachées pendant le nombre d'années requis (03 ans). (cf.IS

19.1 A) ;

- Fournir un certificat de conformité aux normes internationales pour tous les équipements proposés ;
- Capacité financière : Le Soumissionnaire doit soumettre 1-des états financiers (synthèse des bilans ou le DSF) des trois (03 ans) dernières années (2021, 2022, 2023) certifiées par un expert-comptable Agrée, démontrant :1- la solidité actuelle de la situation financière du Soumissionnaire, 2- la réalisation des chiffres d'affaires annuels aux périodes sus indiquées tel qu'au moins, un de ces chiffres d'affaires annuel hors taxes représente au minimum 500 000 000 de francs CFA. Dans le cas d'un GE (Groupe d'Entreprises), cette exigence doit être respectée par l'un des membres du Groupement.

- Expérience et capacité technique : Le soumissionnaire devra fournir des documents attestant qu'il satisfait aux exigences en termes d'expérience : avoir exécuté au moins un (01) marché similaire (consistance et montant) au cours des trois dernières années ; disposer d'un Service Après-vente (SAV) fonctionnel (justifier d'un atelier équipé et un personnel qualifié (CV daté et signé, copie certifiée des diplômes d'au moins un ingénieur et un technicien).

- Non-exécution de marchés et litiges : Le soumissionnaire devra fournir des documents attestant l'absence de défaut d'exécution d'un marché au cours des cinq (5) années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) précédant la date limite de soumission des offres, en se fondant sur toute information relative aux conflits ou litiges totalement réglés. L'ensemble des litiges en instance ne doit pas excéder 10% des actifs nets du soumissionnaire.

N.B. Le Maître d'Ouvrage Délégué procédera à la vérification de toutes les informations fournies avant l'attribution du marché. Toute fausse information fournie conduira au rejet de l'offre du soumissionnaire.

10. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'appel d'offres, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante (IS 19, 38 et 40).

11. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

12. Renseignements Complémentaires

Les Directives Anti-Corruption de la Banque et la section VI « Règles de la Banque en matière de Fraude et Corruption » du présent DAO sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d'Investissement par la Banque.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables (lundi à vendredi à de l'Unité de Gestion du PATNUC ; Tél : +237 222 232 628, Email : procurement@patnuc.cm , Sise à la Poste centrale, 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL situé entre la poste centrale et Eneo centrale, de 09 heures à 16 heures, heure locale et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 09h00 à 16h00 heures.

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED



COMMUNE DE MINTOM

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
006/AONO/CMTM/SIGAMP/2024 DU 28/02/2024 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE (284 ML)
POUR LE PROJET 30 LOGEMENTS D'ASTREINTE DE MINTOM (LOT 01) CONSTRUCTION DE 04 STELES
D'ADRESSAGE DANS 04 VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (LOT 02) CONSTRUCTION DE
04 BLOCS DE 6 LATRINES DANS LES ECOLES PUBLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (LOT 03)
DANS LA COMMUNE DE MINTOM , DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD FINANCEMENT :
BIP EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement Public exercice 2024, le Maire de la commune de MINTOM, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction D'UNE CLOTURE (284 ml) POUR LE PROJET 30 LOGEMENTS D'ASTREINTE DE MINTOM (lot 01) CONSTRUCTION DE 04 STELES D'ADRESSAGE DANS 04 VILLAGES DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (lot 02) et la CONSTRUCTION DE 04 BLOCS DE 6 LATRINES DANS 04 ECOLES PUBLIQUE DE L'ARRONDISSEMENT DE MINTOM (lot 03) dans la Commune de MINTOM, Département DU DJA ET LOBO, Région du SUD

2. Consistance des prestations

1. Les travaux préparatoires (Installation de chantier, production du programme d'exécution) ;
2. Les travaux de terrassement ;
3. Les travaux des fondations ;
4. Les travaux d'élévation (maçonnerie, béton armé) ;
5. Les travaux de charpente – couverture ;
6. Les travaux de menuiserie métallique ;
7. Les travaux de menuiserie bois ;
8. Les travaux de carrelage ;
9. Les travaux d'électricité ;
10. Les travaux de peinture ;
11. Les travaux de plomberie sanitaire ;
12. 13. Les V.R.D. .

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 70 000 000 FCFA pour le lot 01 ; 10 000 000 FCFA pour le lot 02 et 20 000 000 FCFA pour le lot 03

4. Allotissement

Les travaux objets de cet AAO sont constitués en 3 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant des compétences avérées dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. NB : une entreprise peut soumissionner à autant de lots qui souhaite a condition qu'elle présente une caution de soumission égale à la somme des cautions des lots choisis

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'investissement public de l'exercice 2024

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de MINTOM auprès du secrétaire général Tel : 697 76 99 77 ou du chef service technique Tel : 697 01 08 10 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de MINTOM, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable payable à la recette municipale de LA COMMUNE DE MINTOM **d'un montant de 50 000 FCFA** :

Cette quittance devra préciser les informations suivantes:

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro de l'avis d'appel d'offres ;
- L'objet de l'appel d'offres ;
- Le montant des frais payés

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du SG **au plus tard le 22/03/2024 à 14heures 30 minutes** précises, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 006/AONO/CMTM/CIPM/2024 DU 28/02/2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF DU CEAC DE MINTOM PHESE 1 A MINTOM DANS LA COMMUNE DE MINTOM DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO REGION DU SUD. .

a A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois soit(90) quatre-vingt-dix jours calendaires.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres Elles devront en outre respecter les modèles du présent Dossier 'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives ; des offres techniques et financières **aura lieu le 22/03/2024 à 15 heures 30 minutes**, par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MINTOM dans la salle de réunion de l'hôtel de ville de Mintom. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet, non conforme et non régularisé sous 48h, pour absence de l'une des pièces exigées ;

Absence de caution de soumission à l'ouverture ;

Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

Le non-respect de 70 % de critères essentiels ;

Absence d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre (2 sous critères) ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 sous critères);
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires dans l'arrondissement de Mintom (2 sous critères);
- Personnels (10 sous critères) ;
- Visite de site signée par le soumissionnaire accompagnée d'un rapport (2 sous critères) ;
- Méthodologie d'exécution (4 sous critères) ;
- Moyens Matériels et logistiques compatible avec le travail à effectuer (3 sous critères);
- Capacité financière (1 sous critère).

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires du DAO, sera adjudicataire de la présente lettre commande

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de MINTOM dès publication du présent avis.

MINTOM le 28 Février 2024

Le MAIRE

BEKONO NEE AKETE ENDAMANE Dibol

COMMUNE DE GALIM TIGNERE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024 POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ, QUARTIER MAYO KALWA, SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : EXERCICE 2024.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, Le Maire de la Commune de Galim-Tignere, Autorité Contractante, lance pour le compte de ladite commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution de travaux de construction CINQ FORAGES équipé de PMH à Nouveau marché, quartier Mayo Kalwa, secteur Boukar, Hauts plateaux et centre aquacole dans la Commune de Galim- Tignère(En procédure d'urgence).

2. Consistance des prestations

L'ensemble des travaux comprend notamment :

I- TRAVAUX PREPARATOIRES

II- FORATION

III- EQUIPEMENT-DEVELOPPEMENT-POMPAGE

IV- SUPERSTRUCTURES

V- FOURNITURE ET INSTALLATION DES POMPES

VI- FORMATION DU COMITE DE GESTION ET SENSIBILISATION SUR LE CHOLERA

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel d'exécution à l'issue des études préalables est de : **Quarante millions (40 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2024, sur la ligne d'imputation budgétaire.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquantemille) Francs CFA**, payable à la recette municipale de Galim-Tignère.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au SIGAMP de la commune de Galim- Tignère tel : 698925025, au plus tard **le 23 Mars 2024 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CGT/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 29 FEV 2024
POUR LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION CINQ FORAGES EQUIPE DE PMH AU NOUVEAU MARCHÉ,
QUARTIER MAYO KALWA, SECTEUR BOUKAR, HAUTS PLATEAUX ET CENTRE AQUACOLE DANS LA
COMMUNE DE GALIM-TIGNERE(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de l'ensemble des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant de **800 000(huit cent mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 23 Mars 2024 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, sis à Galim-Tignère.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (OUI/NON).

1-) Critères éliminatoires

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- a. Absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture,
- b. Absence d'une pièce administrative ou sa non-conformité (non régularisée après épuisement du délai de 48 heures accordé par la commission),
- c. Absence d'un prix unitaire quantifié ou d'un sous-détail de prix
- d. Offres incomplètes et non conformes aux critères contenus dans le DAO
- e. Note technique inférieure à 70%

2-) Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Solvabilité bancaire supérieur ou égale à 10 millions
2. Personnels d'encadrement technique sur le chantier;
3. Matériels essentiels (Atelier de foration, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison, théodolite et Autres matériels) ;
4. Proposition Technique : Existence d'une méthodologie (Organigramme de l'Entreprise, Organisation et méthodologie d'exécution des travaux; Planning d'exécution des travaux. Plans du projet. Dispositions prévues pour la protection de l'Environnement, L'Hygiène et la sécurité du chantier);
5. Preuves d'acceptation des conditions du marché ;
6. Note de présentation générale des offres.
7. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe;

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note de 70% au moins à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Galim-Tignère, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au dossier d'appel d'offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au SIGAMP de la commune de Galim-Tignère tel : 698925025.

GALIM-TIGNERE le 29 Février 2024

Le MAIRE

IBRAHIM YAYA

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 13/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENT PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLE PUBLIQUE (EP) DE GODÉ (LOT N°L) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MAYO DJARENDI (LOT N°2), DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
58 15 102 01 641543 4642 11426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, pour chaque lot :

- Lot 100 : Travaux préparatoires et études ;
- Lot 200 : Fondations ;
- Lot 500 : Maçonnerie-Élévation ;
- Lot 400 : Charpente-Couverture ;
- Lot 500 : Menuiserie bois et métallique ;
- Lot 600 : Electricité ;
- Lot 700 : Peinture.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont de :

Allotissement	Intitulé du projet	Coût révisionnel
Lot n°1	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles à Ecole Publique (EP) de Godé	Treize millions (13 000 000) de francs CFA
Lot n°2	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles à Ecole Publique (EP) de Mayo Djarendi	Douze millions (12 000 000) de francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les **locaux de ladite Commune** ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 13/03/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°03/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 13/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE
DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENT PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE POLI : ECOLE PUBLIQUE (EP) DE GODÉ
(LOT N°1) ET ECOLE PUBLIQUE (EP) DE MAYO DJARENDI (LOT N°2), DEPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois, pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, des cautions de soumission établies par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, dont les montants sont :

Allotissement	Intitulé du projet	Montant de la caution
Lot n°1	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles à Ecole Publique (EP) de Godé	Deux cent soixante mille (260 000) francs CFA
Lot n°2	Travaux de réhabilitation d'un bloc de deux salles à Ecole Publique (EP) de Mayo Djarendi	Deux cent quarante mille (240 000) francs CFA

et valables pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis**L'ouverture des plis se fera en un temps.**

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/03/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques

6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire

Tout soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725.**

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.**

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 13 Février 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

PORT AUTONOME DE KRIBI

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/A0IO/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE LA MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES, NUMERIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT DE KRIBI.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
- ACTIVITE 5235 : «MATURATION

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres pour le recrutement d'un consultant chargé de la réalisation de la mission de conseil stratégique pour la création d'une société en charge du développement et de la fourniture de services informatiques, numériques et de télécommunications au Port de Kribi.

2. Consistance des prestations

Le consultant aura pour mission de structurer le projet sur les plans, opérationnel,

organisationnel, juridique et financier, et en élaborer le plan de développement. A ce titre, il

sera notamment chargé de :

- Effectuer un diagnostic complet de la situation actuelle, notamment sur les plans organisationnel, juridique, technique et financier (périmètre d'activités actuel de la structure interne en charge de la gestion des systèmes d'information, à savoir la Direction des Systèmes d'Information, interactions avec les acteurs de la zone industrialo-portuaire de Kribi et autres acteurs des secteurs d'activité visés, ressources humaines, installations, matériels et équipements, charges d'exploitation, revenus générés, etc.) ;

- Analyser la faisabilité juridique du projet au regard des textes organiques du PAK, des textes régissant le développement et la fourniture de services informatiques, numériques et de télécommunications dans l'environnement portuaire, et le cadre légal et réglementaire national régissant les activités envisagées ;

- Effectuer une analyse stratégique du marché et de l'environnement dans lequel devra se développer le projet afin de dégager les facteurs clés de succès ;

- Définir un modèle économique viable pour le projet ;

- Elaborer un business plan détaillé ;

- Proposer une planification opérationnelle du projet ;

- Elaborer les projets de documents qui seraient exploités par le PAK dans le cadre de la mise en oeuvre du projet ;

- Proposer toute autre activité concourant à l'atteinte de l'objectif visé dans le cadre de

cette mission.

Le détail des prestations est précisé dans les Termes de Référence et le Détail Estimatif et

Quantitatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'ensemble des prestations est de : **Cent Cinquante Millions Francs FCFA (150 000 000 FCFA)** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres n'est pas alloti.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation s'adresse aux entreprises nationales et internationales ayant les expertises nécessaires détaillées dans les TDR.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le BUDGET PAK exercice 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire :

-

- ACTIVITE 5235 : «MATURATION DES PROJETS D'INVESTISSEMENT»

- Tâche 5235001: « Réalisation des études de faisabilité et business plans des projets d'investissement et assistance des structures dans la maturation desdits projets »

Ligne 261000 : «Titre de participation dans des sociétés sous contrôle ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres au Division des marchés du Port Autonome de Kribi.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 exemplaires dont un (01) original et six

(06) copies marquées comme tels, devra parvenir au plus tard le 08 avril 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Elle portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°013/A010/PAK/CIPM/2024 DU 14 FEVRIER 2024
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA REALISATION DE LA MISSION DE CONSEIL STRATEGIQUE POUR LA CREATION D'UNE SOCIETE EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA FOURNITURE DE SERVICES INFORMATIQUES, NUMERIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS AU PORT DE KRIBI

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres et d'un montant de : **Trois Millions Francs CFA (3 000 000 FCFA) Toutes Taxes Comprises**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à [a date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres].

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 08 avril 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de conférence sise au 2ème étage de l'immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70% des points.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires 1) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ; Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence des informations de l'offre financière ;

- Obtention d'un score technique inférieur à 70 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié. B. Critères essentiels

N° Critères d'évaluation	Points
01 Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	20
02 Capacité de financement	5
03 Adéquation de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de Référence	10
04 Qualification et compétence du personnel-clé affecté à la réalisation de la mission	60
05 Moyens logistiques affectés à la réalisation de la mission	5
Note totale d'évaluation du dossier	100

15. Attribution

conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

1. 16. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la mieux disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège social du PAK à Kribi B.P. : 203 Kribi Tél. : (237) 222 46 21 04, E-mail : contact@pak.cm. site web : www.pak.cm

KRIBI le 14 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE NANGA EBOKO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE
POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : ECOLE PUBLIC DE BISSAGA
DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU
CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, RESSOURCES TRANSFÉRÉES, EXERCICE 2024**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nanga-Eboko, Autorité Contractante, lance pour le compte de l'exécution du budget public un appel d'offres national ouvert pour la **construction d'un bloc de deux salles de classe : école public de Bissaga dans la commune de Nanga-Eboko.**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Etude-Travaux préliminaires
- Terrassement ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-Elévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Métallique ;
- Menuiserie Bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD ;
- Dispositions environnementales

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de **vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations du présent appel d'offres sont en **un (01) lot unique.**

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais disposant de compétences appropriées dans le domaine des travaux publics et du bâtiment **ayant fait l'objet de catégorisation ou non.**

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Education de Base, exercice 2024.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, dès publication du présent avis, contre un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de Nanga-Eboko, à titre des frais d'achat du dossier ou en ligne, à condition que la quittance d'achat du DAO soit présentée à qui de droit lors du dépôt des offres.

1. Présentation de l'offre

Les documents constituant l'offres sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur autre que le blanc.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (Sept) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Nanga-Eboko, dans les services du chef de la Structure Interne de la Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP), Téléphone: 679 627 883, au plus tard **le 26 Mars 2024 à 12 Heures** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RCE/DHS/CNE/SG/SIGAMP/CIPM/2024 DU 27 FEVRIER 2024, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE : ECOLE PUBLIC DE BISSAGA DANS LA COMMUNE DE NANGA-EBOKO, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de **cent vingt (120) jours calendaires**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque ou Compagnie d'Assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO, d'un montant de **cinq cent mille (500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

NB : L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de la Mairie de Nanga-Eboko, **le 26 Mars 2024 à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nanga-Eboko, siégeant en présence ou non des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dits éliminatoires, puis suivant les critères dits essentiels selon le système binaire (oui ou non).

1.1 Critères éliminatoires

15.1.1 Pièces administratives

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres;
- Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offre Administrative ;
- Absence ou non présentation de la quittance d'achat du DAO ou encore incapacité de verser les frais relatifs à l'acquisition de ladite quittance séance tenante à l'ouverture du dossier administratif.

15.1.2. Offre Technique

- Note technique inférieure à 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels.

15.1.3. Offre financière

- Absence de la soumission timbrée datée et signée ;
- Absence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire et/ou d'un prix forfaitaire quantifié.

1.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

Qualification et expérience du personnel clé : **(08 critères)**

Référence du soumissionnaire : **(06 critères)**

Moyens techniques et Matériel de chantier : **(05critères)**

Respect des délais d'exécution : **(01critère)**

Capacité financière : **(01critère)**

NB₁ : Seules les soumissions qui auront obtenues au moins 18 sur 21 « oui », soit environ **85.71%** des critères essentiels seront admises à l'analyse financière.

NB₂ : **Pour ce qui concerne les entreprises catégorisées :**

En se référant à la lettre circulaire **N° 05/LC/MINMAP/CAB du 26 décembre 2023**, relative à la mise en œuvre de la catégorisation des entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics dans le cadre de la contractualisation des marchés publics. **Le point 2 de ladite circulaire** stipule que :

Sous réserve des autres exigences prévues dans le Dossier d'Appel d'Offres ou Dossier de Consultation, la présence de la copie certifiée conforme de l'attestation de catégorisation délivrée par le Ministre des Marchés Publics ou son représentant dûment mandaté, dispense les soumissionnaires catégorisés de la production dans leurs dossiers techniques, des pièces justificatives relatives aux chiffres d'affaires, aux références, aux moyens techniques et logistiques propres minima, au personnel permanent et à la localisation du siège.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la **moins-disante** et les offres administrative et technique conformes pour l'essentiel aux critères éliminatoires et essentiels du DAO.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

1. délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

1. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

MINMAP : **(+237) 673 205 725 / 699 370 748**

CONAC : **1517.**

2. renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Nanga-Eboko, Téléphone: 679 627 883.

YAOUNDE le 21 Février 2024

Le MAIRE

ETO ROMAIN ROLAND

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 012 RELATIF A LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'INCIDENT EN CAS D'INCIDENT ET DE RELEVEMENT APRES CATASTROPHE DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN DATE : 1ER MARS 2024 FINANCEMENT : IDA 69870-CM CETTE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET FAIT SUITE A L'AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DES MARCHÉS DE CE PROJET PUBLIÉ DANS LE JOURNAL DES MARCHÉS (JDM) LE 14 MARS 2023 DANS LE CAMEROUN TRIBUNE DU 17 MARS 2023 ET DANS STEP LE 20 MARS 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le secteur des télécommunications et TIC au Cameroun est en pleine évolution malgré que la contribution du secteur au PIB soit encore assez modeste. Le Cameroun a un énorme potentiel pour accélérer^[1] son développement à travers le secteur numérique ; cependant, le secteur est encore sous-exploité. La croissance est modeste dans le secteur numérique, en particulier dans la téléphonie mobile. L'internet et l'écosystème numérique a également connu une croissance rapide au cours des dernières années. Sur la base de la DE4A (Digital Economy for Africa) réalisée par la Banque mondiale en 2019, de nombreux défis structurels ont été identifiés dans le secteur numérique, principalement liés aux infrastructures et aux politiques telles que la capacité institutionnelle de stimuler correctement la croissance, de favoriser la concurrence, de faciliter l'investissement et d'encourager l'innovation dans le secteur numérique.

Le Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) qui résulte d'un accord entre le Gouvernement du Cameroun et la Banque mondiale a pour objectif d'accroître l'inclusion numérique et l'utilisation de solutions agricoles numériques par des petits exploitants agricoles acteurs des chaînes de valeur agricoles cibles. Le PATNUC incarne l'approche de la transformation numérique, ciblant un secteur hautement stratégique pour le Cameroun tout en proposant de réformer le cadre réglementaire du secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Ce projet, avec son investissement dans la connectivité et les compétences numériques, soutient des interventions qui tirent parti des innovations numériques pour stimuler la croissance agricole, afin de contribuer en fin de compte à l'amélioration de la qualité des moyens de subsistance en milieu rural.

Le PATNUC est structuré autour de 4 composantes : (i) Stratégie, politique publique et réglementation numérique pour l'inclusion et la transformation numérique ; (ii) connectivité et inclusion numériques ; (iii) facilitation de l'implémentation des solutions numériques basées sur les données dans le secteur agricole ; et (iv) gestion du projet et l'engagement citoyen. Le gouvernement à travers la SND30, ambitionne d'enclencher véritablement la transformation structurelle de l'économie camerounaise qui s'appuiera sur une modernisation du secteur agricole (agriculture, élevage, pêche et aquaculture) à travers l'amélioration de la productivité et la compétitivité des exploitations familiales agricoles et la promotion d'une dynamique d'industrialisation véritable. La modernisation du secteur agricole devra s'appuyer sur l'écosystème numérique en constante évolution dans le pays qui trace la voie de l'économie numérique.

1.2. Justificatif de la mission

Afin de permettre une prise en compte efficiente des catastrophes il est important d'élaborer un plan d'intervention en cas d'urgence. Les plans d'urgence permettent aux autorités et aux services de secours de rapidement mobiliser du personnel et du matériel lors d'une situation d'urgence, afin de protéger les personnes, animaux et biens impliqués. Pour ce faire, le PATNUC entend recruter un consultant qui aura la charge de réaliser ce plan d'intervention.

2. Objet

2.1- Objectif global

L'objectif général est d'élaborer les plans d'intervention en relation avec les différentes parties prenantes en cas d'incident sur les réseaux des opérateurs de communications électroniques au Cameroun.

2.2- Objectifs spécifiques

Il s'agira plus spécifiquement de :

- dresser un état des lieux d'intervention lors d'incidents ;
- caractériser la notion d'impact d'un incident de sécurité ayant un impact significatif sur le fonctionnement des réseaux ou des services ;
- définir les modalités pratiques de déclaration des incidents en spécifiant :
 - ü les autorités à informer ;
 - ü les informations à fournir aux autorités ;
- définir les différentes procédures de résolution d'incidents à mettre en place en fonction de chaque incident ;
- organiser une séance de restitution de la procédure de résolution de l'incident pour un retour d'expérience en vue de l'amélioration des procédures, le cas échéant.

3- Résultats Attendus

Les résultats attendus dans le cadre de cette mission sont :

- Le rapport méthodologique de la compréhension du travail ;
 - Le plan d'intervention des incidents ;
- Un rapport final de la prestation.

3. Période d'exécution

La durée de réalisation de ce projet est estimée à quatre (04) mois.

4. Participation et origine

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert aux cabinets/Bureau d'études ou Groupements spécialisés dans la le domaine et ayant (i) au moins 10 (dix) ans d'expérience générale dans le domaine des télécommunications et des TIC et ayant déjà exécuté au moins (ii) deux (02) missions similaires.

NB : En cas de groupement, l'un des partenaires du groupement doit être un cabinet local ayant des compétences dans le domaine

PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET

La sélection du consultant se fera selon la méthode de « Sélection fondée sur la qualité et le coût » (SFQC) au regard du montant telle que décrite dans le Règlement de la passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) de la Banque mondiale, édition de juillet 2016 revue en octobre 2017, puis août 2018 et novembre 2020,. La langue de travail est le français ou l'anglais. Il est également porté à l'attention des Consultants que les dispositions des paragraphes 7.11 et 7.12 dudit règlement, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts, sont applicables.

Les offres rédigées en français ou en anglais devront les pièces suivantes :

- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur National du PATNUC ;
- La justification du statut juridique du prestataire ;
- Les pièces justificatives (copies des marchés similaires, PV de réception ou attestation de services fait) permettant la vérification des critères de sélection tel que présenté ci-dessus. Toute information pertinente non justifiée sera sans importance.

5. Remises des offres

Les Consultants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires par courriel aux jours et heures ouvrables auprès de l'UGP du Projet au numéro de téléphone : (237) 242 237 222 Email : procurement_planintervention@patnuc.cm soitpar courriel à : procurement_planintervention@patnuc.cm. Le format du fichier est le format PDF. L'offre doit être incluse dans un fichier unique avec le nom qui respecte la nomenclature suivante : {CONSULTANT}_{NumASMI}_{DATESOUMISSION}.pdf Ex (Ex : CANON_ASMI003_23052023.pdf). Toute offre non conforme sera rejetée.

soit déposées sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (un original et quatre copies) à l'Unité de gestion du Projet, au 1^{er} étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. :+ (237) 242 237 222

« AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 012 DU 1^{er} Mars 2024 RELATIF D'UN CONSULTANT POUR L'ELABORATION DE PLANS D'INCIDENT EN CAS D'INCIDENT ET DE RELEVEMENT APRES CATASTROPHE DANS LE CADRE DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN »

YAOUNDE le 1 Mars 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 0473/AAMI/ANAFOR/DG/DT/CS/DRP/SAM/2024 DU
26 FEVRIER 2024 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION ET
LA SOUMISSION DE L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DE LA RÉSERVE FORESTIÈRE
DE SO'O LALA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

L'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) est une Société à Capitaux Publics (SCP) ayant l'Etat du Cameroun comme actionnaire unique et créée par Décret n°155/2002 du 18 juin 2002 portant changement de dénomination de l'Office National de Développement des Forêts (ONADEF).

Sur le plan juridique, la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi-cadre sur

l'environnement en son article 17, stipule que "Le promoteur ou le maître d'ouvrage de tout projet d'aménagement, d'ouvrage, d'équipement ou d'installation qui risque, en raison de sa dimension de sa nature ou incidences des activités qui y sont exercées sur le milieu naturel, de porter atteinte à

l'environnement, est tenu de réaliser, selon les prescriptions du cahier des charges, une étude d'impact permettant d'évaluer des incidences directes ou indirectes dudit projet sur l'équilibre écologique de la zone d'implantation ou de toute autre région, le cadre et la qualité de vie des populations et des incidences sur l'environnement en général"

Le projet de la mise en exploitation de la Réserve Forestière de So'o Lala (UFA 1506) fait partie de ce genre de projet. Le décret N° 2005/0577 PM du 23 février 2005 qui fixe les modalités de la loi sus-citée exige le dépôt des termes de référence pour la réalisation de l'étude d'impact

sur l'environnement au niveau de l'administration compétente qu'est le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et au niveau du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED).

Sur le plan institutionnel, le Ministère de l'Environnement, de la Protection de la

Nature et du Développement Durable (MINEPDED), reste l'organisme de tutelle en charge des questions environnementales. Il coordonne et applique la politique nationale en matière de gestion de l'environnement. Les autres structures et administrations intervenant dans le processus de prise en compte des aspects environnementaux dans l'aménagement de la Réserve Forestière de So'o Lala comprennent :

F le Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) ;

F le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) ;

F le Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales (MINEPIA) ;

F le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale (MINTSS) ;

F le Ministère des Travaux Publics (MINTP) ;

F le Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) ;

F le Ministère des Affaires Sociales (MINAS) ;

F le Comité Interministériel de l'Environnement (CIE) ;

F l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR) ;

F les Comités Départementaux de Suivi des PGES du Dja et Lobo, de l'Océan et du Nyong et Mfoumou ;

F les Communes d'Akonolinga et de Bengbis ;

F les Chefferies traditionnelles des villages riverains à la Réserve Forestières de So'o Lala

Le consultant identifiera les domaines d'intervention et de compétence de chaque administration, structure ou partie prenante impliquée dans la gestion ou la mise en œuvre du projet.

Contexte géographique

La Réserve Forestière de So'o Lala (UFA 1506) a été classée par Décret N°02/004 du 10 janvier 1992 portant classement d'une portion du domaine privé de l'Etat en réserve. Elle est située à cheval entre les régions administratives du Centre et du Sud.

La partie Nord de la forêt, se situe dans la Région du Centre, Département du Nyong et Mfoumou, Arrondissement d'Akonolinga et repose sur une superficie d'environ 21 005 ha.

La partie Sud-ouest, est située dans la Région du Sud, Département du Dja et Lobo, Arrondissement de Bengbis, et couvre une superficie d'environ 19 240 ha.

Sur le plan géographique, la Réserve Forestière de So'o Lala s'étend entre 3°30" et 3°44" latitude Nord et 12°18 et 12°35 longitude Est. Elle couvre une superficie totale de 39780 ha.

Contexte écologique

La zone d'intérêt fait partie intégrante de la forêt dense humide guinéo-congolaise marquée par des éléments floristiques de la forêt dense humide semi-décidue à laquelle s'imbriquent de vastes étendues de forêts marécageuses résultant de l'important réseau hydrographique. La végétation comprend également des forêts secondaires adultes et jeunes cultivées, résultant principalement de la dégradation causée par l'activité agricole des populations locales.

A l'exception de quelques perturbations topographiques (talwegs encaissés, effondrement, etc.) le relief de la zone de So'o Lala est très peu accidenté, généralement plat ou avec de faibles pentes. L'altitude moyenne varie entre 600 à 700 m. Ce relief présente deux principales variantes : au Nord on note la présence des collines à pentes assez fortes avec des sommets culminant entre 480 et 650 m, au Sud on observe des vallées fluviales en bordure du fleuve Nyong et du Dja. Ce relief ne constitue pas un handicap pour les activités d'exploitation forestière.

Sur le plan géologique, la zone est principalement occupée par des formations précambriennes, comportant une entité bien distincte : la série précambrienne d'Ayos. Cette série peu métamorphique est composée de micaschistes, de schistes et quartzites. Les faciès peu métamorphiques tranchent plus ou moins nettement sur les formations voisines qui sont des migmatites du complexe de base (ambrischites à deux micas et à grenats). Le faciès dominant de ce groupe épi métamorphique est une roche schistoquartzreuse. Elle est, en effet formée de schistes à muscovite

chloritoschistes avec des intercalations nombreuses de lit de quartzites d'épaisseurs variables. La roche est très feuilletée de couleur vert-sombre. Les bancs sont plus ou moins siliceux et compact. Un autre faciès est aussi fréquent, c'est le faciès quartzite. Les quartzites sont à muscovite et à séricite. On observe également de nombreuses intercalations de chloritoschistes et de schistes à muscovite qui sont aussi en modules plissotés à l'intérieur du quartzite. La roche est de teinte claire.

Concernant la pédologie, les sols de cette zone proviennent des roches granitiques, syénitiques, dioritiques, gabros syntectoniques associées au complexe de base précambrien. En général, les sols rouges, argileux, meubles et perméables, avec par endroits beaucoup d'humus. La réserve est située dans le bassin versant du Nyong. La zone d'Akonolinga comporte essentiellement deux types de sols : les sols ferrallitiques typiques et les sols hydromorphes.

Sur le plan climatique, la ville d'Akonolinga est sous l'influence d'un climat subéquatorial. Cette ville est généralement arrosée par deux saisons de pluie, entrecoupées de deux saisons sèches. Le climat de la région est de type équatorial à quatre saisons bien marquées, dont deux saisons sèches et deux saisons pluvieuses. Les précipitations annuelles moyennes se situent entre 1 600 et 2 000 mm de pluies avec des températures moyennes oscillant autour des 25°C.

La température moyenne de la ville d'Akonolinga, varie entre 19,3 et 30,3° C. le mois de mars est considéré comme étant le plus chaud de l'année, avec une température moyenne estimée à 25,2°C ; tandis que le plus froid est celui de juillet, avec une température moyenne estimée à 23,1°C. la température moyenne est située autour de 24,25°C.

La grande saison de pluie va de septembre à novembre, et la petite de mars à juin, tandis que la grande saison sèche (ensoleillée), dure de décembre à février, et la petite saison sèche (nuageuse) dure de juillet à août.

L'humidité atmosphérique relative généralement observée dans la Région du Centre dont fait partie la Commune d'Akonolinga est estimée à 83% et présente de grands écarts : le minimum de 35% à 60% est atteint vers 15h, le maximum est de 98% dans la soirée et ce en toute saison (MINEPAT, 2012).

La végétation typique dans la zone de la Réserve Forestière de So'o Lala est celle d'une forêt guinéo congolaise sempervirente de basse altitude. D'après les travaux de Letouzey (1968), les formations végétales appartiennent à deux types forestiers : la forêt semi décidue et un type de forêt intermédiaire entre la forêt semi décidue et la forêt sempervirente du Dja.

La faune et la flore de la zone sont assez diversifiées. La flore est constituée de nombreuses espèces d'arbres, des sub-ligneux et d'herbacées forestières exploitées pour le bois d'œuvre, le bois de service, la pharmacopée traditionnelle, l'artisanat, etc. La faune quant à elle, présente dans la région est très variée, caractéristique des forêts denses humides, elle est surtout constituée de petits mammifères, des oiseaux et des reptiles. Parmi les espèces les plus fréquemment rencontrées, figurent le pangolin (*Manis gigantea*), l'antilope (*Neotragus batesi*), le chat-tigre (*Felis aurata*), le céphalophe bleu de forêt (*Cephalophus monticola*), le céphalophe à dos jaune (*Cephalophus sylvicultor*), la mangouste (*Herpestes sanguineus*), l'hyène (*Hyaena hyaena*), l'athérure africain (*Atherurus africanus*), l'aulacode (*Thryonomys swinderianus*), le rat (*Xerus erythropus*), ou encore l'écureuil (*Heliosclurus pyrrhopus*).

La forêt d'Akonolinga est arrosée par les rivières du bassin du Nyong et du Dja. Le cours d'eau du Nyong est soumis pour l'essentiel au régime équatorial de transition. Ce régime se caractérise par deux périodes de basses eaux (Janvier – Février et Août – Septembre). Cependant, la seconde période s'affirme mal. Les débits fléchissent, les crues varient et les étiages se creusent. Cette irrégularité reste faible, contrôlée par la couverture forestière et la faible variation du relief.

Contexte socio-économique

Les populations riveraines à la Réserve Forestière de So'o Lala sont organisées en chefferies traditionnelles de troisième degré. On dénombre au total 21 villages riverains à la Réserve. Mais trois de ces villages (Ntonga, Ebdoumou, Meka'a-Yetyang) sont complètement installées dans la Réserve ainsi que d'autres hameaux (Meyos-eze, Elandane). Parmi les 21 villages, 11 sont situés dans l'Arrondissement d'Akonolinga, Région du Centre, et 10 dans l'Arrondissement de Bengbis, Région du Sud.

Ces populations vivent pour la grande majorité de l'agriculture. Les principales cultures vivrières sont l'arachide, l'igname, le pistache, le bananier plantain, le manioc, le macabo, etc. Le Cacao, le Café et le Palmier à huile constituent les principales cultures de rente. On y pratique également le petit élevage, la chasse, la pêche et la commercialisation des produits forestiers non ligneux. Le niveau de vie dans la zone est assez bas et les populations sont en grande majorité tributaires des ressources naturelles.

Les principales ethnies installées dans les villages de la zone sont les Bulu, les Yezoum, les Maka, les Yetyang, etc. Il existe plus d'une trentaine de sous-groupes ethniques localisés dans et autour de la Réserve Forestière de So'o Lala ; toutes ces populations vivent cependant dans l'harmonie et le respect des us et coutumes de chacune des communautés.

L'organisation sociale s'articule autour de la chefferie traditionnelle qui représente à la fois l'autorité traditionnelle et rituelle d'une part et d'autre part, le prolongement de l'autorité de l'Etat. Les populations participent activement à la vie politique nationale et ont développé une vie associative autour des groupes de travail, des Groupe d'Intérêt Commun (GIC), des Tontines pour l'épargne et l'entraide, etc.

L'habitat est généralement en matériaux provisoires et disposé de façon linéaire et groupé le long des principaux axes routiers et les pistes annexes donnant l'aspect des villages rues. D'une manière générale, la propriété est foncière est héritée de père en fils selon un ensemble de règles établies par les populations locales. La terre constitue ainsi un élément essentiel du patrimoine traditionnel des populations riveraines.

L'exploitation forestière est la principale activité considérée comme industrielle dans la zone avec de nombreux titres d'exploitation notamment, la Réserve Forestière de So'o Lala, les Ventes de Coupe, la Forêt communale de Bengbis, l'Unité Forestière d'Aménagement (UFA) 10-0501, les Forêts communautaires COFAYET BENGBIS, et GIC *All in*

One, etc. en dehors de l'exploitation légale, des activités d'exploitation illégale de bois à travers le sciage artisanal se font par endroit. Par ailleurs, les populations prélèvent des perches ou bois ronds pour des besoins de construction.

Le consultant identifiera, analysera et évaluera les éléments et les aspects sociaux, économiques et culturels importants à prendre en compte pour une insertion harmonieuse du projet dans son environnement.

C'est fort de tout ce qui précède et dans l'esprit de l'exécution de cette tâche que les présents termes de référence, sont élaborés.

C'est au regard de ce qui précède que le présent Appel A Manifestation d'Intérêt est élaboré.

2. Objet

La réalisation de cette étude vise à intégrer les considérations environnementales dans la gestion et l'exécution des activités d'aménagement de la Réserve Forestière de So'o Lala (RFSL). Elle s'attardera sur les aspects potentiels négatifs et positifs des activités sur les composantes biophysiques et socioéconomiques.

3. Consistance des prestations

Il s'agit d'un diagnostic visant à :

F Proposer des orientations adéquates pour assurer une meilleure intégration des considérations environnementales dans la conduite des activités à mener par le promoteur et ses partenaires ;

F Evaluer la conformité des activités à mener avec les exigences des textes réglementaires nationaux et internationaux en vigueur applicables ;

F Identifier, caractériser et évaluer les impacts des activités sur les composantes biophysiques et socioéconomiques ;

F Proposer des mesures d'atténuation/compensation des impacts négatifs ;

F Proposer des mesures de bonification ou mesures d'optimisation des impacts positifs ;

F Proposer des modes et techniques de gestion adéquats des déchets dangereux ;

F Evaluer les risques technologiques ou techniques liés aux activités d'aménagement ;

F Evaluer le niveau d'adhésion des populations riveraines et des autres parties prenantes aux activités de la RFSL ;

F Elaborer un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) comprenant un récapitulatif des mesures d'atténuation des impacts négatifs du projet sur l'environnement biophysique, socioéconomique et humain, et l'estimation des coûts y afférents, etc. ;

F Mettre en place un mécanisme pour assurer la mise en œuvre des mesures prescrites.

En d'autres termes, il s'agit donc des documents d'étude à soumettre respectivement:

F Au MINEPDED en vue de l'obtention du Certificat de Conformité Environnementale (CCE), attestant que le projet peut être mis en œuvre;

F Au maître d'œuvre, pour le suivi de la mise en œuvre des mesures du PGES lors de la phase d'exécution du projet.

4. Période d'exécution

la Réserve Forestière de So'o Lala, et la Direction Générale de l'ANAFOR

5. Participation et origine

La réalisation des travaux devra être effectuée conformément aux exigences des termes de référence et de la conduite de l'étude validée par le MINEPDED. Sans préjudice du respect des exigences précédemment mentionnées, les activités à mener durant la réalisation de cette étude sont :

À les recherches documentaires et le cadrage de l'étude ;

À la collecte des données ;

À la consultation des parties prenantes ;

À l'analyse des données et la production du rapport de l'EIES ;

À l'élaboration du plan de gestion environnementale et sociale (PGES) ;

À la finalisation du rapport, sa reprographie et son dépôt en vingt-cinq (25) exemplaires auprès de l'ANAFOR accompagnée d'une version numérique en fichier Word et PDF sous CD-ROM

À l'obtention du Certificat de conformité environnementale (CCE) délivré par le Ministère en charge de l'Environnement (MINEPDED).

Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt est adressé aux Consultants de droit camerounais justifiant d'une parfaite expérience dans le domaine concerné.

6. Financement

Les prestations de service relatives au présent avis seront financées par le budget de l'ANAFOR de l'exercice 2024, pour un coût prévisionnel total de 10.000.000 FCFA TTC (dix millions francs)

7. Remises des offres

Dès publication de l'appel public à candidature, les candidats intéressés disposent d'un délai de dix (10) jours pour déposer leurs dossiers, conformément aux dispositions de l'Article 57 et suivants du Décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes aux marchés des Entreprises Publiques.

Les manifestations d'intérêt rédigées en français ou en anglais, faites en trois (03) exemplaires dont un original marqué comme tel et deux (02) copies, devront être déposées à l'ANAFOR, 1^e étage, porte 102, au plus tard le **14 MARS 2024** à 12 heures précises.

Elles devront porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 0473 /AAMI/ANAFOR/DG/DT/CS/DRP/SAM/2024 DU 26 FEVRIER 2024

relatif au Recrutement d'un Consultant pour la réalisation et la soumission de l'Etude d'Impact Environnemental et Social de la Réserve Forestière de So'o Lala

« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Composition du dossier

Le dossier de candidature devra comprendre les pièces suivantes présentées en deux volumes:

Volume A : Dossier administratif

Ce volume devra comprendre les pièces administratives suivantes en originaux ou copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois.

- a- Une lettre de motivation timbrée et dûment signée du candidat ;
- b- Une copie du registre de commerce ;
- c- Une attestation d'immatriculation ;
- d- Une attestation de conformité fiscale ;
- e- Un plan de localisation.

Volume B : Dossier technique

Les pièces requises ci-après, justifiant la référence et l'expérience du Cabinet, devront être impérativement produites dans le dossier technique :

Au moins trois (03) Procès-verbaux / attestations de bonne exécution des prestations « d'évaluation environnementale » au cours des dix (10) dernières années

CV des experts requis pour le volet opérationnel par le Cabinet, devront être au nombre de cinq (05) suivant les différents profils ci-après :

- **Chef de mission** : Expert en gestion de l'environnement ayant une expérience d'au moins cinq (05) ans et une bonne expérience dans la réalisation des EIES avec au moins deux cas de réalisations similaires ;
- **Socio-économiste** : Justifiera d'une expérience de trois (03) ans dans la conduite des évaluations environnementales. Celui-ci, se chargera des enquêtes et de la collecte des données sur le milieu humain ainsi que de l'élaboration des stratégies facilitant l'insertion du projet dans son environnement ;
- **Ingénieur des Eaux, Forêts et Chasses** : Justifiant d'une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le conseil environnemental, il sera chargé de la description des activités, de l'identification de celles qui sont sources d'impacts et de l'évaluation de la gestion durable du massif forestier ;
- **Personnel d'appui N°1** : Expert en Système d'Information Géographique (SIG) ; Justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans l'utilisation des Systèmes d'Information Géographiques (SIG) ;
- **Personnel d'appui N°2** : Chauffeur disposant d'un Permis de conduire et Justifiant d'au moins trois (05) ans d'expérience en conduite de véhicules.

9. Critères d'évaluation

(1) L'évaluation de la manifestation d'intérêt portera sur les critères essentiels ci-dessous sur 100 points :

N°	Critères	Note
1	Expérience des Experts	40
2	Références du Cabinet	40
3	Présentation générale de l'offre	10
TOTAL		100

(2) Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation technique une note au moins égale à **70 points sur 100** seront pré qualifiés pour la phase suivante.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent avis peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ANAFOR, 1^e étage, porte 102.

11. Evaluation et publication des resultats

Les dossiers enregistrés seront examinés par un Comité Technique mis sur pied par le Directeur Général de l'ANAFOR et les prestataires retenus seront informés des résultats par voie de communiqué affiché.

YAOUNDE le 26 Février 2024

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

BEKOLO BEKOLO

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE D'URGENCE
N°002/ASMI/MINEPIA/CDEN/DA/2024 DU 04 MARS 2024 POUR LA PREQUALIFICATION DES
CONSULTANTS CHARGES DE REALISER LES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME
PARENTALE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Plusieurs études disponibles révèlent que le secteur de l'élevage en général peine à satisfaire les besoins protéiques des populations au Cameroun. Ce qui les expose à une insécurité alimentaire. En effet, selon les normes préconisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), la quantité de viande nécessaire pour chaque individu est de 42 kg/habitant/an. Au Cameroun cependant, la consommation de viande par habitant serait de l'ordre de 13,3 kg/habitant/an et celle de poulet est évaluée à 4,1 kg/tête/an. L'objectif du Gouvernement est de faire évoluer substantiellement la consommation nationale en protéines animales vers les standards de la PAO et de l'OMS.

Par ailleurs, la production des poussins d'un jour au Cameroun reste largement déficitaire au regard de la demande et constitue ainsi une opportunité commerciale à saisir. On ne saurait d'ailleurs parler de la production des poulets de chair et des oeufs de table en ignorant l'offre en poussins d'un jour. Ceci se justifie dans le cas des Régions septentrionales par l'échec de plusieurs tentatives de production de poulet de chair et des oeufs de table.

Dans le cadre de la mise oeuvre de ses activités de l'exercice 2024, la Caisse de développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), envisage de contribuer à la mise en place d'une ferme parentale en commençant par les études y relatives

2. Objet

Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint, en vue de la réalisation des prestations envisagées

3. Consistance des prestations

NA

4. Période d'exécution

NAP

5. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'expériences avérées dans les domaines concernés.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires

6. Financement

Le financement sera assuré par le Budget Autonome de la CDEN, exercice 2024

7. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marquées comme tels sous pli fermé, à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord sise à Garoua au plus tard le **15/03/2024** à **15 heures** précises avec mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET EN PROCEDURE
D'URGENCE N°002/ASMI/MINEPIA/CDEN/DA/2024 DU 04/03/2024 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES
CONSULTANTS CHARGES DE REALISER LES ETUDES POUR LA CONSTRUCTION D'UNE FERME
PARENTALE »**

8. Composition du dossier

Le Directeur Administratif de la CDEN invite les consultants intéressés et ayant une réputation établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier de candidature sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite « **enveloppe A** » portera la mention « **pièces administratives** » et contiendra les pièces ci-après :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
A1	Attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A2	Attestation de non exclusion des Marchés délivrée par l'ARMP.
A3	Attestation de non-redevance délivrée par les services d'impôt compétents
A4	Registre de commerce délivré par les Services compétents
A5	Attestation sur l'honneur du plan de localisation

La deuxième enveloppe dite « **enveloppe B** » portera la mention « **Offre technique** ». Elle sera constituée des documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires, placés dans l'ordre indiqué ci-dessous :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité envisagée.

B3	<p>Expérience du cabinet dans les missions similaires</p> <p>Donner les renseignements suivants par mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin de la mission concernée - valeur financière de la mission
B4	<p>Expérience des Experts dans les missions similaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

9. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera lot par lot, suivants les critères ci-après:

Critères de notation	Points
Expérience générale du Cabinet dans le domaine des études	15

Expérience spécifique du Cabinet dans le secteur de l'élevage et/ou de la gestion des ressources pastorales	25
Expérience professionnelle des experts du cabinet dont le Chef de mission : Expert Zootechnicien (15 points), l'Expert en Développement des chaînes de valeur/agri business (10 points), et l'Expert de Génie civil/rural (10 points)	35
Note méthodologique	20
Présentation de l'offre et organisation du cabinet	5
TOTAL	100

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15

11. Evaluation et publication des résultats

Seuls les soumissionnaires dont les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins, seront pré-qualifiés pour l'appel d'offres national restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les textes en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics

GAROUA le 4 Mars 2024

Le *DIRECTEUR*

HAMADOU SAIDOU

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**DÉSIGNATION DE LA MISSION : SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE
SUR LA RÉGULATION EFFICACE DES MARCHÉS DE GROS DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES
ET DU NUMÉRIQUE DANS LE CADRE DU PATNUCDP**

**002/MINPOSTEL/PATNUC-UGP/CCCM-PI/CSPM/SPM/2024 DU 29 FÉVRIER 2024 FINANCEMENT : IDA
CRÉDIT N°69870-CMPAYS : CAMEROUNDATE : 29 FÉVRIER 2024**

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
IDA CRÉDIT N°69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement du Cameroun (ci-après dénommé l' « Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (AID) (la « Banque ») sous la forme d'un « crédit » (IDA n°69870-CM) » (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût de la mise en œuvre du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC), se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat pour lequel cette Demande de Propositions est émise. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande du Gouvernement du Cameroun, après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de « l'Avance de Préparation de Projet ». Ledit accord de « l'Avance de Préparation de Projet » interdit tout retrait du compte de crédit destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que le Gouvernement du Cameroun ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de crédit ni prétendre détenir une créance sur les fonds.

2. Consistance des prestations

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de Transformation Numérique (PATNUC) sollicite maintenant, des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Sélection d'un Consultant pour la réalisation d'une étude sur la régulation efficace des marchés de gros des communications électroniques et du numérique dans le cadre du PATNUC.** Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence (Section 7).

La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La Lettre d'invitation
Section 2 - Instructions aux Candidats et Données particulières Section 3 - Proposition technique ? Formulaire types
Section 4 - Proposition financière ? Formulaire types Section 5 – Pays éligibles
Section 6 – Fraude et Corruption
Section 7 - Termes de référence
Section 8 - Contrat type Rémunération forfaitaire.

3. Participation et origine

La présente Demande de propositions (DP) a été adressée aux consultants inscrits sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	CONSULTANTS	NATIONALITE ET ADRESSE DU CHEF DE FILE

ADRESSE



1	GROUPEMENT PRISMA S.A / INCYTE CONSULTING	Tunisienne	Name : Sami Masmoudi Fonction : Chief Operation Officer Email : sami.masmoudi@prisma-intl.com Tél : +216 98 729 938
2	Groupement KPMG ADVISORY S.A/ DIAMOND BUSINESS TECHNOLOGIES SARL	Camerounaise	KPMG ADVISORY S.A/ DIAMOND BUSINESS TECHNOLOGIES SARL Adresse : KPMG ADVISORY S.A Immeuble Grassfield, 5è étage 620, Rue du Gouverneur Carras (1064) Bonanjo - Douala BP: 15198 Douala-Cameroun
3	ASTRO Systems, Inc.,	Etats-Unis	7979 Old Georgetown Rd, Suite 650 • Bethesda, MD 20814-2429 • USA Tel: +1-301-913-2800 • Fax: +1-301-913-2803 E-Mail: ASTRO-Corporate@astrosys.com
4	DETECOM CONSULTING	Allemagne	Address: Detecon International GmbH, Sternengasse 14-16, 50676 Cologne, Germany Phone: +49 221 9161-0 E-mail: info@detecon.com Internet: www.detecon.com IBAN: DE 91 3807 0059 0025 8889 00 SWIFT-BIC: DEUTDE3303 Supervisory Board: Christian Till Roga (Chairman) Managing Board: Ralf Pichler (Chairman), Sven Erdmann, Simone Wamsteker District Court: Cologne, HRB 76144, Registered office: Cologne VAT No.: DE 122265320 DIN EN ISO 9001 Certificate No.: 12 100 17248 / 1TMS
5	Groupement BIRD & BIRD/JEDCO M/CADMOS	France	Bird & Bird Tel: + 442074156000 Direct: + 442079826349 willy.mikalef@twobirds.com
6	DELOITTE	Camerounaise	Deloitte & Touche Afrique Centrale SARL Chartered Accountants and Management Consultants TOUR CNPS 8ème étage Rue de l'Hôpital 1043 Bonanjo BP 5393, Douala - Cameroon Tel: +237 233 42 55 59/ 233 43 64 36 Fax: +237 233 42 55 69
7	GROUPEMENT MARPIJ - ERIC VEVE-DBS	France	Adresse : Siège social : 71 rue Fbg St Antoine, 75011 Paris, France, tel +33 1 75 43 87 80 Email : françois.chemin@marpij.com ; contact@marpij.com

4. Remises des offres

Les détails sur la date, l'adresse et l'heure de remise de la Proposition sont indiqués dans les Clauses IC 17.7 et 17.9. et se présentent comme suit : le **01 Avril 2024** à **14 H00**, heure locale à l'Unité de gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628

5. Critères d'évaluation

Il n'est pas permis de transférer cette DP à une autre firme.

Un Consultant sera choisi par la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) et une Proposition Technique Complète (PTC) est demandée selon le format prescrit dans la présente DP, conformément aux principes décrits dans les Règlements de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs accessibles à l'adresse www.worldbank.org.

6. Renseignements Complémentaires

Veillez avoir l'obligeance de nous faire savoir, au plus tard le **15 Mars 2024**, par écrit à l'adresse l'Unité de gestion du Projet, au 1er étage du bâtiment annexe du MINPOSTEL, situé entre la Poste centrale et ENEO centrale. Tél. : +237 222 232 628 portant la mention :

- (a) que vous avez reçu cette Lettre d'Invitation ; et
- (b) si vous soumettez une proposition, seul ou en association.

Veillez porter votre attention sur les Règles de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur révèle la propriété effective du Consultant, au titre de la Notification de l'Attribution du Contrat, en utilisant les Formulaires de Divulgations de Propriété Effective inclus dans la Demande de Propositions. Non applicable.

YAOUNDE le 29 Février 2024

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BONGDA WINFRED BENEDICT

COMMUNE DE FOUMBAN

COMMUNIQUE N° 02/024/C/C.FBAN/SG/STADU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RG-PU/C.FBAN/CIPM-TBEC/2023 DU 26/10/2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Fouban, porte à la connaissance du Public que LA SOCIETE RAUBEX SYSTEMA P.L.C, BP : 393 Limbé; TEL.: 690 34 26 61/678 74 84 92; ainsi désignée, est déclarée Adjudicataire pour LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ DE VENTE DE VIANDE DANS LA COMMUNE DE FOUMBAN, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.

Les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés de la Commune de Fouban retirer leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détmities.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission non retenue.

FOUMBAN le 5 Février 2024

Le MAIRE

NDAM NJOYA Tamaino

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°002/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 25 JANVIER 2024 RELATIVE À LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'ONCC.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture des prestations, objet de la Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2024.

Soumissionnaire	Durée d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS TEL	10 mois	17 031 750	3 278 612	20 310 362

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/4, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre Commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 28 Février 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE POLI

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/C-POLI/CIPM/2024 DU 15/02/2024 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE PINTCHOUMBA, DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
5830 18604 641543 4642 11921

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2024 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

- Lot 100 : Travaux préparatoires ;
- Lot 200 : Terrassement ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Maçonnerie - Elévation ;
- Lot 500 : Charpente - Couverture ;
- Lot 600 : Enduits et revêtements ;
- Lot 700 : Menuiserie bois et métallique ;
- Lot 800 : Electricité ;
- Lot 900 : Plomberie sanitaire
- Lot 1000 : Peinture.
- Lot 1100 : VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt-trois millions (23 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural au titre de l'Exercice 2024**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 19/03/2024 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°05/AONO/C-POLI/CIPM/2024 du 15/02/2024
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE PINTCHOUMBA, DANS
LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **quatre cent soixante mille (460 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **19/03/2024 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- a) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **699 370 748/673 205 725**.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli**.

Additif à PAppel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 15 Février 2024

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°002/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/ONCC/CIPM/2024 DU 25 JANVIER 2024 POUR LA FOURNITURE DES PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BUREAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général,**

VU La Loi° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2024;

VU La Décision n°826/ONCC/DG/CAB du 15 Juin 2021 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU La Demande de Cotation n°002/DC/ONCC/CIPM/2024 du 25 Janvier 2024 pour la fourniture des prestations de nettoyage des bureaux de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 26 Février 2024;

Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE:

Article 1er : ETS TEL B.P : 4082 Douala est retenu comme attributaire de la Lettre Commande relative à Demande de Cotation susmentionnée.

Soumissionnaire	Durée d'exécution	Montant Hors Taxes	Montant TVA	Montant TTC
ETS TEL	10 mois	17 031 750	3 278 612	20 310 362

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 28 Mars 2024

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE DZIGUILAO

ADDITIF RECTIFICATIF N°05/AR/2024 AVIS DE CONSULTATION N°03/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 31/01/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIELS MEDICAL DES CENTRES DES SANTES INTEGRES DE : GOUNDAYE (LOT 1) ET DE DANHOU (LOT 2) DE LA COMMUNE DE DZIGUILAO, DEPARTEMENT DE MAYO-KNI, REGION DE L'EXTREME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2024

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Dziguilao, au plus tard le **27/02/2024 à 10Heures** et devra porter ia mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 02/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTES INTEGRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO :
Lot 1 : Centre de Santé Intégré de GOUNDAYE
Lot 2 : Centre de Santé Intégré de DANHOU

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir à la commune de Dziguilao, au plus tard le **07/03/2024 à 10Heures** et devra porter ia mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION DEMANDE DE COTATION N°003/DC/C.DLAO/CIPM/AG/2024 DU 02/02/2024 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DES CENTRES DE SANTES INTEGRES DANS LA COMMUNE DE DZIGUILAO :
Lot 1 : Centre de Santé Intégré de GOUNDAYE
Lot 2 : Centre de Santé Intégré de DANHOU

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Dziguilao, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis : **27/02/2024 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : Salle des délibérations de la commune de Dziguilao

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Dziguilao, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Date et heure d'ouverture des plis : **07/03/2024 à 11 heures**

Lieu d'ouverture des plis : **Salle des délibérations de la commune de Dziguilao**

MAROUA le 21 Février 2024

Le MAIRE

AHMADOU

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !